

Département de la Haute
Savoie



6 octobre 2025

Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode sur la commune de Glières-Val-de-Borne

Diagnostic faune - flore et définition des enjeux environnementaux

ALP'PAGES Environnement
9 Résidence Belledonne
211, chemin du Raffour
38660 LUMBIN
Tél : 06.80.62.92.90
Courriel : jppages@alp-pages.fr



SOMMAIRE

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE	6
1.1	Localisation du projet et contexte	6
1.2	Présentation de la zone d'étude	7
2	ANALYSE DES DONNEES EXISTANTES	9
2.1	Méthodes utilisées	9
2.2	Zonages et Inventaires communaux à l'échelle du site	9
2.2.1	Les zonages réglementaires	9
2.2.1.1	Les sites NATURA 2000	9
2.2.1.2	Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)	10
2.2.1.3	Les Réserves Naturelles Nationales (RNN)	10
2.2.1.4	Les sites inscrits et sites classés	11
2.2.1.5	Cartographie des zonages réglementaires	11
2.2.2	Les portés à connaissance et zonages non réglementaires	13
2.2.2.1	Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	13
2.2.2.2	Les Parcs Naturels Régionaux (PNR)	15
2.2.2.3	L'inventaire départemental des Zones Humides et l'inventaire régional des tourbières	15
2.2.3	Synthèse des périmètres d'intérêt écologique au sein de l'aire d'étude éloignée	18
2.3	Données Faune et Flore connues localement	18
2.3.1	Les données bibliographies concernant les espèces végétales	18
2.3.2	Les données bibliographies concernant les espèces animales	25
3	MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	50
3.1	Dates de prospection, taxons relevés et limites aux Investigations de terrain	50
3.1.1	Dates de prospection et taxons relevés	50
3.1.2	Limites environnementales aux investigations de terrain	51
3.2	Inventaires floristiques et habitats	51
3.2.1	Relevés de végétation	51
3.2.2	Détermination des habitats naturels	52
3.3	Inventaires faunistiques	52
3.3.1	L'inventaire des mammifères	52
3.3.1.1	Mammifères terrestres	52
3.3.1.2	Chiroptères	53
3.3.2	L'inventaire de l'avifaune	55
3.3.2.1	Avifaune diurne	55

3.3.2.2	Avifaune nocturne	56
3.3.3	Inventaires de l'herpétofaune	58
3.3.3.1	Les Amphibiens	58
3.3.3.2	Les Reptiles	58
3.3.4	Inventaire de l'entomofaune	59
3.3.4.1	Les invertébrés diurnes	59
3.3.4.2	Les invertébrés nocturnes	60
3.4	Analyse, synthèse et évaluation écologique des données collectées sur le terrain	61
3.4.1	Bases scientifiques et réglementaires utilisées pour l'évaluation écologique	61
3.4.2	Évaluation écologique des habitats	64
3.4.2.1	Critères réglementaires	64
3.4.2.2	Critères « Habitats d'espèces protégées et/ou menacées »	64
3.4.2.3	Critères de rareté de l'habitat	65
3.4.2.4	Critères d'état de conservation de l'habitat	65
3.4.2.5	Evaluation des enjeux de l'habitat	66
3.4.3	Évaluation écologique des espèces floristiques et faunistiques	66
3.4.3.1	Evaluation intrinsèque de l'espèce sur des critères réglementaires et de conservation	66
3.4.3.2	Analyse des habitats d'espèces et de l'utilisation des milieux	67
4	SYNTHÈSE DES DONNÉES NATURALISTES ET ÉVALUATION PATRIMONIALE	69
4.1	Définitions méthodologiques et lexique	69
4.1.1	Habitat naturel <i>versus</i> habitat d'espèce	69
4.1.2	Termes utilisés pour caractériser les habitats naturels	69
4.2	Présentation des habitats naturels et semi naturels	71
4.2.1	Bas-marais forestier à Populage des marais	71
4.2.2	Ruisseau	72
4.2.3	Prairie méso-xérophile à Brome dressé	73
4.2.4	Prairies mésophiles pâturées des Alpes	74
4.2.5	Communautés alpines acidiphiles sciaphiles à mousses	75
4.2.6	Gazons à Séslerie bleuâtre des Alpes	76
4.2.7	Friches herbacées rudérales	76
4.2.8	Friches herbacées hautes à Framboisier et Epilobe à feuilles étroites	77
4.2.9	Boisement résineux mésophile à Epicéa et Airelle	78
4.2.10	Évaluation des enjeux écologiques concernant les habitats naturels et semi-naturels	

	78
4.2.11 Bilan des sensibilités des habitats naturels	80
4.3 La flore et les bryophytes	83
4.3.1 Espèces protégées	83
4.3.2 Espèces réglementées	83
4.3.3 Espèces végétales rares	83
4.3.4 Espèces végétales exotiques envahissantes	83
4.3.5 Bilan des sensibilités de la flore	83
4.4 Mammifères	84
4.4.1 Les espèces présentes sur le site	84
4.4.2 Localisation des espèces sensibles	88
4.4.3 Bilan des sensibilités des Mammifères	90
4.5 Avifaune	92
4.5.1 Espèces présentes	92
4.5.2 Localisation des Oiseaux à enjeux	96
4.5.3 Bilan des sensibilités des Oiseaux	98
4.6 Reptiles et Amphibiens	100
4.6.1 Espèces présentes	100
4.6.2 Localisation des reptiles à enjeux	101
4.6.3 Bilan des sensibilités des Reptiles et Amphibiens	103
4.7 Invertébrés	105
4.7.1 Espèces présentes	105
4.7.2 Bilan des sensibilités des Invertébrés	116
4.8 Synthèse des enjeux écologiques	116
5 MESURES D'ATTENUATION DES EFFETS DU PROJET	118
5.1 Conservation des habitats	118
5.2 Adaptation du planning de travaux	119
5.3 Réalisation des abattages de moindre impact d'arbres à cavités	121
6 CONCLUSION	123

TABLEAUX

Tabl. 1 - Synthèse des périmètres d'intérêt écologique au sein de l'aire d'étude	18
Tabl. 2 - Liste des espèces végétales patrimoniales et sensibles citées dans la bibliographie communale et analyses des potentialités	25
Tabl. 3 - Liste des espèces animales patrimoniales et sensibles citées dans la bibliographie communale et	

analyses des potentialités.....	49
Tabl. 4 - Dates de prospection et groupes concernés.....	51
Tabl. 5 - Éléments de différenciation des principaux groupes d'espèces d'insectes xylophages (INRA, 2000).....	60
Tabl. 6 - Grille d'évaluation des enjeux réglementaires des habitats naturels	64
Tabl. 7 - Grille d'évaluation des habitats d'espèces	65
Tabl. 8 - Grille d'évaluation de la rareté locale des habitats.....	65
Tabl. 9 - Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats	66
Tabl. 10 - Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats	66
Tabl. 11 - Définition des sensibilités des espèces.....	68
Tabl. 12 - Enjeux des habitats naturels du site.....	80
Tabl. 13 - Liste des Mammifères relevés sur le site	87
Tabl. 14 - Liste des Oiseaux relevés sur le site et leur sensibilité	95
Tabl. 15 - Liste des Reptiles relevés sur le site et sensibilités	101
Tabl. 16 - Liste des Insectes relevés sur le site et enjeux	115
Tabl. 17 - Liste des espèces végétales patrimoniales et sensibles citées dans la bibliographie communale et analyses des potentialités	130
Tabl. 18 - Liste des espèces animales patrimoniales et sensibles citées dans la bibliographie communale et analyses des potentialités.....	150
Tabl. 19 - Liste des espèces végétales relevées sur le site	157

FIGURES

Fig. 1 - Localisation du projet	6
Fig. 2 - Périmètre d'étude.....	8
Fig. 3 - Site d'étude et zonages réglementaires.....	12
Fig. 4 - Périmètres d'inventaires et zone de projet.....	14
Fig. 5 - Périmètres d'inventaires des zones humides départementales et zone de projet	17
Fig. 6 - Localisation des points de détection des Chiroptères	54
Fig. 7 - Exemple de loges de Pics (à gauche, Pic épeiche – à droite, Pic vert)	56
Fig. 8 - Points d'écoute de l'avifaune	57
Fig. 9 - Cartographie des habitats du site	79
Fig. 10 - Cartographie des enjeux	82
Fig. 13 - Localisation des Oiseaux à enjeux	97
Fig. 14 - Bilan des sensibilités de l'Avifaune	99
Fig. 15 - Localisation des Reptiles et Amphibiens à enjeux.....	102
Fig. 16 - Bilan des sensibilités de l'Herpéto faune	104
Fig. 17 - Image d'une scie circulaire avec pinces	122

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

1.1 LOCALISATION DU PROJET ET CONTEXTE

Le site d'étude est localisé sur la commune de Glières Val de Borne dans le département de la Haute-Savoie (74)

Le périmètre d'étude est directement lié à la localisation du projet envisagé. Il comprend les habitats naturels élargis à l'espace fonctionnel écologique de ces habitats.

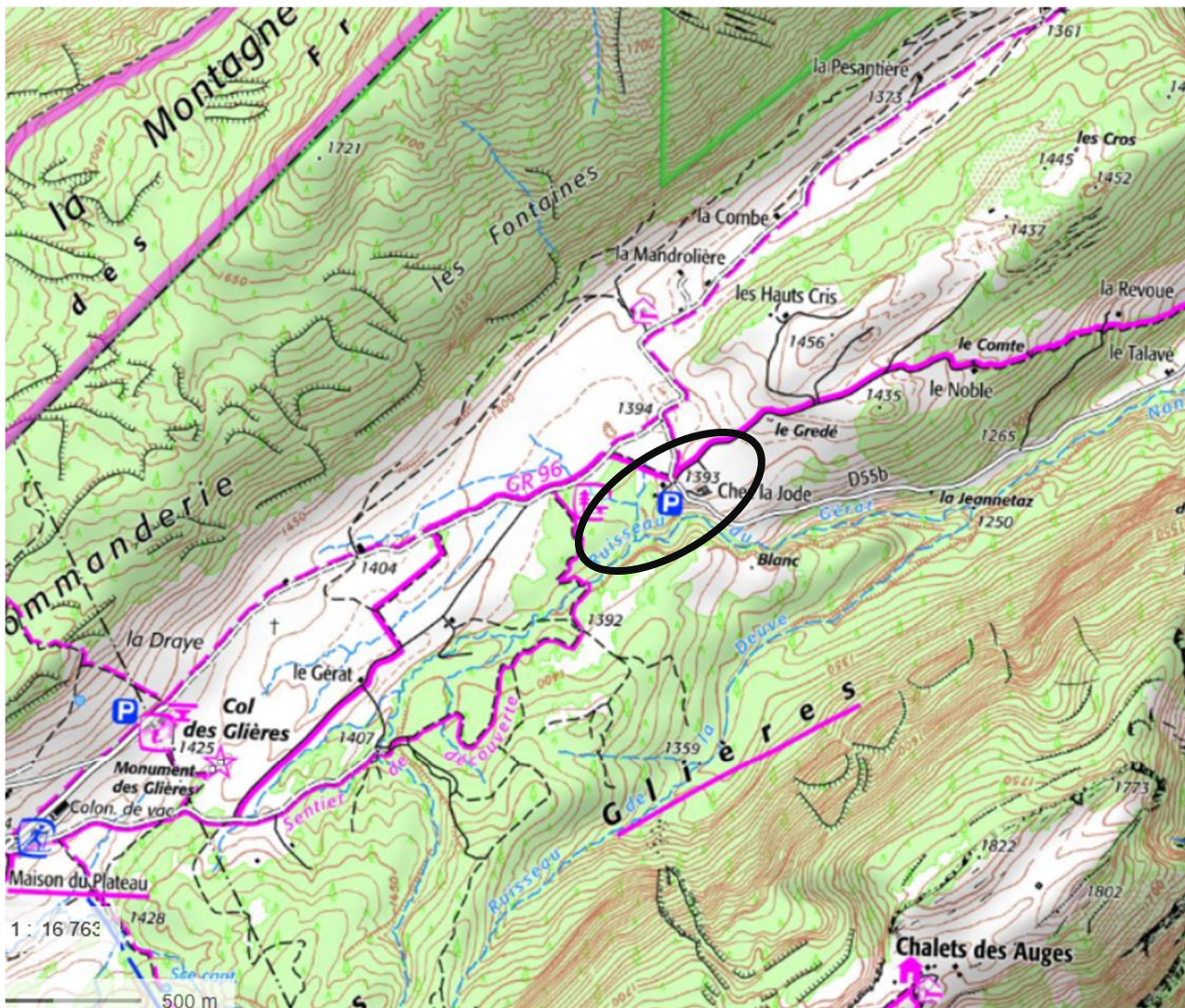


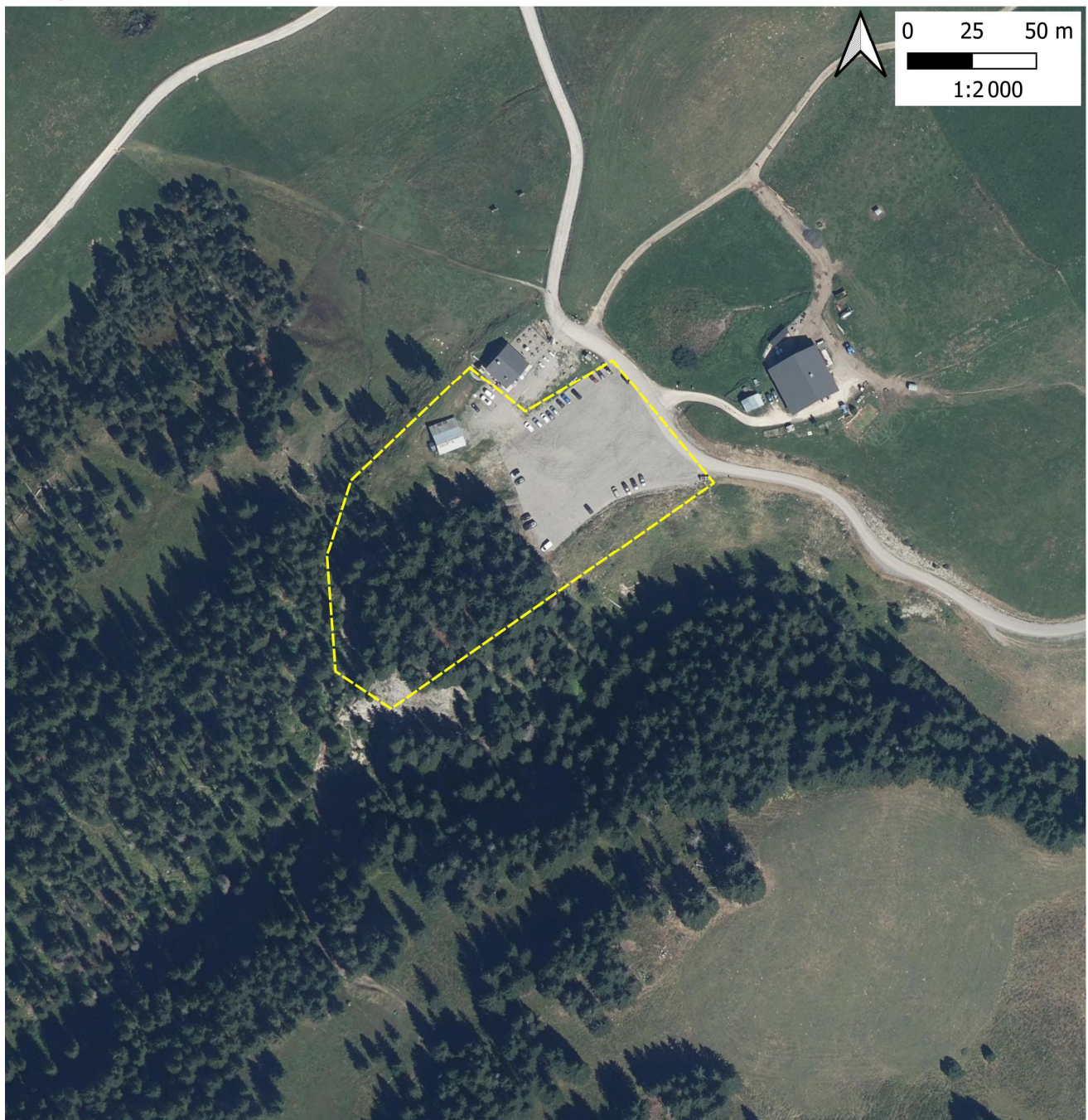
Fig. 1 - Localisation du projet

1.2 PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

L'altitude (1400 m) et la position bioclimatique (Alpes du Nord) situent le site d'étude dans l'étage de végétation du subalpin inférieur. Les habitats du site sont composés de milieux artificialisés, de boisements et de milieux ouverts.

Le diagnostic initial de l'environnement établi dans ce document consiste à caractériser les habitats naturels et les habitats d'espèces de la zone d'étude par la réalisation d'inventaires floristiques et faunistiques, et à l'évaluation écologique des enjeux environnementaux existant sur le site de projet. Dans ce cadre, les missions suivantes ont été menée d'avril à septembre 2025 :

- Bibliographie ;
- Inventaires floristiques ;
- Inventaires faunistiques, notamment pour les groupes des Oiseaux, des Mammifères et des Chiroptères, des Amphibiens, des Reptiles, et des Invertébrés ;
- Caractérisation et hiérarchisation des différents habitats selon leur diversité, leur richesse écologique et les espèces à enjeux qui leur sont inféodées ;
- Cartographies et géolocalisation des espèces d'intérêt patrimonial ;
- Bio-évaluation des enjeux d'ordre écologique et sensibilités des espaces naturels.



Légende

 Périmètre de prospection

Fig. 2 - Périmètre d'étude

2 ANALYSE DES DONNEES EXISTANTES

2.1 METHODES UTILISEES

L'état initial du site est appréhendé à partir de l'exploitation des données issues des inventaires, des études et des cartographies déjà réalisés sur le territoire étudié, et de l'interprétation des photographies aériennes ainsi que des cartes IGN au 1/25 000. La consultation bibliographique a été effectuée auprès des organismes territoriaux (sites Internet et contacts) :

- Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL),
- L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN),
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB),
- L'Observatoire de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes (Biodiv'AURA),
- L'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE),
- Le Réseau Natura 2000,
- Le Conservatoire Botanique National Alpin,
- Anciennes données du site.

Puis une analyse est menée à l'échelle de la zone d'étude ou de la commune à partir des données collectées auprès des structures locales (associations, études réglementaires antérieures...). Ce travail est ensuite précisé sur les espèces patrimoniales, c'est-à-dire les espèces protégées ou inscrites sur les listes rouges nationales et/ou régionales, concernées par l'étude (c'est-à-dire observées ou potentielles sur la zone prospectée).

Cette phase de recueil bibliographique permet d'orienter les prospections de terrain et de préciser les passages et la répétabilité des inventaires.

2.2 ZONAGES ET INVENTAIRES COMMUNAUX A L'ECHELLE DU SITE

2.2.1 Les zonages réglementaires

2.2.1.1 Les sites NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de préserver la biodiversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires. Ce réseau est formé par un maillage de sites sur toute l'Europe permettant la préservation des espèces et des habitats naturels. Il s'appuie sur deux directives européennes :

- La directive « Oiseaux » (2009/147/CE du 30 novembre 2009) qui cible 215 espèces et sous-espèces menacées. Elle définit des sites pour leur conservation, appelés Zones de Protection spéciales (ZPS) ;
- La directive « Habitat faune flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992) qui répertorie les habitats naturels, espèces animales et espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les sites définis sont appelés en fin de procédure les Zones Spéciales de Conservation

(ZSC).

Au niveau français, ces directives ont été retranscrites dans le Code de l'Environnement, précisant le cadre général de la désignation et de la gestion des sites Natura 2000 en France (art L. 414.1 à L. 414.7).

La zone de projet est localisée dans le périmètre du site Natura 2000 intitulé « Les Frettes - Massif des Glières » (identifiant Directive oiseaux FR8212009 et Directive Habitat FR8201704).

Le site d'étude est localisé en limite du site Natura 2000 intitulé « Les Frettes - Massif des Glières » (identifiant Directive oiseaux FR8212009 et Directive Habitat FR8201704). Un dossier d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 est donc nécessaire.

2.2.1.2 Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)

L'arrêté préfectoral de biotope constitue une mesure de protection du patrimoine biologique. Un biotope est une aire géographique bien délimitée, caractérisée par des conditions particulières (géologiques, hydrologiques, climatiques, sonores, etc). L'arrêté de protection de biotope a pour objectif la préservation des milieux naturels nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie des espèces animales ou végétales protégées par la loi. Il peut arriver que le biotope soit constitué par un milieu artificiel (combles des églises, carrières), s'il est indispensable à la survie d'une espèce protégée.

Régis par les articles L 411-1 et L. 411-2, les arrêtés de protection de biotope sont pris par le Préfet de département. Cet arrêté établit, de manière adaptée à chaque situation, les mesures d'interdiction ou de réglementation des activités pouvant porter atteintes au milieu. Il s'agit d'une mesure de protection qui, par son caractère déconcentré, peut être rapide à mettre en place. Elle ne comporte toutefois pas, en elle-même, de moyens spécifiques de suivi et de gestion des milieux.

Aucun APPB ne concerne le site de projet.

2.2.1.3 Les Réserves Naturelles Nationales (RNN)

Une réserve naturelle nationale est un outil, classé par décret ministériel ou en Conseil d'État, de protection de la diversité présentant un intérêt particulier (zone représentation d'un milieu donné, siège de reproduction de nombreuses espèces sensibles et/ou protégées, contenant une grande diversité floristique et/ou floristique, etc.). Les sites sont gérés par un organisme local, en concertation avec les acteurs du territoire. Aucune intervention artificielle susceptible de les dégrader n'est autorisée sur le site, mais certaines mesures en vue d'une réhabilitation écologique ou d'une gestion, en fonction des objectifs de conservation, peuvent être appliquées.

En fonction de la réglementation mise en place, les réserves naturelles nationales peuvent être rattachées à plusieurs catégories de l'UICN, en fonction de ce qu'elles contiennent :

- Catégorie Ia pour les réserves intégrales, situées généralement dans les milieux forestiers et marins ;
- Catégorie III pour les sites abritant des formations géologiques, géomorphologiques ou spéléologiques remarquables et dont la gestion a principalement pour but de préserver ces éléments naturels spécifiques ;
- Catégorie IV pour les sites nécessitant une gestion active pour conserver leur patrimoine naturel, développer leurs missions de recherche, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Ces réserves participent au développement durable des territoires dans lesquels elles s'insèrent.

Le site d'étude n'est pas localisé dans le périmètre d'une Réserve Naturelle Nationale. Cependant la Réserve biologique dirigée de la Montagne des Frettes est localisée à 1,4 km au Nord de la zone de projet.

2.2.1.4 Les sites inscrits et sites classés

En France un site classé ou inscrit est un espace d'intérêt qui lui confère un caractère remarquable, qui appelle par conséquent à sa conservation en l'état et à sa préservation face à d'éventuelles atteintes graves.

Du point de vue légal, cette protection s'effectue au titre de la loi du 21 avril 1906, puis par la loi du 2 mai 1930, codifiée dans les articles L. 341-1 à 22 du code de l'environnement français lors de sa création par l'ordonnance du 18 septembre 2000.

Il existe quatre critères qui peuvent conduire à la classification d'un site :

- Espaces naturels qui méritent d'être préservés de toute urbanisation et de tout aménagement
- Paysages marqués tant par leurs caractéristiques naturelles que par l'empreinte de l'homme
- Parcs et jardins
- Écrins paysagers des monuments et des ensembles monumentaux pour lesquels le périmètre de protection prévu par la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques est insuffisant.

Tous travaux susceptibles de modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé devra préalablement obtenir des autorisations spécifiques.

Aucun site classé ne concerne le site d'étude, qui est localisé dans le périmètre du site inscrit intitulé « Plateaux des Glières, de Dran, et Montagne des Auges (SI557)

2.2.1.5 Cartographie des zonages réglementaires

La carte suivante présente la localisation du site d'étude par rapport aux zonages réglementaires.



Légende

-  Périmètre de prospection
-  Site Natura 2000 Les Frettes - Massif des Glières (FR8212009 & FR8201704)

Fig. 3 - Site d'étude et zonages réglementaires

2.2.2 Les portés à connaissance et zonages non réglementaires

2.2.2.1 Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des inventaires des espaces naturels terrestres remarquables du territoire français. Une ZNIEFF est un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. L'inventaire des ZNIEFF identifie, localise et décrit les sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. Il rationalise le recueil et la gestion de nombreuses données sur les milieux naturels, la faune et la flore. Deux catégories de zones sont distinguées :

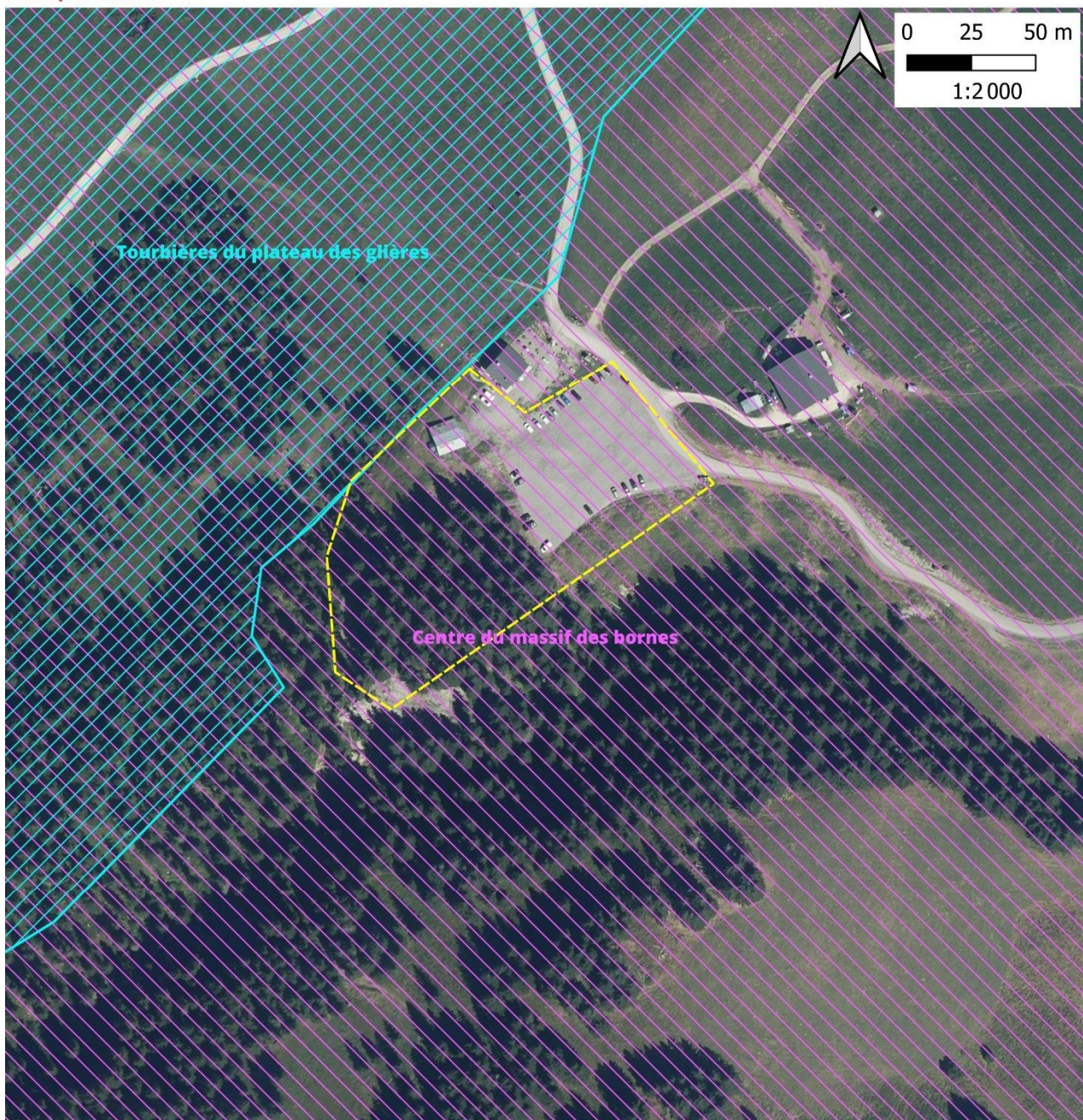
- Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ;
- Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

L'inventaire des ZNIEFF constitue l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel et sert de base à la définition de la politique de protection de la nature. Il n'a pas de valeur juridique directe mais permet une meilleure prise en compte de la richesse patrimoniale dans l'élaboration des projets susceptibles d'avoir un impact sur le milieu naturel. Ainsi, l'absence de prise en compte d'une ZNIEFF lors d'une opération d'aménagement relèverait d'une erreur manifeste d'appréciation susceptible de faire l'objet d'un recours. Les ZNIEFF constituent en outre une base de réflexion pour l'élaboration d'une politique de protection de la nature, en particulier pour les milieux les plus sensibles, comme les zones humides, les landes, etc.

Plusieurs ZNIEFF sont présentes localement :

- La ZNIEFF de type I n°74200003 « Tourbières du plateau des Glières », contigüe au site ;
- La ZNIEFF de type II n°7420 « Centre du massif des Bornes » qui concerne la totalité de la zone de projet.

Le site d'étude est concerné par le périmètre d'une ZNIEFF de type II et contigüe au périmètre d'une ZNIEFF de type I. Les données de ces deux ensembles d'inventaires seront prises en compte dans cette étude.



Légende

-  Périmètre de prospection
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II

Fig. 4 - Périmètres d'inventaires et zone de projet

2.2.2.2 Les Parcs Naturels Régionaux (PNR)

La création d'un parc naturel régional est portée par des communes d'un territoire, qui souhaitent mettre en place un projet de conservation de leur patrimoine naturel et culturel partagé. Cette création nécessite une labellisation par l'État et concerne un territoire remarquable, dont il est souhaitable de protéger la qualité paysagère et le patrimoine naturel, historique ou culturel. Ce territoire est alors classé par décret du premier ministre pour une période de 12 ans renouvelable. La Charte d'un parc naturel régional définit le programme de conservation, d'étude et de développement à mettre en œuvre sur le territoire. La gestion est généralement organisée par un syndicat mixte qui regroupe des élus des collectivités locales (communes, départements, régions) et des partenaires socio-économiques. Les PNR ne disposent pas de pouvoir réglementaire spécifique mais les collectivités appartenant aux PNR s'engagent à mettre en œuvre les dispositions qui figurent dans la Charte du parc en l'approuvant. De plus, le parc est systématiquement consulté pour avis lorsqu'un équipement ou un aménagement sur son territoire nécessite une étude d'impact.

Le site d'étude n'est pas localisé dans le périmètre d'un PNR.

2.2.2.3 L'inventaire départemental des Zones Humides et l'inventaire régional des tourbières

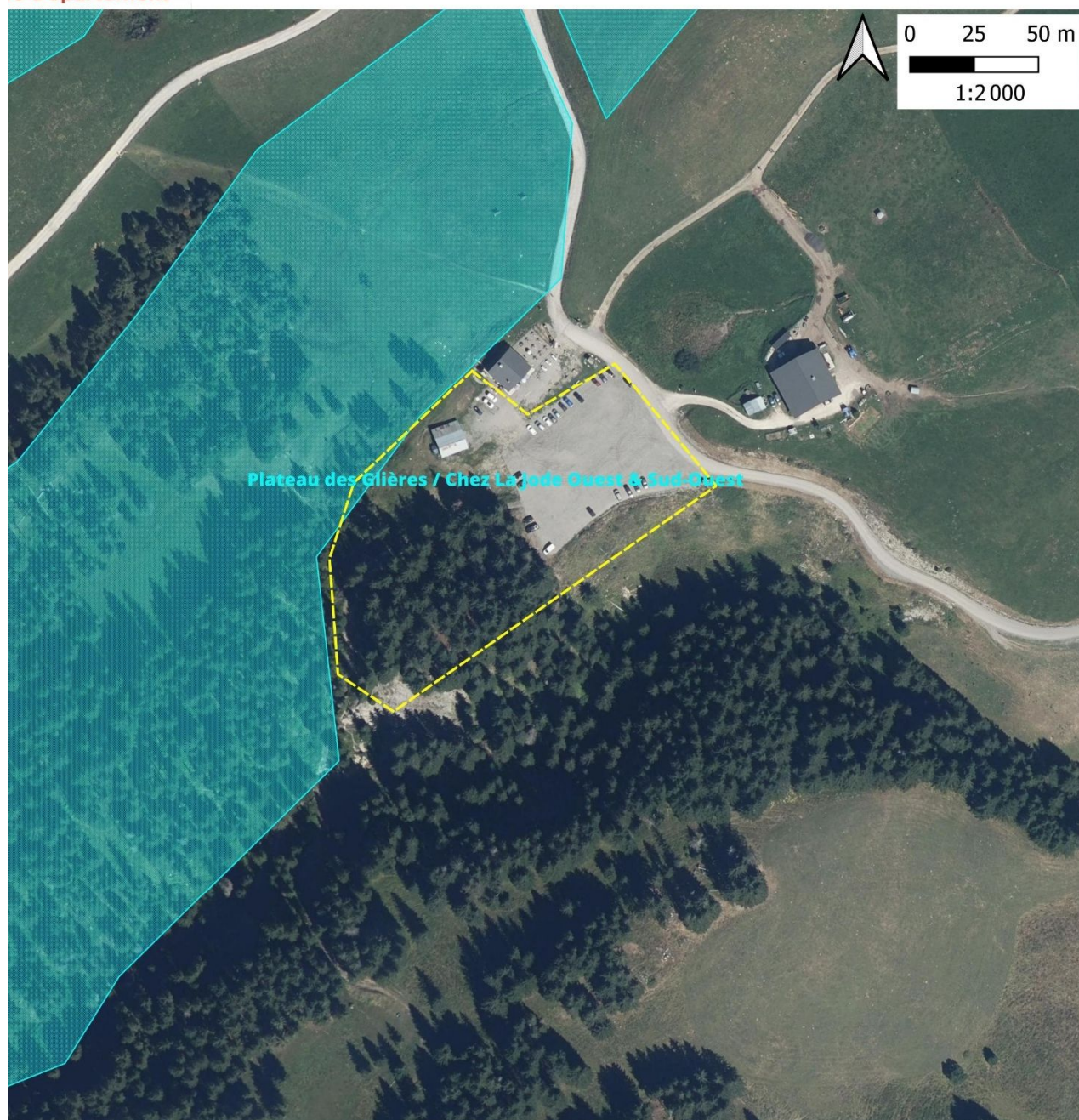
La définition générale de la zone humide inscrite dans le code de l'environnement (article L 211-1) répondant à l'objectif législatif de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau est la suivante : « Les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (définition de la loi sur l'eau de 1992). Les zones humides sont des réservoirs de vie et des lieux où la production de matières vivantes est l'une des plus fortes. Elles ont un pouvoir d'épuration important, filtrant les pollutions, réduisant l'érosion, contribuant au renouvellement des nappes phréatiques, stockant naturellement le carbone, protégeant des crues et des sécheresses.

Ces espaces sont souvent considérés comme des terrains improductifs et sans intérêt car les services qu'ils rendent sont souvent méconnus et ne sont pas directement identifiés. 67 % de leur surface ont ainsi disparues sous la conjonction de trois facteurs : l'intensification des pratiques agricoles, des aménagements hydrauliques inadaptés et la pression de l'urbanisation et des infrastructures de transport.

Les inventaires départementaux de Rhône-Alpes et les cartographies associées constituent des outils privilégiés d'identification de zones humides répondant à cette définition. Ils sont des supports méthodologiques et d'alerte à l'attention des différents acteurs du territoire et des services de police de l'eau de l'État. Les zones humides de ces inventaires départementaux ne constituent pas directement des zonages opposables, mais doivent être prises en compte, par exemple, dans le cadre d'élaboration ou de révision d'un plan local d'urbanisme (PLU), de demande d'autorisation au titre de la police de l'eau, d'élaboration de mesures compensatoires, de mise en œuvre des SDAGE, etc.

De nombreuses Zones Humides départementales sont présentes localement, plus ou moins éloignées du site d'étude, sauf la ZH n° 74ASTERS0237 « Plateau des Glières / Chez La Jode Ouest & Sud-Ouest » contigüe au périmètre de la zone d'étude.

Le site d'étude n'est pas localisé dans le périmètre de l'inventaire départemental des zones humides ou des tourbières, mais contigüe à la zone de tourbière du « Plateau des Glières / Chez La Jode Ouest & Sud-Ouest ».



Légende

- Périmètre de prospection
- Inventaire départemental des zones humides et tourbières

Fig. 5 - Périmètres d'inventaires des zones humides départementales et zone de projet

2.2.3 Synthèse des périmètres d'intérêt écologique au sein de l'aire d'étude éloignée

Le tableau suivant présente les différents périmètres d'intérêt écologique présents au sein de l'aire d'étude éloignée.

Statut du périmètre	Code et dénomination	Distance et localisation vis-à-vis de l'aire d'étude restreinte	Contrainte réglementaire qui pourrait s'appliquer au sein de l'aire d'étude restreinte
Zonages réglementaires			
Site Natura 2000 – Zone Spéciale de Conservation (ZSC)	Les Frettes - Massif des Glières ZSC FR8201704	Contigüe	NON (Absence d'espèce et d'habitats d'espèces ayant justifiés la création des sites Natura 2000. Evaluation des incidences Natura 2000 peu probable)
Site Natura 2000 – Zone de Protection Spéciale (ZPS)	Les Frettes - Massif des Glières ZPS FR8212009	Contigüe	
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)	/	/	NON
Réserve Naturelle Nationale (RNN)	Réserve biologique dirigée de la Montagne des Frettes	1,4 km au Nord	NON
Zonages d'inventaires			
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I	Tourbières du plateau des Glières 74200003	Contigüe	NON mais prise en compte dans l'analyse des enjeux environnementaux
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II	Centre du massif des Bornes 7420	Inclus	NON mais prise en compte dans l'analyse des enjeux environnementaux
Inventaire Départemental des zones humides et tourbières	Plateau des Glières / Chez La Jode Ouest & Sud-Ouest 74ASTERS0237	Contigüe	NON mais prise en compte dans l'analyse des enjeux environnementaux

Tabl. 1 - Synthèse des périmètres d'intérêt écologique au sein de l'aire d'étude

2.3 DONNEES FAUNE ET FLORE CONNUES LOCALEMENT

L'ensemble des zonages et inventaires (ZNIEFF, Natura 2000), couplées aux données issues de l'INPN et de la base de données Biodiv'AURA notamment, ont permis de dresser des tableaux des enjeux faune et flore locaux, et plus précisément sur la zone d'étude.

2.3.1 Les données bibliographies concernant les espèces végétales

Plusieurs espèces végétales patrimoniales (protégées, menacées ou rares) sont présentes sur le territoire communal. Ces espèces sont présentées dans le tableau suivant :

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR- Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR- Rhône Alpes			
INPN	82420	Ericaceae	<i>Andromeda polifolia</i> L., 1753 Andromède	PN Art. 1				LC	EN	MAJEURE	800-1600 m - Tourbières bombées, landes tourbeuses	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	82504	Primulaceae	<i>Androsace helvetica</i> (L.) All., 1785 Androsace de Suisse	PN Art. 1				VU	LC	FORTE	2200-3000 m - Alluvions des torrents	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	82529	Primulaceae	<i>Androsace pubescens</i> DC., 1805 Androsace pubescente	PN Art. 1				LC	LC	FAIBLE	2200-3000 m - Rochers calcaires stables ou délités	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	88509	Cyperaceae	<i>Carex firma</i> Mygind ex Host, 1797 Laïche rigide	PN Art. 1				VU	VU	FORTE	1700 - 2300 m - Rochers calcaires	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	88562	Cyperaceae	<i>Carex heleonastes</i> Ehrh. ex L.f., 1782 Laïche des marais	PN Art. 1				EN	CR	MAJEURE	700-1500 m - Tourbières de transition neutro-alcalines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	88632	Cyperaceae	<i>Carex limosa</i> L., 1753 Laïche des tourbières	PN Art. 1					EN	MAJEURE	0-2600 m - Bas-marais tremblants, tourbières de transition	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	154761	Cyperaceae	<i>Carex magellanica</i> subsp. <i>irrigua</i> (Wahlenb.) Hiitonen Laïche de Magellan	PN Art. 1				NT		MODEREE	1400-2200 m - Sources, bas marais tourbeux subalpins acidiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	94041	Orchidaceae	<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753 Sabot de Vénus	PN Art. 1		An II	CB I CW-A-B	NT	LC	MODEREE	300-1800 m - Ourlets thermophiles et sous-bois basiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	94068	Cystopteridaceae	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv., 1827 Cystoptéris des montagnes	PN Art. 1				LC	NT	MODEREE	800-2300 m - Ravins forestiers, rochers et éboulis ombragés, surtout sur calcaire	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR- Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR- Rhône Alpes			
INPN	95056	Lycopodiaceae	<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub, 1975 Lycopode des Alpes	PN Art. 1		An V		LC	LC	FAIBLE	1000-2300 m - Landes ouvertes psychrophiles arctico alpines acidiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	95442	Droseraceae	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753 Rossolis à feuilles rondes	PN Art. 1				LC	NT	MODEREE	0-2000 m - Tourbières à sphaignes, landes tourbeuses	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	97133	Apiaceae	<i>Eryngium alpinum</i> L., 1753 Panicaut des Alpes	PN Art. 1		An II	CB I	NT	EN	MAJEURE	1400-2300 m - Mégaphorbiaies et prairies de fauches basiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	99185	Liliaceae	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809 Gagée jaune	PN Art. 1					LC	FAIBLE	200-2200 m - sous-bois herbacés et ourlets à humus doux, pelouses subalpines eutrophiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	113682	Pinaceae	<i>Pinus mugo</i> Turra, 1764 Pin mugho	PN Art. 1				LC	LC	FAIBLE	1600-2400 m - Fourrés et landes subalpins	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	115891	Primulaceae	<i>Primula lutea</i> Vill., 1787 subsp. <i>lutea</i> Primevère jaune	PN Art. 1						FAIBLE	400-2200 m - Rochers calcaires	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	121500	Scheuchzeriaceae	<i>Scheuchzeria palustris</i> L., 1753 Scheuchzérie des tourbières	PN Art. 1					VU	FORTE	600-1700 m - Dépressions inondées de tournières bombées, gouilles de cicatrisation	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	128084	Typhaceae	<i>Typha minima</i> Funck, 1794 Petite massette	PN Art. 1			CB-1	LC	EN	MAJEURE	0-800 m - Alluvions des cours d'eau	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR- Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR- Rhône Alpes			
INPN ZNIEFF	87218	Poaceae	<i>Calamagrostis canescens</i> (Weber) Roth, 1789 Calamagrostide blanchâtre		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-1200 m - Mégaphorbiaies, Magnocariçaies et roselières turfcicoles mésotrophiles à eutrophiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	88614	Cyperaceae	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh., 1784 Laîche à fruit barbu		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-2200 m - Tourbières de transition alcalines à acidiphiles, radeaux tremblants	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	88762	Cyperaceae	<i>Carex pauciflora</i> Lightf. Laîche pauciflore		PR-RA				EN	MAJEURE	500-2200 m - Tourbières bombées actives acides à sphaignes	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	90561	Orchidaceae	<i>Chamorchis alpina</i> (L.) Rich., 1817 Chaméorchis des Alpes		PR-RA		CW-B	NT	LC	MODEREE	1800-2600 m - Pelouses alpines basiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	94287	Orchidaceae	<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Saut. ex Rchb.) Soó, 1962 Dactylorhize de Traunsteiner		PR-RA		CW-B	NT	NT	MODEREE	200-2400 m - Tourbières et bas-marais, surtout basiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	94756	Caryophyllaceae	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill., 1789 Œillet mignardise		PR-RA			LC	LC	FAIBLE	400-2200 m - Pelouses xérophiles des corniches calcaires	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	96454	Orchidaceae	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw., 1800 Épipactis à petites feuilles		PR-RA		CW-B	LC	LC	FAIBLE	0-1700 m - sous-bois herbacés et ourlets thermophiles surtout basiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR- Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR- Rhône Alpes			
INPN	96664	Ericaceae	<i>Erica carnea</i> L., 1753 Bruyère des neiges		PR-RA			LC	NT	MODEREE	800-2300 m - Sous-bois montagnards et subalpins, principalement de pinède à <i>Pinus sylvestris</i> , rarement pelouses	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	100614	Orchidaceae	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817 Gymnadenie odorante		PR-RA		CW-B	VU	LC	FORTE	0-2400 m - Pelouses mésophiles à hygrophiles, surtout basiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	103628	Asteraceae	<i>Inula helvetica</i> Weber, 1784 Inule de Vaillant		PR-RA			LC	NT	MODEREE	0-1200 m - Mégaphorbiaies et ourlets +/- hygrophiles, ripisylves	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	104123	Juncaceae	<i>Juncus arcticus</i> Willd., 1799 Jonc arctique		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	1800-2800 m - Bas-marais acidiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	109213	Hydrocharitaceae	<i>Najas marina</i> L., 1753 Naïade marine		PR-RA			DD		FAIBLE	0-400 m - Herbiers dulçaquicoles eutrophiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	113620	Lentibulariaceae	<i>Pinguicula grandiflora</i> Lam., 1789 Grassette à grandes fleurs		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	700-2200 m - Bas marais basiphiles oligotrophiles, parfois suintements sur rochers	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	115228	Potamogetonaceae	<i>Potamogeton alpinus</i> Balb., 1804 Potamot des Alpes		PR-RA			VU	VU	FORTE	2-2200 m - Herbiers dulçaquicoles acidiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne**
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR- Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR- Rhône Alpes			
INPN	116542	Ericaceae	<i>Pyrola media</i> Sw., 1804 Pyrole moyenne		PR-RA				LC	FAIBLE	100-2200 m - sous-bois herbacés et landes acidiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	120048	Salicaceae	<i>Salix glaucosericea</i> Flod., 1943 Saule glauque		PR-RA			LC	LC	FAIBLE	1600-2600 m - Pelouses rocaillies et éboulis acidiphiles ouverts	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	126034	Lamiaceae	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753 Germandrée des marais		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-1300 m - Prairies hygrophiles ouvertes ou inondables	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	127191	Cyperaceae	<i>Trichophorum alpinum</i> (L.) Pers., 1805 Scirpe de Hudson		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	800-2500 m - Bas-marais et tourbières de transition	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	128343	Ericaceae	<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schmalh., 1871 Canneberge à petits fruits		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	800-1600 m - Tourbières bombées	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	88400	Cyperaceae	<i>Carex brunnescens</i> (Pers.) Poir., 1813 Laîche brunâtre						NT	MODEREE	1400-2300 m - Landes et peissières acidiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
ZNIEFF	88468	Cyperaceae	<i>Carex diandra</i> Schrank, 1781 Laîche à deux étamines					NT	EN	MAJEURE	0-1800 m - Tremblants tourbeux oligotrophiles	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	88472	Cyperaceae	<i>Carex dioica</i> L., 1753 Laîche dioïque						EN	MAJEURE	0-1700 m - Bas marais tourbeux basiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	92217	Rosaceae	<i>Comarum palustre</i> L., 1753 Potentille des marais					LC	LC	FAIBLE	0-2000 m - Tourbières flottantes	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR- Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR- Rhône Alpes			
ZNIEFF	96861	Cyperaceae	<i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753 Linaigrette vaginée					LC	LC	FAIBLE	0-2300 m - Tourbières bombées acides matures ou en voie d'assèchement	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	112577	Orobanchaceae	<i>Pedicularis foliosa</i> L., 1767 Pédiculaire feuillée					LC	LC	FAIBLE	1200-2300 m - Prairies et mégaphorbiaies subalpines	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	114243	Poaceae	<i>Poa hybrida</i> Gaudin, 1808 Pâturin hybride					LC	LC	FAIBLE	1200-1800 m - Sous-bois humides, mégaphorbiaies, couloirs herbeux ombragés sur calcaires	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

* Selon le référentiel taxonomique TaxRef v18.0 mise en ligne le 9 janvier 2025

** Selon Tison J.-M. & De Foucault B. (coords), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.

Légende

Protection

Protection nationale (PN) : Arrêté du 13 mai 1982 : Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 1

Nom d'espèce : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Protection Régionale Rhône-Alpes (PR-RA) : Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale

Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/CEE (DH2) : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté

Réglementation

Convention de Berne (CB-1) : Convention relative à la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels de l'Europe, notamment des espèces et des habitats dont la conservation nécessite la coopération de plusieurs Etats, et de promouvoir une telle coopération.

Convention de Washington (CW-B) : Application de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) au sein de l'Union européenne : Annexe B

Listes rouges

Liste Rouge France : UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.

Liste Rouge régionale : 2015, Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central - Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes. 52 pages.

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Enjeux

Valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce : faible / modéré / fort / majeur

Potentialité sur le site : définie les potentialités en fonction des milieux présents : habitats présents, favorables ou non, habitats absents, espèces potentielles

Tabl. 2 - Liste des espèces végétales patrimoniales et sensibles citées dans la bibliographie communale et analyses des potentialités

Au niveau de la Flore, plusieurs espèces protégées sont listées dans la bibliographie communale. Certaines peuvent être présentes sur le site, leurs habitats étant présents. Il s'agit d'espèces de milieux forestiers, de lisières et des rochers calcaires. Une recherche ciblée a donc menée dans le cadre des inventaires 2025 pour permettre de confirmer ou d'infirmer leur présence sur le site.

2.3.2 Les données bibliographies concernant les espèces animales

Plusieurs espèces animales protégées sont présentes sur le territoire communal. Ces espèces sont présentées dans le tableau suivant :

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
MAMMIFERES												
N2000	60345	Vespertilionidae	Barbastella barbastellus Schreber, 1774 Barbastelle d'Europe	DH An.II	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Caves et et souterrains	Bâtiments et boisements de feuillus en plaine	Milieux ouverts à végétation structurée	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	60577	Canidae	Canis lupus Linnaeus, 1758 Loup	DH An.II	PN Art.2	VU	VU	FORTE	Tous les milieux naturels (espèce opportuniste)	Tous les milieux naturels (espèce opportuniste)	Ongulés, micromammifères Tous les milieux naturels	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	61098	Bovidae	<i>Capra ibex</i> Linnaeus, 1758 Bouquetin des Alpes		PN Art.2	NT	LC	MODEREE	Falaises entrecoupées de vires	Falaises entrecoupées de vires	Herbivore	Nulles à faibles - Habitats absents
N2000	60612	Felidae	<i>Lynx lynx</i> Linnaeus, 1758 Lynx boréal	DH An.II	PN Art.2	EN	EN	MAJEURE	Zones forestières avec sous-bois denses et couverts	Forêts boréales	Carnivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	200118	Vespertilionidae	<i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817 Murin de Daubenton	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et mines	Arbres à cavités et ponts à proximité d'eau	Toux milieux humides	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	60383	Vespertilionidae	<i>Myotis mystacinus</i> Kuhl, 1817 Murin à moustaches	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et mines	Bâtiments et cavités arboricoles	Zones humides	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	60127	Soricidae	<i>Neomys fodiens</i> Pennant, 1771 Crossope aquatique		PN Art.2	LC	VU	FORTE	Fossés humides dans les prés, cours d'eau, lacs et étangs, zones humides de montagne	Rivières, ruisseaux, berges, talus et zones humides	Invertébrés aquatiques	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	60479	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774 Pipistrelle commune	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Tous types de milieux	Tous types de milieux hors grottes et mines	Tous types de milieux	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
N2000	60295	Rhinolophidae	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Schreber, 1774 Grand rhinolophe	DH An.II DH An.IV	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Grottes et mines	Bâtiments, plus rarement grottes, en faible altitude	Boisements clairs, proches de champs	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
N2000	60313	Rhinolophidae	<i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800 Petit rhinolophe	DH An.II DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FORTE	Cavités souterraines	Bâtiments, grottes et arbres, jusqu'à 1200m	Boisements et jardins urbains arborés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	61153	Sciuridae	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 Écureuil roux		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Forêts	Forêts	Graines, noix	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
AVIFAUNE												
INPN	4597	Fringillidae	<i>Acanthis flammea</i> Linnaeus, 1758 Sizerin flammé		PN Art.3 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Transhumance en Octobre	Forêts, vergers, jardins	Granivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	2891	Accipitridae	<i>Accipiter gentilis</i> Linnaeus, 1758 Autour des palombes		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Boisements jusqu'à 2000 m à proximité de champs et prairies	Oiseaux moyens : pigeons, corvidés, turdidés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	2895	Accipitridae	<i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758 Épervier d'Europe		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Régions boisées denses jusqu'à 2000 m	Petits passereaux	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4192	Acrocephalidae	<i>Acrocephalus palustris</i> Bechstein, 1798 Rousserolle verderolle		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur dans les savanes du Sud-Est de l'Afrique	Végétation basse des marais, prés humides		Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4342	Aegithalidae	<i>Aegithalos caudatus</i> Linnaeus, 1758 Mésange à longue queue		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel, en bande	Bois, bosquets, haies, jusqu'à 1800 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
N2000	3533	Strigidae	<i>Aegolius funereus</i> Linnaeus, 1758 Chouette de Tengmalm	DO An.I	PN Art.3 CNPAn.I	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères et de Hêtres en montagne	micromammifères	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN / N2000	2869	Accipitridae	<i>Aegypius monachus</i> Linnaeus, 1766 Vautour moine	DO An.I	PN Art.3	EN		MAJEURE	Sédentaire	Montagnes et collines boisées de Pin sylvestre	Charognard	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2971	Phasianidae	<i>Alectoris graeca</i> Meisner, 1804 Perdrix bartavelle	DO An.I	C	NT	NT	MODEREE	Hivernage à basse altitude	1000 à 2000 m - Terrains accidentés et rocaillieux en montagne	Mixte : granivore et insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	1958	Anatidae	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758 Sarcelle d'hiver		C	VU		FORTE	Migrateur partiel	Etangs avec roseaux, marais et tourbières, jusqu'en montagne	Invertébrés (mollusques, insectes, crustacés)	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	1966	Anatidae	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758 Canard colvert			LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Zones humides, berges des lacs et rivières, forêts alluviales	Omnivore en reproduction, végétarien en intersaison	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3726	Motacillidae	<i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758 Pipit farlouse		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Sqédentaire ou migrateur dans le bassin méditerranéen	Tourbières, landes et prairies humides, cultures	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3733	Motacillidae	<i>Anthus spinoletta</i> Linnaeus, 1758 Pipit spioncelle		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur partiel - Berges, marais, milieux littoraux du pourtour méditerranéen	1400-2500 m - Prairies et pelouses alpines avec rochers	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3723	Motacillidae	<i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758 Pipit des arbres		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire ou transhumance à basse altitude	Lisières, clairières, landes	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3551	Apodidae	<i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758 Martinet noir		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique au Sud de l'équateur	Milieux rupestres, habitations	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2645	Accipitridae	<i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758 Aigle royal	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Sédentaire	Escarpements rocheux de montagne	Opportuniste : passereaux, rongeurs, mammifères	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2506	Ardeidae	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758 Héron cendré		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bords des cours d'eau et des plans d'eau bordés d'arbres, parfois marais	Crustacés, poissons, amphibiens, petits mammifères	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	3522	Strigidae	<i>Asio otus</i> Linnaeus, 1758 Hibou moyen-duc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Milieux semi-boisés de conifères principalement, sur un vieux nid	micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN / N2000	199294	Phasianidae	<i>Bonasa bonasia</i> Linnaeus, 1758 Gélinotte des bois	DO An.I		NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Forêts mixtes et touffues, riches en noisetiers	Omnivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2623	Accipitridae	<i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758 Buse variable		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Régions boisées, cultivées	Opportuniste : micromammifères, reptiles, insectes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4583	Fringillidae	<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758 Chardonneret élégant		PN Art.3	VU	LC	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Vergers, jardins, bois clairs, à proximité de zones ouvertes	Granivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4576	Fringillidae	<i>Carduelis citrinella</i> Pallas, 1764 Venturon montagnard		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Sédentaire ou migrateur partiel	700-2000 m - Pâturages boisés de conifères	Granivore et insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3791	Certhiidae	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820 Grimpereau des jardins		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Vieilles forêts, jusqu'à 1800 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	3784	Certhiidae	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758 Grimpereau des bois		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères et Hêtraies jusqu'à 1800 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4582	Fringillidae	<i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758 Verdier d'Europe		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Jardins, parcs, taillis, bois clairs, jusqu'à 1500 m	Granivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
N2000	2514	Ciconiidae	<i>Ciconia nigra</i> Linnaeus, 1758 Cigogne noire	DO An.I	PN Art.3 CNPAn.I	EN		MAJEURE	Migrateur sub-saharien	Forêts peu occupées à grands arbres	Poissons, invertébrés et petits mammifères	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3958	Cinclidae	<i>Cinclus cinclus</i> Linnaeus, 1758 Cincla plongeur		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Zones humides	Invertébrés, crustacés, mollusques	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2873	Accipitridae	<i>Circaetus gallicus</i> Gmelin, 1788 Circaète Jean-le-Blanc	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique	Versants montagneux, bois, clairières, jusqu'à 1600 m	Couleuvres, serpents	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2878	Accipitridae	<i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758 Busard des roseaux	DO An.I	PN Art.3	NT		MODEREE	Migrateur partiel (surtout les continentaux aux abords de la méditerranée, Afrique de l'ouest, sub-saharienne)	Marais avec étendues de roseaux denses, jusqu'aux zones plus sèches, en plaine	Amphibiens, micromammifères, reptiles, insectes	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN / N2000	2881	Accipitridae	<i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1758 Busard Saint-Martin	DO An.I	PN Art.3	LC	EN	MAJEURE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique de l'Ouest	Marais, landes, terres cultivées	micromammifères, passereaux, amphibiens	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4625	Fringillidae	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> Linnaeus, 1758 Grosbec casse-noyaux		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Forêts, boqueteaux, parcs	Granivore, grosses graines et noyaux	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4510	Corvidae	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758 Grand corbeau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, arbres	Omnivore, nécrophage, détritophage	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	3053	Rallidae	<i>Crex crex</i> Linnaeus, 1758 Râle des genêts	DO An.I	PN Art.3	EN		MAJEURE	Migrateur au Sud de l'Afrique	Prairies humides et marais herbeux, zones plus sèches en montagne	Mixte : granivore et insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3465	Cuculidae	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758 Coucou gris		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud de l'Afrique	Régions boisées	Insectivore, vers, chenilles	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	1027359	Sylviidae	<i>Curruca curruca</i> (Linnaeus, 1758) Fauvette babillarde		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Nord-Est de l'Afrique, et Moyen Orient	Lisières, arbustes, haies arbustives, jardins	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne**
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	534742	Paridae	<i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758 Mésange bleue		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, jardins, parcs, roseaux, jusqu'à plus de 1500 m	Insectivore et granivore en hiver	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	459478	Hirundinidae	<i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle de fenêtre		PN Art.3	NT	LC	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Régions rurales ou urbaines, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3611	Picidae	<i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758 Pic épeiche		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous milieux boisés	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN / N2000	3608	Picidae	<i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758 Pic noir	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Futaies	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4663	Emberizidae	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766 Bruant fou		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Versants rocheux, près secs jusqu'à 2700 m	Mixte	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4659	Emberizidae	<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1758 Bruant zizi		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Haies, vignes, jardins, plutôt ensoleillés, jusqu'à 1400 m	Granivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4657	Emberizidae	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758 Bruant jaune		PN Art.3	VU	NT	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Friches arbustives, landes et fourrés de montagnes	Mixte : granivore, insectivore en période de reproduction	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4001	Muscicapidae	<i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758 Rougegorge familier		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous les milieux boisés jusqu'à 2000 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	2676	Falconidae	<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758 Faucon émerillon	DO An.I	PN Art.3	LC	RE	MAJEURE	Migrateur : Nord de l'amérique du Sud, Afrique, Inde et Vietnam	<i>Non nicheur en France</i> landes découvertes, falaises et dunes	Petits passereaux	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2938	Falconidae	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771 Faucon pèlerin	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Falaises, montagne, landes	Oiseaux	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2679	Falconidae	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758 Faucon hobereau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur dans les savanes arborées sud africaines	Boisements clairs, plaines Utilise de vieux nids de corneilles ou rapaces	Petits passereaux	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2669	Falconidae	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758 Faucon crécerelle		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Rochers et falaises, boisements écartés, sur d'anciens nids	micromammifères, insectes, lézards	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2674	Falconidae	<i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766 Faucon kobez	DO An.I	PN Art.3	NA	NA	FAIBLE	Migrateur en Afrique	Pelouses avec buissons, lisières, sur d'anciens nids de corvidés	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4327	Muscicapidae	<i>Ficedula albicollis</i> Temminck, 1815 Gobemouche à collier	DO An.I	PN Art.3	NT		MODEREE	Migrateur au sud est de l'Afrique	Bois clairs de feuillus ou mixtes, vergers, avec arbres à cavités	Insectivore et quelques baies	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4330	Muscicapidae	<i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas, 1764 Gobemouche noir		PN Art.3	VU	EN	MAJEURE	Migrateur au Sud du Sahara	Bois clairs de feuillus ou mixtes, vergers, avec arbres à cavités jusqu'à 1500 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4564	Fringillidae	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758 Pinson des arbres		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous milieux avec des arbres	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4568	Fringillidae	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758 Pinson du nord		PN Art.3	DD		FAIBLE	Migrateur de Scandinavie, hivernage dans les hêtraies et lisières	<i>Non nicheur en France</i>	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2543	Scolopacidae	<i>Gallinago gallinago</i> Linnaeus, 1758 Bécassine des marais		C			MAJEURE	Migrateur partiel (populations nordiques vers l'Europe de l'Ouest)	Marais, prairies humides, landes tourbeuses	Invertébrés (insectes, crustacés, mollusques)	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	3507	Strigidae	<i>Glaucidium passerinum</i> Linnaeus, 1758 Chevêchette d'Europe	DO An.I	PN Art.3	NT	LC	MODEREE	Sédentaire	Vieilles forêts, régions montagneuses froides et humides	micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN / N2000	2852	Accipitridae	<i>Gypaetus barbatus</i> Linnaeus, 1758 Gypaète barbu	DO An.I	PN Art.3	EN		MAJEURE	Sédentaire	Massifs montagneux, sur falaises	Nécrophage : Os, tendons, ligaments	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN / N2000	2860	Accipitridae	<i>Gyps fulvus</i> Hablizl, 1783 Vautour fauve	DO An.I	PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Régions montagneuses et plaines sur les hautes falaises	Nécrophage	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3696	Hirundinidae	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle rustique		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Régions rurales et suburbaines, à proximité d'eau	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	3807	Laniidae	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758 Pie-grièche écorcheur	DO An.I	PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur au Sud de l'Afrique	Buissons, haies, broussailles, jusqu'à 1800 m	Gros insectes	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	889047	Fringillidae	<i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758 Linotte mélodieuse		PN Art.3	VU	LC	FORTE	Migrateur en Afrique du Nord-Est et Turquie	Haies, vignes, landes, à proximité de zones ouvertes	Granivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	534750	Paridae	<i>Lophophanes cristatus</i> Linnaeus, 1758 Mésange huppée		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères principalement	Mixte : insectivores et granivore en hiver	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4603	Fringillidae	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758 Bec-croisé des sapins		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de résineux	Graines de conifères	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
N2000	3670	Alaudidae	<i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758 Alouette lulu	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur partiel au Sud	Lieux secs ensoleillés, landes, pâturages, avec arbres épars	Mixte : insectivores et granivore en hiver	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	2962	Phasianidae	<i>Lyrurus tetrix</i> Linnaeus, 1758 Tétras lyre	DO An.I	C	NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Lisières des forêts, mosaïques d'habitats	Majoritairement végétarien (feuilles, bourgeons, graines, fruits) complété par invertébrés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	2818	Anatidae	<i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758 Harle bièvre		PN Art.3	NT	VU	FORTE	Migrateurs : zones méridionales	Zones humides arborées pour le nid	Piscivore et invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2840	Accipitridae	<i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783 Milan noir	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique tropicale	Bois, lacs, cours d'eau	Nécrophage, détritophage, poissons morts, insectes	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2844	Accipitridae	<i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758 Milan royal	DO An.I	PN Art.3 CNPAn.I	VU	NT	FORTE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique du Nord	Régions montueuses boisées	Nécrophage, détritophage, poissons morts, micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4084	Muscicapidae	<i>Monticola saxatilis</i> Linnaeus, 1758 Monticole de roche		PN Art.3	NT	EN	MAJEURE	Migrateur au Sud du Sahara	Rochers, ruines, jusqu'à 2500 m	Insectes, baies	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4537	Passeridae	<i>Montifringilla nivalis</i> Linnaeus, 1766 Niverolle alpine		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Rochers des pelouses alpines	Mixte	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	3941	Motacillidae	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758 Bergeronnette grise		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Régions habitées et maisons	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3755	Motacillidae	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771 Bergeronnette des ruisseaux		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rives des eaux courantes	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3741	Motacillidae	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758 Bergeronnette printanière		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Prés humides et pâturages, landes, friches	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4319	Muscicapidae	<i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764 Gobemouche gris		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Bois clairs, lisières, bocages, jusqu'à 1500 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4480	Corvidae	<i>Nucifraga caryocatactes</i> Linnaeus, 1758 Cassenoix moucheté		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères de montagne	Graines de conifères, fruits charnus	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4064	Muscicapidae	<i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758 Traquet motteux		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Pâturages rocheux, éboulis, dunes, landes	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
N2000	2660	Pandionidae	<i>Pandion haliaetus</i> Linnaeus, 1758 Balbuzard pêcheur	DO An.I	PN Art.3 CNPAn An.I	VU		FORTE	Migrateur : Afrique du Nord, péninsule ibérique	Bordures des plans d'eau douce ou de mer, sur corniches, grands arbres ou pylônes	Poissons	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	3764	Paridae	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758 Mésange charbonnière		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, jardins, parcs, jusqu'à 2000 m	Insectivore, graines en hiver	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4525	Passeridae	<i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758 Moineau domestique		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Habitations	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	534751	Paridae	<i>Periparus ater</i> Linnaeus, 1758 Mésange noire		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères de montagne	Mixtes : graines de conifères et insectes	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN / N2000	2832	Accipitridae	<i>Pernis apivorus</i> Linnaeus, 1758 Bondrée apivore	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Boisements avec clairières et prairies	Insectivoer : larves, hyménoptères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	2440	Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758 Grand Cormoran		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Côtes, estuaires, lagunes, lacs et rivières	Poissons	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4035	Muscicapidae	<i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774 Rougequeue noir		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, édifices	Insectivore, flexible	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4040	Muscicapidae	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> Linnaeus, 1758 Rougequeue à front blanc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur entre l'Afrique du Nord et l'Afrique tropicale	Bois, parcs, vergers, jardins	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4269	Phylloscopidae	<i>Phylloscopus bonelli</i> Vieillot, 1819 Pouillot de Bonelli		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud du Sahara	Bois clairs ensoleillés, souvent de conifères, taillis, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4280	Phylloscopidae	<i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887 Pouillot véloce		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique du Nord	Boisements de tous types	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4272	Phylloscopidae	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> Bechstein, 1793 Pouillot siffleur		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur : Afrique Tropicale	Futaies de Hêtre ou Chêne à sous-bois maigres, plus rarement de conifères, jusqu'à 1500 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4289	Phylloscopidae	<i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758 Pouillot fitis		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur : Afrique du sud, Sahara et quelques uns au nord du Sahara	Bois clairs et broussailles jusqu'à 1300 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN / N2000	3638	Picidae	<i>Picoides tridactylus</i> Linnaeus, 1758 Pic tridactyle	DO An.I	PN Art.3 CNPAn.I		EN	MAJEURE	Migrateur : au sud	Bois clairs de conifères, jusqu'à 1500 m	Larves xylophages et coléoptères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	3603	Picidae	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758 Pic vert		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois clairs, lisières, parcs, vergers	Fourmis et larves, insectes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	534752	Paridae	<i>Poecile montanus</i> Conrad, 1827 Mésange boréale		PN Art.3	VU	DD	FORTE	Sédentaire	Sous-bois denses de feuillus, au bord des cours d'eau et marais	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	534753	Paridae	<i>Poecile palustris</i> Linnaeus, 1758 Mésange nonnette		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, marais, haies, jusqu'à 1200 m	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3984	Prunellidae	<i>Prunella collaris</i> Scopoli, 1769 Accenteur alpin		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur partiel à basses altitudes	Rochers	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3978	Prunellidae	<i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758 Accenteur mouchet		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Buissons, taillis	Mixte : insectes et graines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3692	Hirundinidae	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> Scopoli, 1769 Hirondelle de rochers		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Nord de la Méditerranée	Rochers et régions suburbaines jusqu'à 2000 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4485	Corvidae	<i>Pyrrhocorax graculus</i> Linnaeus, 1766 Chocard à bec jaune		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Parois rocheuses de montagne	Omnivore, détritophage	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN / N2000	4488	Corvidae	<i>Pyrrhonorax pyrrhonorax</i> Linnaeus, 1758 Crave à bec rouge	DO An.I	PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Parois rocheuses de montagne	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4619	Fringillidae	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> Linnaeus, 1758 Bouvreuil pivoine		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Migrateur au Sud de l'Europe	Forêts des montagnes	Granivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	459638	Regulidae	<i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820 Roitelet triple bandeau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères, également de feuillus en plaine, jusqu'à 1600 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4308	Regulidae	<i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758 Roitelet huppé		PN Art.3	NT	VU	FORTE	Sédentaire	Bois de résineux, principalement d'Epicéas, de tous types	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	3688	Hirundinidae	<i>Riparia riparia</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle de rivage		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateurs : zones plus chaudes	Régions ouvertes à proximité d'eau	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4049	Muscicapidae	<i>Saxicola rubetra</i> Linnaeus, 1758 Tarier des prés		PN Art.3 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Migrateur en Afrique	Prairies humides, landes, milieux plus secs en montagnes, jusqu'à 2400 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	199425	Muscicapidae	<i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766 Tarier pâtre		PN Art.3	NT	LC	MODEREE	Sédentaire ou erratique	Lieux découverts, végétation basse de buissons, jusqu'à 1500 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
N2000	2559	Scolopacidae	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758 Bécasse des bois		C	LC	NT	MODEREE	Migrateur : France	Régions boisées	Vers, insectes, petits mollusques	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4571	Fringillidae	<i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766 Serin cini		PN Art.3	VU	NT	FORTE	Migrateur en Syrie ou Lybie, sédentaire pour les populations de basses altitude	Parcs, jardins, boisements clairs jusqu'à 1800 m	Mixte : insectes et graines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3774	Sittidae	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758 Sittelle torchepot		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Bois clairs de feuillus ou mixtes, avec présence d'arbres à cavités	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	836222	Anatidae	<i>Spatula querquedula</i> Linnaeus, 1758 Sarcelle d'été		C	VU		FORTE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Zones humides à végétation riveraine abondante	Omnivore, à dominante végétarienne	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	889056	Fringillidae	<i>Spinus spinus</i> Linnaeus, 1758 Tarin des aulnes		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire dans les boisements d'Aulne ou Bouleau	Forêts d'Epicéas en montagne, jusqu'à 1700 m	Granivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	3518	Strigidae	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758 Chouette hulotte		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, parcs, jardins	micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4257	Sylviidae	<i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758 Fauvette à tête noire		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Forêts, haies, jardins et parcs	Mixte : insectes et graines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4254	Sylviidae	<i>Sylvia borin</i> Boddaert, 1783 Fauvette des jardins		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne ou Afrique du Sud	Sous-bois, taillis, haies, parc et jardins	Insectivore, fruits	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3561	Apodidae	<i>Tachymarptis melba</i> Linnaeus, 1758 Martinet à ventre blanc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique tropicale	Rochers et falaises exposées	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
N2000	2964	Phasianidae	<i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758 Grand Tétras	DO An.I	C	VU		FORTE	Sédentaire	Taïga, forêts de conifères et mixtes à sous-bois riches en Ericacées	Mixte : Bourgeons, aiguilles et pousses de conifères, insectes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3780	Sittidae	<i>Tichodroma muraria</i> Linnaeus, 1758 Tichodrome échelette		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Sédentaire ou migrateur partiel à basse altitude	Rochers, falaises, gorges	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2603	Scolopacidae	<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758 Chevalier culblanc		PN Art.3	LC	DD	FAIBLE	Migrateurs : sub-saharien, pourtours méditerranéens et zones côtières	<i>Non nicheur en France</i> Marais, rivages des cours d'eau, étang	Invertébrés divers	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	3967	Troglodytidae	<i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758 Troglodyte mignon		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bord des cours d'eau dans les bois, jardins, landes, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4112	Turdidae	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758 Merle à plastron		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères	Invertébrés, baies	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	3590	Upupidae	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758 Huppe fasciée		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique tropicale	Lisières de bois, vergers, parcs, sites ouverts, souvent dans les arbres d'ornement	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
HERPETOFAUNE - Amphibiens												
INPN	259	Bufonidae	<i>Bufo bufo</i> Linnaeus, 1758 Crapaud commun		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Forêts	Espèce ubiquiste	Invertébrés divers: araignées, vers, limaces, insectes	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	351	Ranidae	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758 Grenouille rousse		PN Art. 4	LC	NT	MODEREE	Boisements et ruisseaux	Etangs forestiers, mares et lacs d'altitude	Petits crustacés aquatiques, mollusques, vers, invertébrés	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	444430	Salamandridae	Ichthyosaura alpestris Laurenti, 1768 Triton alpestre		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Landes	Zones humides et Tourbières de montagne	Petits crustacés aquatiques, larves et œufs, invertébrés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
HERPETOFAUNE - Reptiles												
INPN	77490	Anguidae	Anguis fragilis Linnaeus, 1758 Orvet fragile		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Lisières et friches, Hêtraies. Milieux à forte couverture végétale, plutôt humide mais pas mouillé		Gastéropodes et lombrics, arthropodes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	77756	Lacertidae	Podarcis muralis Laurenti, 1768 Lézard des murailles	DH An.IV	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Anfractosités des rochers, trous souterrains, interstices des murs	Amas ensoleillés de pierres	Insectes divers	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	78130	Viperidae	Vipera aspis Linnaeus, 1758 Vipère aspic		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Coteux rocheux, lisières, zone humide en montagne		Micrommamifères	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	79278	Lacertidae	Zootoca vivipara Jacquin, 1787 Lézard vivipare	DH An.IV	PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Landes et pelouses d'altitude, à proximité d'eau		Insectes divers	Nulles à faibles - Habitats absents
ENTOMOFAUNE - Lépidoptères												
INPN	53926	Nymphalidae	Boloria aquilonaris Stichel, 1908 Nacré de la Canneberge		PN Art.2	NT		MAJEURE	Au premier stade de développement du papillon sur sa plante hôte (tourbières acidophiles)	Tourbières à Vaccinium oxycoccos	Pousses et fleurs d'airelles canneberges	Nulles à faibles - Habitats absents

Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	53631	Nymphalidae	<i>Coenonympha tullia</i> (Müller, 1764) Fadet des tourbières		PN Art.2	VU	CR	MAJEURE	La chenille hiverne et termine son développement au printemps	Tourbières, landes humides et marécages	<i>Rhynchospora alba</i> , <i>Eriophorum vaginatum</i> , <i>Eriophorum angustifolium</i> , <i>Carex rostrata</i>	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	53865	Nymphalidae	<i>Euphydryas aurinia</i> Rottemburg, 1775 Damier de la Succise	An. II	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Chenille en groupe dans un nid	Prairies humides et tourbières à <i>Scabiosa</i>	<i>Knautia arvensis</i> , <i>Succisa pratensis</i> , <i>Scabiosa columbaria</i> , <i>Lonicera periclymenum</i> , <i>L. implexa</i>	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	54496	Papilionidae	<i>Parnassius apollo</i> Linnaeus, 1758 Apollon	IV	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Chenille dans l'œuf	Pierriers à <i>Sedum</i> sp.	<i>Sedum album</i> , <i>S. telephium</i> et sedums apparentés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	631133	Lycaenidae	<i>Phengaris arion</i> Linnaeus, 1758 Azuré du Serpolet	IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Chenille	Prairies rocheuses à <i>Thymus serpyllum</i>	<i>Thymus</i> sp.. Symbiose avec <i>Myrmica sabuleti</i> et <i>M. scabrinodis</i>	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN / N2000	631135	Lycaenidae	<i>Phengaris teleius</i> Bergsträsser, 1779 Azuré de la Sanguisorbe	II	PN Art.2 CNPAn An.I	VU	EN	MAJEURE	Larve	Prairies humides à Sanguisorbes	Œufs et jeunes larves de fourmis pour la chenille / nectar de fleur pour l'adulte	Nulles à faibles - Habitats absents

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
				DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
ENTOMOFAUNE - Odonates												
INPN	65352	Libellulidae	Leucorrhinia dubia Vander Linden, 1825 Leucorrhine douteuse			NT	VU*	FORTE	Larve aquatique dans habitat d'eau douce	Tourbières, mares, étangs et lacs acides en milieu boisé, jusqu'à 2300 m	Prédateur aquatique et aérien	Nulles à faibles - Habitats absents

Légende

Protections nationales (PN)

Nom d'espèce : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Arrêté du 23 avril 2007 version consolidée au 07 octobre 2012, fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire

Arrêté du 3 mai 2007 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection.

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire

Protections communautaires

Annexe I de la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 modifiée, dite « Directive Oiseaux » (DO-I) : espèces dont la protection nécessite la mise en place des Zones de Protection Spéciales (ZPS)

Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » (DH-II) : Annexe II : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Listes rouges

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France

UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France

UICN France, MNHN, Opie & SEF (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France -Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France

Xavier BIROT-COLOMB, Rémi METAIS, Francisque BULLIFFON, Nicolas DEGRAMONT, Bastien MERLANCHON, Julien GIRARD-CLAUDON (coordination) (2025). Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Faiblement menacé, NE : Non évalué

Tabl. 3 - Liste des espèces animales patrimoniales et sensibles citées dans la bibliographie communale et analyses des potentialités

En ce qui concerne la Faune, la bibliographie nous renseigne de la présence potentielle de nombreuses espèces protégées et/ou menacées. Cependant au vu des grands types d'habitats et des conditions du site (altitude, habitats naturels, etc.), seules certaines d'entre elles peuvent être présentes (espèces de hautes altitudes) en période de reproduction (période sensible du cycle biologique). L'analyse fait ressortir :

- Des Mammifères forestiers, notamment des chiroptères,
- Une avifaune (diurne ou nocturne) appartenant au cortège forestier ou des lisières,

Toutes ces espèces ont donc l'objet de recherches ciblées, aux périodes optimales d'observation, afin de prendre en compte l'intégralité de la biodiversité et des enjeux du site.

3 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

3.1 DATES DE PROSPECTION, TAXONS RELEVÉS ET LIMITES AUX INVESTIGATIONS DE TERRAIN

L'expertise de l'état initial se décline en plusieurs relevés naturalistes dont la méthodologie est décrite dans les paragraphes suivants.

Les inventaires ont été réalisés par Jean-Philippe PAGES, Docteur en biologie et gérant de ALP'PAGES Environnement.

3.1.1 Dates de prospection et taxons relevés

Les prospections de terrain se sont déroulées sur plusieurs journées ciblées sur les périodes optimales de développement ou d'observation des différents groupes.

Date et conditions particulières	Observateurs	Conditions météo	Groupes concernés						
			Flore et habitats	Mammifères	Chiroptères	Avifaune	Reptiles	Amphibiens	Entomofaune
19 février 2025	JP PAGES	Soleil, vent faible, 3 degrés, neige sur 100% du site		D/C		d/C		d	
06 mars 2025	JP PAGES	Soleil, vent nul, 5 degrés, neige sur 100% du site		D/N		D/N		D/C	
09 avril 2025	JP PAGES	Soleil et nuages, vent faible 12 degrés, neige sur 30% du site	FP	d/c		D/C		D/C	
22 avril 2025	JP PAGES	Soleil et nuages, vent faible, 9 degrés	FP	d		D		D	
14 mai 2025	JP PAGES	Soleil et nuages, vent nul, 14 degrés	FE	d		D	d		d
03 juin 2025	JP PAGES	Soleil, vent faible, 20 degrés	FE	d	AG	D	D		D
18 juin 2025	JP PAGES	Soleil, vent nul, 20 degrés	FE	d	DA/DE	d/N	D	d	D
17 juillet 2025	JP PAGES	Soleil et nuages, vent nul, 18 degrés	FE	d	DA	d/C	D		D
07 août 2025	JP PAGES	Soleil, vent faible, 23°C	FE	d		d	D		D
12 septembre 2025	JP PAGES	Soleil, vent faible, 15°C	FA	d			D		D

Légende

Inventaire botanique : FP : flore printanière – FE : flore estivale – FA : flore automnale

Inventaire faunistique principal / secondaire : D/d : diurne – N/n : nocturne – C/c : crépusculaire

Précisions Chiroptères : (DA) : Détection acoustique active (Pettersson D240x) - (DE) : Détection acoustique par enregistrement (SM4BAT FS) - (AG) : arbres gîtes

Précisions Avifaune : (AC) : arbres à cavité

Tabl. 4 - Dates de prospection et groupes concernés

3.1.2 Limites environnementales aux investigations de terrain

Les conditions climatiques de l'année 2025 ont globalement été satisfaisante, permettant le bon développement de la biodiversité aux périodes favorables et donc de suivre l'évolution du site.

Plus largement, les conditions climatiques de l'ensemble du territoire métropolitain ont influencé le développement des populations : fin de printemps sèche, puis début d'été très chaud et sec (juin) limitant la période favorable au développement des populations floristiques et entomologiques.

Les moyens nécessaires à la réalisation d'inventaires complets ont cependant été mis en place (anticipation des conditions météorologiques, répétabilité des passages, équipements spécifiques, etc.), pour garantir la bonne marche des prospections et un rendu le plus exhaustif possible prenant compte de l'ensemble des caractéristiques du site.

3.2 INVENTAIRES FLORISTIQUES ET HABITATS

3.2.1 Relevés de végétation

Les inventaires floristiques sont des relevés systématiques et exhaustifs des taxons botaniques présents dans les différentes unités de végétation. Ils permettent l'identification des plantes présentes dans les différents milieux naturels. Plusieurs relevés phytosociologiques sont ainsi réalisés dans des conditions stationnelles homogènes pour chaque unité de végétation identifiée. L'aire minimale de relevé est définie par la structure de la végétation :

- 1 à 5 m² dans les communautés amphibies et rocheuses ;
- 10 à 20 m² dans les pelouses ;
- 20 à 50 m² pour les prairies
- 50 à 100 m² pour les landes
- 300 à 1 000 m² pour les boisements

Les paramètres stationnels tels que l'altitude, l'exposition, le relief (et microrelief), la pente (intensité et forme), la roche mère, les coordonnées GPS (Lambert 93) sont notés. La composition floristique (liste des espèces) et les recouvrements de chaque strate (sol nu/rocher, muscinale, herbacée, arbustive et arborée) sont également déterminés. Pour chaque taxon, la fréquence et de la distribution dans le relevé est estimée par un coefficient d'abondance dominance (Braun-Blanquet 1926) :

- 5 = recouvrement (R) supérieur à 75 %
- 4 = 50 < R < 75 %
- 3 = 25 < R < 50 %
- 2 = 5 < R < 25 %

- $1 = 1 < R < 5 \%$
- $+ = R < 1 \%$

L'analyse (informatique) des tableaux de relevés permet d'identifier les espèces caractéristiques de chaque association végétale (au niveau de l'association). La nomenclature utilisée pour décrire les espèces est celle du code international de nomenclature botanique (TAXREF 18 - 2025). La nomenclature des associations végétales est définie grâce au Prodrome des végétations de France, référentiel national phytosociologique classant les groupements végétaux dans un système hiérarchique, de la classe à la sous-association.

Sur l'ensemble des sites de prospection, une recherche attentive est portée sur les espèces possédant un statut législatif de protection et/ou de rareté dont la liste est établie à partir des données existantes de la bibliographie avant la phase de prospection de terrain. La présence de ces espèces patrimoniales induit le pointage GPS de la station.

3.2.2 Détermination des habitats naturels

De manière concomitante, les différents habitats naturels sont identifiés et leurs limites cartographiées. À partir des relevés floristiques, ils sont caractérisés selon leur intérêt communautaire, voire prioritaire, au niveau de la Directive Habitats (92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992). Les nomenclatures CORINE et EUNIS 28 attribuent un code et/ou une appellation écosystémique à l'alliance phytosociologique caractérisée afin de classer chaque formation végétale selon les normes européennes. Ces catalogues, outils pour la description de sites d'importance pour la conservation de la nature en Europe, classent les différents biotopes selon leur flore constituante, leur fonctionnement écologique et leur environnement abiotique.

3.3 INVENTAIRES FAUNISTIQUES

3.3.1 L'inventaire des mammifères

3.3.1.1 Mammifères terrestres

Les mammifères (i.e. grande faune, petits carnivores et micromammifères) sont inventoriés respectivement par observation directe, recherches de traces et indices de présence dans les habitats favorables à leur développement. Si l'identification par observation directe des individus est relativement simple à mettre en œuvre, de nombreux mammifères restent discrets la journée. L'inventaire est donc réalisé de manière indirecte par observation des indices de présence :

- Coulées ou passages préférentiels
- Reliefs de repas
- Terriers
- Marques territoriales, fèces
- Signes divers (ossements, bois de cervidés, poils)

Les recensements des traces se font surtout le printemps et l'été le long des lisières forestières, des layons, en bordures de chemins, etc. Pour les micromammifères, les pelotes de réjection de chouettes trouvées sont prélevées et les restes de repas contenus dans ces dernières (ossements de micromammifères et/ou

passereaux) sont déterminés en laboratoire.

3.3.1.2 Chiroptères

La recherche de traces et d'indice de Chiroptères se déroule en deux phases : une phase nocturne et une phase diurne.

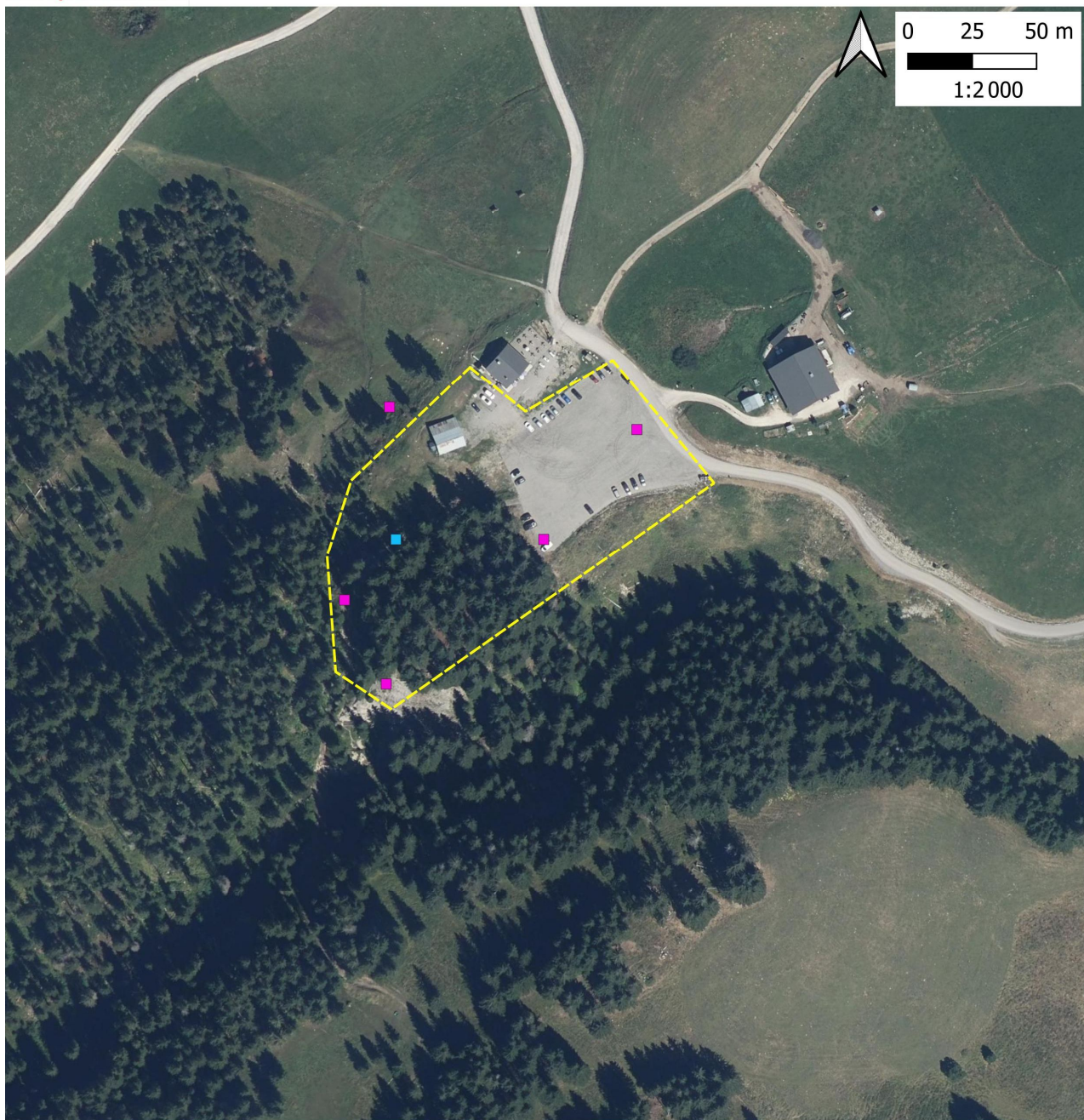
La phase nocturne se base sur la détection et l'analyse des ultrasons émis par les chauves-souris lors de leurs chasses et déplacements (méthode acoustique) avec des écoutes actives (à l'aide d'un détecteur « hétérodyne » et « expansion de temps » type Pettersson D240X) pendant les premières heures de la nuit le long de transects et de points d'écoute pertinents d'environ 30 minutes sur le site d'étude. Ces prospections sont complétées par des enregistrements avec un SM2BAT+ durant plusieurs nuits complètes dans des zones privilégiées (zone de chasse, sortie de cavités ou grottes, corridors naturels, etc.). Des écoutes nocturnes avec un détecteur d'ultrasons permettent à la fois d'identifier les espèces ou groupes d'espèces sur les 34 espèces Françaises, et d'obtenir des données semi-quantitatives sur leur fréquence et leur taux d'activité. Les enregistrements sont donc soumis à une analyse ultérieure avec le logiciel Batsound© afin de préciser les espèces grâce aux sonagrammes.

Cette phase nocturne se fait au niveau des sites potentiels de chasse de l'espèce (présence/absence de l'espèce) et si possible au niveau des gîtes de mise-bas s'ils sont connus (dénombrement de la colonie). Elle est réalisée à proximité des lisières de boisements et au niveau des zones humides (prairies, rivière, mares, etc.), zones les plus recherchées par les chiroptères pour la chasse.

La phase d'inventaire diurne permet d'identifier le potentiel d'accueil des milieux naturels pour les chiroptères et d'éventuels gîtes en milieu bâti ou naturel. Cette méthode consiste à visiter les sites favorables à l'accueil des Chiroptères (granges, ruines avec toiture, caves, grottes et cavités, etc.). Les Chiroptères sont alors inventoriés respectivement par observation directe, et par recherche de traces et d'indices de présence (guano notamment) dans les habitats favorables à leur développement et à la reproduction. Il s'agit donc principalement d'identifier les éléments paysagers importants pour les chiroptères (alignements d'arbres, lisières, cavités, falaises, zones humides, etc.) pour les zones de chasse nocturnes, et la « valeur » des sites en termes de potentiel d'accueil :

- Pour les espèces arboricoles, la valeur des boisements est évaluée (bois morts, cavités, vieux arbres, ouverture et connexion fonctionnelle avec les territoires de chasse des espèces considérées, etc.). L'identification d'espèces avifaunistiques et de leurs cavités telles que les Pics est aussi un indice d'une potentielle présence de Chiroptères dans le milieu.
- Pour les espèces cavernicoles (à anthropophiles), la valeur des cavités et grottes est évaluée (profondeur, taille, utilisation, etc.). Les investigations se font donc au niveau des ouvrages d'art du site (ponts, tunnels, caves, etc.).

Il est cependant à noter que certaines espèces peuvent partager plusieurs affinités de gîtes, et peuvent être en mixité avec d'autres espèces de chiroptères, ou « partager » le gîte avec l'avifaune (Murins et Pics par exemple), d'où l'intérêt d'une évaluation exhaustive durant la phase diurne de tous les types d'habitats potentiels, pour chaque espèce de Chiroptère.



Légende

Périmètre de prospection

Détection des Chiroptères

■ Détection active D240x

■ Enregistrement SM4

Fig. 6 - Localisation des points de détection des Chiroptères

3.3.2 L'inventaire de l'avifaune

3.3.2.1 Avifaune diurne

L'inventaire de l'avifaune se base sur une prospection de terrain (observation et écoute des chants) au moyen de la technique mixte des transects couplés aux points d'écoute. L'observateur parcourt le site et note tous les contacts auditifs et/ou visuels (individus, plumées, chants, cris, nids, etc.) obtenus lors du transect. Il réalise les inventaires durant les périodes de la journée les plus favorables (1h après le lever du soleil, entre 6h et 11h). Sur des lieux spécifiques et pertinents de son itinéraire, il réalise des points fixes d'écoute d'une quinzaine de minutes au cours desquels il relève les déplacements et identifie les chants. Cette période permet en effet de déceler des individus supplémentaires (espèces cryptiques ou peu loquaces).

Les points d'écoutes sont choisis pour permettre une écoute optimale sur le secteur d'étude, en prenant en compte les différentes expositions du versant, la distance maximale d'audition des chants et les différents habitats potentiels des espèces. À chaque contact est associé un indice de nidification.

- Nidification possible :
 - Individu retrouvé mort, écrasé (notamment rapaces nocturnes en bords de routes),
 - Oiseau vu en période de nidification dans un milieu favorable,
 - Mâle chanteur en période de reproduction dans un milieu favorable.
- Nidification probable
 - Couple présent en période de reproduction dans un milieu favorable
 - Individu cantonné : comportement territorial (chant, ...) obtenu sur un même site (à au moins une semaine d'intervalle), en période de reproduction, dans un milieu favorable
 - Parades nuptiales ou accouplement
 - Cris d'alarme ou comportement d'inquiétude (suggérant la proximité d'un nid)
 - Transport de matériaux, construction ou aménagement d'un nid, creusement d'une cavité
- Nidification certaine
 - Adulte simulant une blessure ou cherchant à détourner un intrus
 - Découverte d'un nid vide ou de coquilles d'œufs
 - Juvéniles en duvet ou incapable de voler sur de longues distances
 - Fréquentation d'un nid
 - Transport de nourriture ou de sacs fécaux
 - Nid garni (œufs ou poussins)

Les statuts biologiques (nicheur, hivernant, etc.) des oiseaux et le nombre d'individus observés et/ou écoutés ont été définis, pour ainsi définir au mieux les enjeux locaux de conservation. Une représentation cartographique reprenant les enjeux avifaunistiques a été réalisée au fur et à mesure de l'avancement des inventaires.

Les cavités arboricoles sont également recherchées sur les sites favorables à la nidification des espèces de Chouettes/Hiboux mais aussi des Pics (bois clairs, arbres morts, etc.), les chouettes étant des opportunistes des cavités de Pic épeiche notamment. Concernant les rapaces diurnes, la recherche de nid s'effectue si la

présence d'une espèce est avérée sur le site (espèce relevée à plusieurs reprises sur le site). Au vu du milieu, les espèces potentielles seront surtout arboricole, avec des nids en coupe relativement imposants sur des arbres de grande taille.



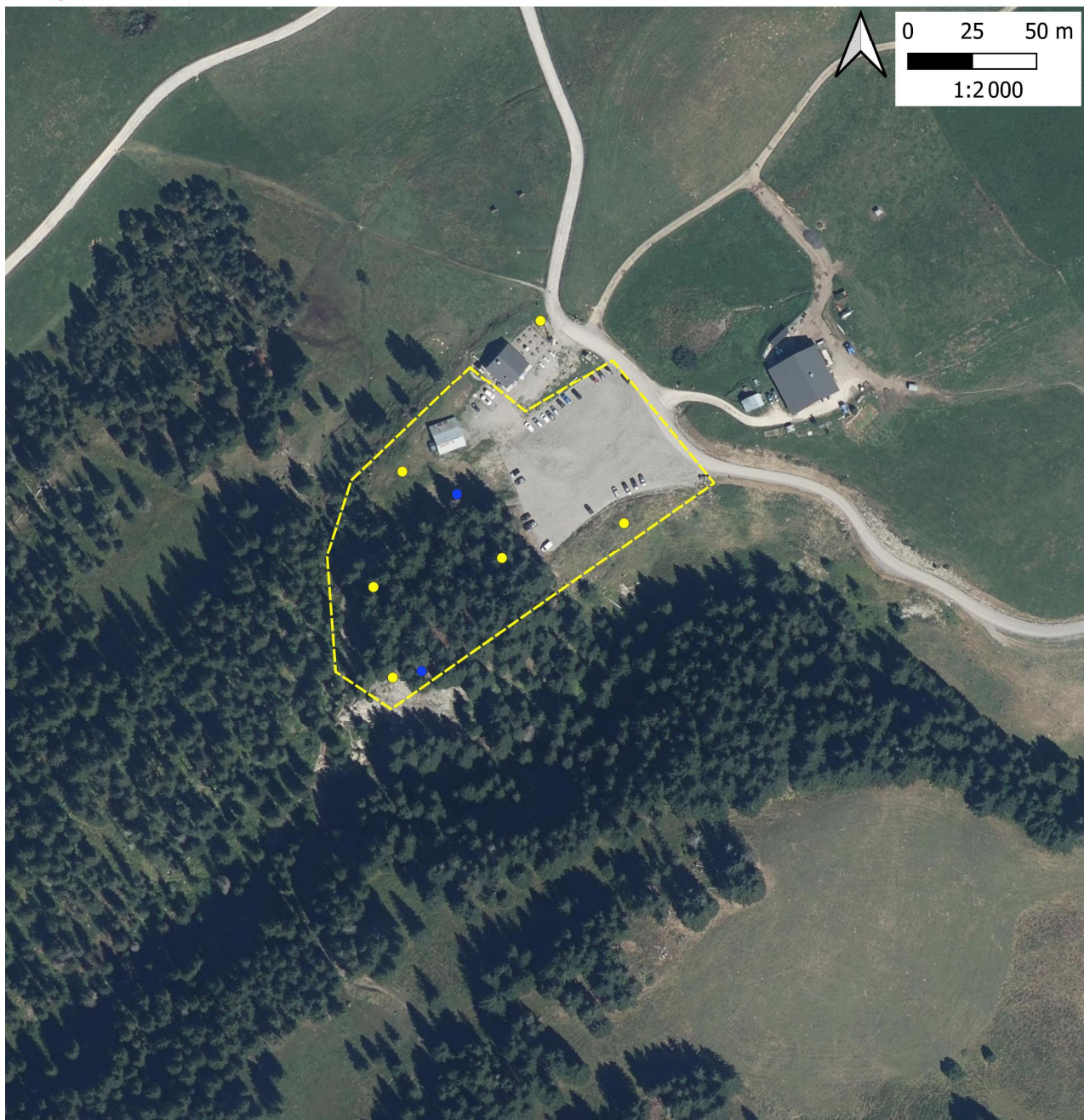
Fig. 7 - Exemple de loges de Pics (à gauche, Pic épeiche – à droite, Pic vert)

3.3.2.2 Avifaune nocturne

Des inventaires des rapaces nocturnes ont également été réalisés. Il se base sur des écoutes crépusculaires ou nocturnes (Tanguy et Gourdain 2011). Le principe est que sur chaque point d'écoute, l'observateur reste immobile pendant 20 minutes précisément et note tous les contacts visuels et auditifs de chaque espèce d'oiseau contactée sans limite de distance. Les passages ont été effectués en période de reproduction ou d'élevage des jeunes, pour contacter les mâles territoriaux et/ou les cris des jeunes rapaces. Les points d'écoutes ont été réalisés entre la tombée de la nuit et les 4 premières heures nocturnes. Le prolongement des écoutes dans les premières heures de la nuit est nécessaire pour recenser les rapaces nocturnes. Un inventaire des habitats de ces espèces est également réalisé, par une prospection diurne de l'ensemble de la zone d'étude.

Le principe de prospection est basé sur une observation attentive à vue et à la jumelle des arbres de diamètre à la base supérieur à 50 cm, sur l'ensemble des faces, dans les zones où des contacts nocturnes ont été relevés. Un inventaire des habitats de ces espèces est également réalisé, par une prospection diurne de l'ensemble de la zone d'étude en vue de déterminer :

- La structure de l'habitat (physionomie, superficie, connexion fonctionnelle avec les zones de chasse et les autres massifs, ...)
- La présence de cavités ou trou d'arbre pouvant accueillir des rapaces nocturnes,
- La présence de nid et/ou d'individu de Hibou Moyen Duc,
- Des indices de présence de rapaces nocturnes tels que des pelotes de réjection,
- La présence de forges ou de loges de Pic épeiche et de Pic noir.



Légende

 Périmètre de prospection

Détection de l'Avifaune

● Point d'écoute diurne

● Point d'écoute nocturne

Fig. 8 - Points d'écoute de l'avifaune

3.3.3 Inventaires de l'herpétofaune

3.3.3.1 Les Amphibiens

L'inventaire des Amphibiens se déroule en 3 phases dès la fonte de la neige sur le site :

- Une phase de reconnaissance diurne des sites aquatiques, permettant de définir les accès à ces sites, les paramètres environnementaux (présence de végétation, profondeur, connexions hydrauliques et avec les habitats d'été et/ou d'hiver, ...), et les potentialités d'accueil de l'espèce.
- Une phase d'inventaire diurne permettant d'identifier les pontes, les têtards et de rechercher des juvéniles. Les individus présents feront l'objet d'une capture numérique.
- Une phase d'inventaire diurne basée sur une recherche visuelle des amphibiens adultes dans l'eau, couplée à une recherche visuelle à la tombée de la nuit. La détection visuelle est complétée par des points d'écoute afin d'identifier les mâles chanteurs, sur une durée de 15 minutes par station.

Lors des prospections, qui ont été engagées lorsque les conditions météorologiques ont été favorables (soirées douces et humides), le temps de parcours de chaque transect a été toujours le même. Une fiche de suivi (par transect ou par date) a été élaborée, mentionnant toutes les espèces d'amphibiens contactées, la nature du contact (ponte, contact visuel, chant, etc.), le nombre d'individus concernés (ou estimation semi-quantitative si impossibilité de mentionner un nombre précis) et les conditions météorologiques. Une synthèse des données récoltées pour les amphibiens a été élaborée, détaillant les méthodologies précises employées (positionnement des transects, jours de prospection...). Elles sont accompagnées de représentations cartographiques, permettant de positionner précisément, le cas échéant les foyers de populations les plus importants. Une analyse des éléments récoltés a été effectuée, en particulier au regard des enjeux et des statuts de protection de chacune des espèces rencontrées.

3.3.3.2 Les Reptiles

Les inventaires des Reptiles se basent sur deux techniques :

- L'observation directe ainsi que la recherche de mues dans les habitats favorables et sur les sites d'intérêt, en portant une attention particulière aux endroits ensoleillés et abrités utilisés comme lieux d'insolation. Les visites ont eu lieu au printemps, alors que les animaux recherchent au maximum le soleil et avant les trop fortes chaleurs.
- La pose de plaques : les reptiles sont des organismes ectothermes (= dont la température corporelle est la même que celle du milieu extérieur), ce qui les incite à se réfugier à l'abri ou sur les zones attractives que représentent les plaques d'inventaires. Celles-ci ont été disposées au cours de l'hiver précédent la saison active sur des sites attrayants pour les reptiles, en particulier des lisières orientées plein sud, ou des zones avec une mosaïque d'habitats.

Les périodes de premières chaleurs printanières ont été les moments privilégiés pour les prospections car les besoins thermiques des espèces sont importants à la sortie de l'hiver (mai-juin en fonction de l'altitude) et la végétation est également plus réduite à cette saison, ce qui facilite le repérage des espèces. La fin des grandes chaleurs estivales (septembre) marque aussi une période favorable à l'inventaire de ces espèces.

La technique des plaques n'a pas été appliquée dans le cadre de ce projet, les habitats forestiers (pessières)

dominants sur le site n'étant pas favorables à ces espèces et les habitats favorables facilement accessibles et « visualisables », permettant une recherche le long des lisières (solarium de ces espèces).

3.3.4 Inventaire de l'entomofaune

3.3.4.1 Les invertébrés diurnes

Concernant les Insectes, espèces représentatives de la qualité des milieux naturels, les inventaires ont été réalisés en fonction des groupes suivants :

- L'inventaire des **Lépidoptères Rhopalocères** (Papillons) : l'échantillonnage s'est fait à vue et par capture-relâché au filet des adultes sur l'ensemble des milieux ouverts et des lisières forestières. La méthodologie de ces inventaires diurnes consiste à noter et à compter systématiquement l'ensemble des espèces (Rhopalocères et hétérocères ayant une activité diurne), observées de part et d'autre d'un parcours prédéfini au GPS, ciblé sur les habitats de chaque groupe inventorié. Elle permet également de couvrir l'ensemble des milieux aquatiques, ouverts et pré-forestiers rencontrés sur le site. L'inventaire est complété par des observations ponctuelles d'espèces non inventoriées lors du transect. Différentes données décrivant les stations et milieux ainsi que la biologie et l'écologie des espèces rencontrées ont systématiquement été collectées et standardisées dans une fiche de terrain en vue d'une exploitation ultérieure.
- L'inventaire des **Orthoptères et des Odonates** suit le même protocole que décrit ci-avant, respectivement sur les lisières et milieux ouverts pour les premiers, sur les zone humides et sources pour les seconds (avec recherche des exuvies).
- L'inventaire des **Coléoptères** a été réalisé essentiellement sur les lisières, les bois morts et dans la litière des boisements des sites. Les adultes ont fait l'objet d'une capture pour identification avant d'être relâchés. Un protocole de piégeage a été mis en place localement par la pose de piège à vitres à interception multidirectionnelle (pièges VIM), pièges particulièrement efficaces pour ce type d'insectes et utilisés en routine partout en Europe. Afin de ne pas détruire les Insectes capturés, ce piégeage a été réalisé sans mélange fermentescible attractif et relevé quotidiennement. Chaque contact a été géoréférencé.
- Cas des **insectes xylophages et saproxylophages** : Les insectes xylophages au sens large sont des consommateurs de matière ligneuse au cours de tout ou d'une partie de leur cycle de développement. Ils se différencient en 4 grands groupes : Coléoptères, Hyménoptères, Lépidoptères, et Diptères, mais sont principalement représentés par des Coléoptères (Grand capricorne *Cerambyx cerdo* Linnaeus, 1758 ; Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* Linnaeus, 1758 ; ...). La méthodologie d'inventaire se base sur la recherche d'individus ou de traces (trous dans le bois par exemple), comme décrite ci-après pour les coléoptères.
- Toutes les autres espèces d'Arthropodes (Insectes et Arachnides) rencontrées lors des prospections sont systématiquement répertoriées et déterminées.

Groupes d'espèces	Taille des adultes	Galeries	Forme du trou de sortie des adultes	Dimension du trou de sortie des adultes (diamètre ou grande largeur)
Scolytes	1 à 4 mm petits Coléoptères globuleux	Largeur constante (1 à 3 mm), colorée en brun	Circulaire	1 à 3 mm
Platype	5 à 6 mm petit Coléoptère allongé	Largeur constante (2 à 3 mm), colorée en brun	Circulaire	2 à 3 mm
Cerambycidés = longicornes	10 à 50 mm Coléoptère à grandes antennes	Largeur augmentant progressivement jusqu'à la chambre de nymphose, section elliptique	Elliptique	5 à 30 mm
Sirex	10 à 50 mm aspect de guêpe, « pointe » à l'abdomen	Largeur augmentant progressivement jusqu'à la chambre de nymphose, section circulaire	Circulaire	5 à 15 mm

Tabl. 5 - Éléments de différenciation des principaux groupes d'espèces d'insectes xylophages (INRA, 2000)

Concernant les Mollusques, il existe plusieurs méthodes utilisées pour l'étude des espèces de mollusques terrestres, bien qu'aucune de soit bien adaptées à toutes les espèces :

- Le prélèvement à vue (ou chasse à vue) ;
- Le prélèvement sur une surface définie (ou méthode des quadrats) ;
- Le prélèvement par volume de litière défini (ou méthode volumique) ;
- Le prélèvement par piégeage à l'aide de pots enterrés (ou pièges de Barber).

Les plus grandes espèces sont récoltées à l'œil nu, sur le sol, les rochers, les troncs et dans les feuillages. Comme la plupart des espèces sont très petites (moins de 5mm pour les adultes), la récolte de litière sur des quadrats de 0,25 m² et sont tamisage à l'aide d'un tamis Winckler est donc nécessaire, notamment dans des milieux très spécifiques comme par exemple pour les espèces rupicoles qui peuvent être détectées à vue sur les rochers puis par tamisage aux pieds des falaises dans les zones d'accumulations. Les prospections se déroulent par temps humide et frais au printemps (majeure partie des espèces de mollusques actives dans ces conditions), complétées par un échantillonnage des milieux caractéristiques en période estivale.

3.3.4.2 Les invertébrés nocturnes

Cette méthodologie est appliquée aux papillons nocturnes appelés Hétérocères nocturnes. Ils sont recherchés pendant les nuits les plus favorables (nuits chaudes, sans vent, sans pluie). Les papillons sont attirés à l'aide de tubes UV BLB de 15W émettant principalement dans le spectre ultra-violet et de supports artificiels blancs sur lesquels ils peuvent se poser (drap blanc tendu entre deux perches). Les prospections se déroulent au crépuscule pendant 3 h de temps. La plupart des insectes est identifiée in situ (parfois pris en photo pour éventuelle confirmation), quelques-uns, plus délicats ou impossibles à identifier sur le terrain sont conservés pour identification ultérieure au laboratoire. Presque tous les groupes d'insectes volants ayant une activité nocturne ou crépusculaire sont attirés par ces dispositifs. La chasse à la lumière nécessite la présence continue d'un entomologiste sur le lieu d'échantillonnage. Les insectes, suivant leur écologie, sont attirés à différentes heures de la nuit. Certaines espèces, spécimens, repartent du drap plus ou moins rapidement.

Conditions météorologiques nocturnes favorables :

- Les nuits consécutives aux journées ayant des températures dites « de saison » si possible croissantes. En été, les chaudes nuits lorsque le temps est lourd voir orageux sont privilégiées.
- Les nuits sans vent ou faiblement venteuses (mais en se plaçant alors sous abris) ;
- Les nuits sans lune, c'est-à-dire à une période précise du cycle lunaire dénommée « lune noire » ou à d'autre périodes mais lorsque les nuages cachent de façon quasi continue la lune. Cependant, en milieu urbain particulièrement pollués par l'éclairage artificiel nocturne environnant, l'attraction est systématiquement « diluée » et les nuits sans lune peuvent s'avérer équivalentes aux autres.

3.4 ANALYSE, SYNTHÈSE ET EVALUATION ECOLOGIQUE DES DONNEES COLLECTEES SUR LE TERRAIN

3.4.1 Bases scientifiques et réglementaires utilisées pour l'évaluation écologique

L'évaluation écologique des espèces est fondée sur les documents scientifiques, textes réglementaires et les listes rouges suivants :

➤ **Codification et statuts des habitats naturels**

- **Code EUNIS** : Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013. EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.
- **Code CORINE BIOTOPE** : Bissardon M., Guibal L. & Rameau J.-C., 1997. Corine biotopes. Version originale. Types d'habitats français. ENGREF, Nancy, 217 p.
- **Code Natura 2000** : « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 à 5
 - Bensettiti F., Rameau J.-C. & Chevallier H. (coord.), 2001. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.
 - Bensettiti F., Bioret F., Roland J. & Lacoste J.-P. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p. + cédérom.
 - Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/ MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p. + cédérom.
 - Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.

- Bensettiti F., Bouillet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.
- Bensettiti F., Herard-Logereau K., Van Es J. & Balmain C. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p. + cédérom.
- **Habitat de zone humide** : Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement :
H. : habitats caractéristiques de zones humides ; p. : l'habitat du niveau hiérarchique donné ne peut pas être considéré comme systématiquement ou entièrement caractéristique de zones humides.
- **Habitats protégés** : Arrêté du 19 décembre 2018 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine.
- **Liste rouge Rhône-Alpes** : 2016. Conservatoires botaniques nationaux alpins et du Massif central
- **Statut ZNIEFF** : Habitats déterminants D (=particulièrement importantes pour la biodiversité régionale) ou complémentaire c (liste complémentaire). DC : déterminants avec des critères.

➤ **Textes réglementaires communautaires**

- DO : Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 modifiée, dite « Directive Oiseaux » et concernant la conservation des oiseaux sauvages :
 - Annexe I : espèces dont la protection nécessite la mise en place des Zones de Protection Spéciales (ZPS)
- DH : Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » et ayant pour objectif d'assurer le maintien et la diversité biologique par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage :
 - Annexe I : habitats d'intérêt communautaire (en danger de disparition, rares ou remarquables)
 - Annexe II : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)
- CB : Convention de Berne du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe :
 - Annexe I : espèces de flore strictement protégées
 - Annexe II : espèces de faune strictement protégées
 - Annexe III : espèces de faune protégées
- CW : Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). C'est un accord international entre Etats qui a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent :
 - Annexe I : espèces menacées d'extinction dont le commerce international de leurs spécimens est interdit
 - Annexe II : commerce international des espèces protégées autorisé mais d'une façon

réglementée et limitée à un niveau qui ne compromet pas la survie de l'espèce

➤ **Textes réglementaires à l'échelle nationale et régionale**

- Arrêté du 20 janvier 1982 modifié le 23 mai 2013, fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national,
- Arrêté du 23 avril 2007 version consolidée au 07 octobre 2012, fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées et menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département
- Arrêté du 3 mai 2007 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale
- Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

➤ **Listes scientifiques à l'échelle nationale et régionale**

- MERHAN B., PACHE G. et col. 2019. – Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique alpine de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 62 p. + annexes Bensettiti F., Gaudillat V., Malengreau D. & Quéré E. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 - Espèces végétales. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 271 p. + cédérom.
- Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cédérom. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France
- UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France
- UICN France, MNHN, Opie & SEF (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France -Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique
- UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France
- L'ensemble des listes rouges régionales Rhône Alpes et Auvergne Rhône Alpes

Ces listes rouges déclinent le statut de conservation des espèces en fonction des classes suivantes : RE : Disparu de la région (nicheur éteint), CR : En danger critique d'extinction (très rare), EN : En danger d'extinction (rare),

VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué.

3.4.2 Évaluation écologique des habitats

Les habitats naturels sont évalués en fonction de plusieurs critères définis dans les paragraphes suivants.

3.4.2.1 Critères réglementaires

Les statuts disponibles sont :

- Les habitats relevant de l'annexe I de la directive « Habitat-faune-flore » (directive n°92/43/CEE DU CONSEIL du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages) ;
- Les habitats relevant des milieux humides d'après l'arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-1 et R.211-108 du Code de l'environnement ;
- Les habitats inscrits l'Arrêté du 19 décembre 2018 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine.

La grille d'évaluation du statut réglementaire est résumée dans le tableau suivant :

Grille d'évaluation des habitats naturels	Enjeu réglementaire
Habitat naturel sans statut	1
Zone humide potentielle (sur critère pédologique ; absence de végétation caractéristique)	5
Habitat relevant de la directive Habitat-Faune-Flore Natura 2000 ou Zone humide (critère de végétation ou présence d'un substrat humide) ou Arrêté du 19 décembre 2018	10
Habitat relevant de la directive Habitat-Faune-Flore Natura 2000 et Zone humide (critère de végétation ou présence d'un substrat humide)	15

Tabl. 6 - Grille d'évaluation des enjeux réglementaires des habitats naturels

3.4.2.2 Critères « Habitats d'espèces protégées et/ou menacées »

Les niveaux de protection et de conservation des espèces sont définis par l'inscription sur les listes nationales, régionales et départementales présentées au paragraphe précédent. Les espèces protégées, rares et/ou menacées sont évaluées conjointement dans ce paragraphe selon la grille d'évaluation suivante :

Grille d'évaluation des habitats d'espèces	Enjeu réglementaire et de conservation
Présence d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	10
Présence potentielle d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	5
Habitat sans potentialité d'espèces protégée, rare ou menacée	1

Tabl. 7 - Grille d'évaluation des habitats d'espèces

3.4.2.3 Critères de rareté de l'habitat

Il existe des catalogues d'habitats régionaux qui précisent généralement le statut de rareté de chacun des habitats décrits bien que ne découlant pas d'une méthodologie commune et établie. Ils permettent cependant de définir subjectivement une idée de la rareté. Pour définir ce critère, la liste rouge des végétations de la région Auvergne Rhône Alpes (CBNA – 2022) est utilisée.

La grille d'évaluation est résumée dans le tableau suivant :

Rareté régionale	Rareté locale en % de la zone d'étude				
	C (>30 %)	AC (10-30 %)	AR (5-10 %)	R (0,5-5 %)	RR (<0,5 %)
C	1	1	2	4	7
AC	1	2	4	4	7
AR	2	4	4	7	7
R	4	4	7	10	10
RR	7	7	7	10	10

Légende

C (commun) : 1 ; AC (assez commun) : 2 ; AR (assez rare) : 4 ; R (rare) : 7 ; RR (très rare) : 10

Tabl. 8 - Grille d'évaluation de la rareté locale des habitats

Référence : LE GLOANEC V. & MERHAN B. 2022. – Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône-Alpes. Conservatoire botanique national du Massif central, Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, 18 p.

3.4.2.4 Critères d'état de conservation de l'habitat

Au sens de la DHFF, « l'état de conservation favorable constitue l'objectif global à atteindre et à maintenir pour tous les types d'habitat et pour les espèces d'intérêt communautaire. Il peut être décrit comme une situation où un type d'habitat où une espèce prospère (aspects qualitatifs et quantitatifs), où les perspectives quant à la vitalité des populations d'espèces ou des structures pour les habitats sont favorables et où les éléments écologiques intrinsèques des écosystèmes d'accueil ou les conditions géo-climatiques pour les habitats sont propices. Il est important de noter que l'évaluation de l'état de conservation inclut non seulement des éléments de diagnostic basés sur l'état présent, mais qu'elle considère également les perspectives et évolutions futures de cet état, basées sur des menaces prévisibles et évaluables ».

Les habitats ne relevant pas de la directive « Habitats » sont également évalués avec le même souci de mesurer leur état de santé, sur la base du dire d'expert en considérant l'état au temps « t » de l'habitat par rapport à un état optimum potentiel au regard des caractéristiques mésologiques. Par exemple, une prairie artificielle de fauche est considérée comme en mauvais état de conservation car elle remplace une prairie naturelle de fauche.

Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels	Etat de conservation
Excellent	10
Bon	7
Moyen	5
Mauvais	1

Tabl. 9 - Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats

3.4.2.5 Evaluation des enjeux de l'habitat

L'ensemble de ces critères permettent de définir une évaluation de l'enjeu de l'habitat. Chaque habitat est évalué en faisant la somme des points critères définis ci-avant selon la grille d'évaluation suivante :

Classification de l'enjeu botanique d'un habitat naturel					
Somme des critères	<11	12 à 19	20 à 27	28 à 35	>35
Enjeu botanique	NEGLIGEABLE	FAIBLE	MODERE	FORT	MAJEUR

Tabl. 10 - Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats

3.4.3 Évaluation écologique des espèces floristiques et faunistiques

3.4.3.1 Evaluation intrinsèque de l'espèce sur des critères réglementaires et de conservation

Les enjeux des espèces, fondés sur leur statut de protection et de rareté seront déclinés selon 5 classes d'enjeux de conservation local :

- **ENJEUX MAJEURS**
 - Espèces protégées au niveau national, régional ou départemental ou espèces communautaires (Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ;
 - ET espèces micro-endémiques (aire de répartition tout au plus équivalente à la surface de quelques communes) ou très menacées sur l'intégralité de leur aire de répartition au point qu'elle soit devenue très fragmentée (listées CR ou EN sur la liste rouge régionale et/ou nationale).
- **ENJEUX FORTS**
 - Espèces protégées au niveau national, régional ou départemental ou espèces communautaires (Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ;
 - Et espèces menacées sur une grande partie de leur aire de répartition (listées VU sur la liste rouge régionale et/ou nationale).
- **ENJEUX MODERES**

- Espèces protégées au niveau national, régional ou départemental **ou** espèces communautaires (Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ;
- **Et** Espèces endémiques d'une aire relativement restreinte (équivalente à un département ou une région française) et modérément menacées sur l'intégralité de leur aire de répartition, c'est-à-dire en cours de régression avérée (listée NT sur la liste rouge régionale et/ou nationale).

➤ **ENJEUX FAIBLES**

- Espèces protégées au niveau national, régional ou départemental **ou** espèces communautaires (Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ;
- **Et** espèces caractéristiques d'habitats naturels particuliers ou en limite d'aire de répartition (rares dans le domaine géographique considéré mais non protégées) ou endémiques non menacées.

➤ **ENJEUX NEGLIGEABLES**

- Espèces communes et ordinaires, non protégées et non menacées.

Ces enjeux intrinsèques sont ensuite pondérés et évalués au regard des spécificités locales et régionales du site (fréquence, fragilité, menaces de l'habitat ou espèces, utilisation du site, présence de l'habitat d'espèce, période sensible du cycle biologique se déroulant sur le site, etc.).

3.4.3.2 Analyse des habitats d'espèces et de l'utilisation des milieux

À cette analyse « réglementaire », une analyse des habitats d'espèce (= milieu de vie de l'espèce composé de zone de reproduction, zone d'alimentation, zone de chasse, etc., et pouvant comprendre plusieurs habitats naturels) en présence sur le site est nécessaire.

La sensibilité intrinsèque de l'espèce est définie à partir des statuts de protection communautaire et/ou nationale, et des menaces d'extinction ou de régression des populations d'espèces qui pèsent au niveau mondial, national et régional. L'analyse s'appuie également sur la réalisation du cycle biologique de l'espèce sur le site et dans l'habitat d'espèce, elle est définie en 4 à 5 phases selon les espèces :

- Hivernage : période très sensible de l'espèce où le dérangement influe sur la survie de l'individu ou de la colonie, pouvant remettre en cause la pérennité de la population. Deux niveaux sont utilisés pour l'analyse : hivernage avéré (H) et hivernage potentiel/ponctuel (h) ;
- Reproduction/nidification : période très sensible de l'espèce où le dérangement influe sur la survie de du juvénile, pouvant remettre en cause la pérennité de la population. Deux niveaux sont utilisés pour l'analyse : reproduction avérée (R) et reproduction potentielle/ponctuelle (r) ;
- Estivage (E ou e) : période pouvant être sensible pour les espèces inféodées à un gîte estival, moins sensible pour les espèces ubiquistes et mobiles. Deux niveaux sont utilisés pour l'analyse : estivage avéré (E) et estivage potentiel/ponctuel (e) ;
- Milieux de chasse ou de nourrissage : période pouvant être sensible pour les espèces spécialisées et inféodées à un milieu ou proie, moins sensible pour les espèces ubiquistes et mobiles. Deux niveaux sont utilisés pour l'analyse : territoire de chasse avéré (C) et territoire de chasse potentiel/ponctuel (c)
- Migration (M) : période sensible pour l'espèce.

Au regard de ces éléments, et au regard de l'utilisation des habitats naturels dans les différentes phases du cycle

biologique des espèces, les enjeux sont définis pour chaque espèce. L'analyse porte sur toutes les espèces inventoriées et sur les espèces potentielles présentant des sensibilités modérées à très fortes. Cette analyse complète permettra entre autres de déterminer les habitats d'espèces pour lesquels une attention particulière doit être posée et pour définir les axes de conservation in fine. Le tableau suivant résume le processus de définition des sensibilités spécifiques intrinsèques.

Sensibilité espèce au niveau régional	Espèce non protégée	Espèce protégée
REPRODUCTION/HIVERNAGE CERTAIN Domaine vital sur le site de projet		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu FAIBLE	Enjeu MODERE
Espèce menacée (VU)	Enjeu MODERE	Enjeu FORT
Espèce en danger (EN)	Enjeu FORT	Enjeu MAJEUR
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu MAJEUR	Enjeu MAJEUR
REPRODUCTION/HIVERNAGE PROBABLE Fréquentation régulière sur le site de projet, indice de reproduction/hivernage alentours, chasse		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu FAIBLE	Enjeu FAIBLE
Espèce menacée (VU)	Enjeu FAIBLE	Enjeu MODERE
Espèce en danger (EN)	Enjeu MODERE	Enjeu FORT
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu FORT	Enjeu MAJEUR
REPRODUCTION/HIVERNAGE POSSIBLE Fréquentation occasionnelle sur le site de projet, chasse		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu FAIBLE	Enjeu FAIBLE
Espèce menacée (VU)	Enjeu FAIBLE	Enjeu MODERE
Espèce en danger (EN)	Enjeu MODERE	Enjeu MODERE
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu MODERE	Enjeu FORT
NON REPRODUCTEUR/HIVERNANT Chasse sur le site de projet		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce menacée (VU)	Enjeu FAIBLE	Enjeu FAIBLE
Espèce en danger (EN)	Enjeu FAIBLE	Enjeu MODERE
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu MODERE	Enjeu MODERE
NON REPRODUCTEUR/HIVERNANT Transit sur le site de projet		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu NEGLIGEABLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu NEGLIGEABLE
Espèce menacée (VU)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce en danger (EN)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE

Tabl. 11 - Définition des sensibilités des espèces

4 SYNTHÈSE DES DONNÉES NATURALISTES ET ÉVALUATION PATRIMONIALE

4.1 DEFINITIONS METHODOLOGIQUES ET LEXIQUE

4.1.1 Habitat naturel *versus* habitat d'espèce

L'habitat est un ensemble non dissociable constitué :

- D'un compartiment stationnel (conditions climatiques régionales et locales, matériau parental et sol, géomorphologie et leurs propriétés physiques et chimiques.
- D'une végétation
- D'une faune associée (avec des espèces inféodées à une espèce végétale, à la végétation, ou utilisant un territoire plus grand que l'habitat considéré).

Selon le reseau natura2000.fr :

- Un habitat naturel ou semi-naturel est un milieu qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'une espèce (ou d'un groupe d'espèces) animale(s) ou végétale(s).
- Un habitat d'espèce correspond au milieu de vie de l'espèce (zone de reproduction, zone d'alimentation, zone de chasse ...). Il peut comprendre plusieurs habitats naturels.

4.1.2 Termes utilisés pour caractériser les habitats naturels

Cette phase présente une caractérisation des habitats naturels et semi naturels de la zone d'étude (CORINE Biotope et EUR28), les espèces dominantes ainsi que leur valeur écologique. Les habitats anthropisés (routes, bâtiments, chemins) ne présentent pas d'intérêt ni floristiques, ni faunistiques et ne sont donc pas décrits. Les enjeux sont faibles sur ces zones.

Sur la zone d'étude, les formations végétales sont fortement marquées par :

- L'altitude et la position bioclimatique,
- La roche mère,
- Les activités anthropiques, passées et actuelles.

Les prospections de terrain ont permis de déterminer les formations végétales appartenant aux unités suivantes :

- Les formations arborescentes,
- Les formations herbacées,
- Les formations humides,
- Les formations anthropisées.

Un certain nombre de termes sont utilisés pour décrire les habitats ayant trait à :

▪ La physionomie ou structure de l'habitat :

- Gazon ou pelouse : habitat herbacé de faible hauteur, environ 10 cm,
- Prairie : habitat herbacé de hauteur supérieure à 10 cm,
- Landes : habitat dominé par des petits arbustes, d'une hauteur de 50 cm environ,
- Fourrés et fruticées : habitat dominé par des arbustes d'une hauteur supérieure à 50 cm,
- Forêts ou boisements : habitats dominés par des arbres (> 5 m de hauteur).

Cette physionomie peut être précisée par un adjectif concernant le type d'espèce dominante tels que feuillue (= décidue) ou résineuse (conifère) ou sempervirente, mixte (si les deux types d'espèces sont présents), le recouvrement de la strate dominante (ouverte, écorchée, érodée, fermée), etc.

▪ Le gradient d'humidité du sol :

- Hygrophile : qualifie des conditions d'humidité du sol proche de la saturation (= humide),
- Mésophile : qualifie des conditions d'humidité du sol ni trop sèches, ni trop humides,
- Xérophile : qualifie des conditions d'humidité du sol très sèches.

Ces termes sont précisés avec les préfixes « méso- » pour diminuer ou « hyper- » pour augmenter la qualification des conditions d'humidité du sol.

▪ Le gradient trophique ou de disponibilité en nutriments du sol, évalué par l'autécologie des plantes dominantes ou caractéristiques :

- Oligotrophile : qualifie des conditions trophiques du sol pauvres en nutriments,
- Neutrophile : qualifie des conditions trophiques du sol moyennes en nutriments,
- Eutrophile : qualifie des conditions trophiques du sol riches en nutriments.

▪ Le gradient d'acidité du sol, qui influe sur la disponibilité en nutriment et en eau du sol et sur la capacité des plantes à s'adapter aux conditions du milieu, en lien avec le type de roche mère :

- Acidiphile : qualifie des conditions d'acidité du sol acides, généralement sur des substrats siliceux,
- Neutrophile : qualifie des conditions d'acidité du sol proche d'un pH 7,
- Basiphile : qualifie des conditions d'acidité du sol basiques, généralement sur des substrats carbonatés.

Ces termes sont précisés avec les préfixes « méso- » pour diminuer ou « hyper- » pour augmenter la qualification des conditions d'acidité du sol.

Suivant l'exposition, les étages de végétations sont déterminés selon l'altitude :

- En dessous de 500 ou 600 m : étage collinéen,
- Entre 500 m et 800 ou 900 m : étage montagnard inférieur,
- Entre 800 m et 1 200 m : étage montagnard supérieur
- Au-dessus de 1 300 m : étage subalpin

La fonctionnalité permet de définir à l'échelle d'un habitat, si les habitats présents abritent ou sont susceptibles d'abriter des espèces végétales et animales, et si ces dernières peuvent y assurer tout ou partie de leur cycle de vie. Elle est estimée à partir des critères suivants :

- Le niveau d'artificialisation du site,
- La présence d'Espèces Végétales Exotiques Envahissantes,
- Le potentiel d'accueil des espèces dans ces habitats, selon la diversité et la densité des micro-habitats,
- La perméabilité à l'intérieur du site,
- Les réseaux écologiques (ou perméabilité à l'extérieur du site).

4.2 PRESENTATION DES HABITATS NATURELS ET SEMI NATURELS

4.2.1 Bas-marais forestier à Populage des marais

Statut phytosociologique et réglementaire

	CODE ET CARACTERISATION
CORINE BIOTOPE	54.2 Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines) (42.211 Pessières à Airelle)
EUNIS	D4.1 Bas-marais riches en bases, y compris les bas-marais eutrophes à hautes herbes, suintements et ruissellements calcaires (G3.1B1 Pessières à Airelles)
EUR 27	7230-1 Végétation des bas-marais neutro-alcalins

Cet habitat regroupe les zones humides et sources de tourbières, gorgées d'eau de façon saisonnière ou permanente, avec un apport d'eau riche en bases, souvent calcaire soligène ou topogène. La formation de tourbe, quand elle se produit, dépend du maintien d'un niveau constamment élevé de la nappe phréatique. Les bas-marais alcalins peuvent être dominés par des graminéoïdes petites ou plus grandes (*Carex* spp., *Eleocharis* spp., *Juncus* spp., *Molinia caerulea*, *Phragmites australis*, *Schoenus* spp., *Sesleria* spp.), ou par des hautes herbes (par exemple *Eupatorium cannabinum*). Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 54.2 des Bas marais alcalins, et est intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires sous le code 7230-1 « Végétation des bas-marais neutro-alcalins ».

Description

Les espèces herbacées hygrophiles dominent avec un recouvrement moyen de 30% avec le Populage des marais (*Caltha palustris* L., 1753), la Renoncule à feuilles de Platane (*Ranunculus platanifolius* L., 1767) et la Véronique faux Cresson (*Veronica beccabunga* L., 1753).

Fonctionnement et dynamique

La dynamique et l'évolution de ce type d'habitat dépend de nombreux critères abiotiques, comme le pH, l'humidité, la nature du sol, etc. Sur le site, la présence d'espèces arbustives et arboricoles en lisière laisse penser à une fermeture du milieu progressive. Le drainage peut aussi accentuer cette dynamique, avec la formation de milieux

non humides à moyens et longs termes.

Etat de conservation et menaces

Les surfaces de cet habitat sont faibles sur la zone d'étude, mais sont plus conséquentes dans la Vallée de la Clarée. Bien que relativement commun en montagne, sur les zones calcaires, il fait aujourd'hui partie des habitats les plus menacés du territoire.

L'habitat des tourbières basses hygrophiles à Laïches est assez commun mais menacé. C'est également un milieu riche floristiquement, avec la présence d'espèces protégées. L'enjeu local de conservation de cet habitat est qualifié de fort.

4.2.2 Ruisseau

Statut phytosociologique et réglementaire

	CODE ET CARACTERISATION
CORINE BIOTOPE	24.16 Cours d'eau intermittents 24.11 Ruisselets
EUNIS	C2.5 - Eaux courantes temporaires C2.16 - Ruisseaux crénaux (ruisseaux de source)
EUR 27	-

Cet habitat regroupe les cours d'eau dont l'écoulement peut être interrompu une partie de l'année, laissant le lit à sec ou avec des flaques ou des mares. Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 24.11 des Ruisselets, associé ou non à 24.16 « Cours d'eau intermittents », et n'est pas intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires.

Description

Le recouvrement végétal est très réduit du fait des perturbations fréquentes lors des crues et montées d'eau, notamment lors de la fonte des neiges printanières.

Fonctionnement et dynamique

Le débit est conditionné par la fonte de la neige au printemps puis par une alimentation exutoire de la zone humide en amont du site.

Etat de conservation et menaces

Le ruisseau présente deux bras, un bras « Ouest » avec un écoulement permanent et un bras « Est » provenant du rejet du restaurant de Chez la Jode, plus ou moins alimentés en été. Les débits sont influencés par la fonte des neiges et les précipitations, assez fréquent au niveau régional, il n'est pas menacé. L'état de conservation est bon pour le bras Ouest, et mauvais pour le bras Est (pollution et rejet du restaurant « chez la Jode »).

L'habitat de ruisseau est assez fréquent et non menacé au niveau régional. L'enjeu local de

conservation de cet habitat est qualifié de modéré.

4.2.3 Prairie méso-xérophile à Brome dressé

Statut phytosociologique et réglementaire

	CODE ET CARACTERISATION
CORINE BIOTOPE	34.322E Mésobromion des pré-Alpes nord-occidentales
EUNIS	E1.262E Mésobromion préalpin nord-occidental
EUR 27	6210-16 Pelouses calcicoles mésophiles du Sud-Est

Cet habitat regroupe les formations plus ou moins mésophiles, fermées, dominées par des graminées pérennes, formant des touffes, colonisant des sols relativement profonds, principalement calcaires, généralement riches en espèces. Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 34.322 des « pelouses semi-arides médio-européennes à *Bromus erectus* (= *Bromopsis erecta* (Huds.) Fourr., 1869) », et est intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires sous le code 6210-16 des « pelouses calcicoles mésophiles du Sud Est ».

Description

Ces prairies méso-xérophiles présentent un recouvrement herbacé proche de 100%. Les espèces dominantes sont des espèces herbacées telles que le Brome dressé (*Bromopsis erecta* (Huds.) Fourr., 1869), le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum* (L.) P.Beauv., 1812), l'Avoine dorée (*Trisetum flavescens* (L.) P.Beauv., 1812), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata* L., 1753), accompagnée de Gaillet vrai (*Galium verum* L., 1753), Le Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis* L., 1753), la Marguerite (*Leucanthemum ircutianum* DC., 1838), ...

Fonctionnement et dynamique

Sur le site, cet habitat est présent sur une pente exposée Sud-Sud-Est (chaude). La surface occupée par cet habitat sur le site est relativement réduite sur la zone d'étude.

Etat de conservation et menaces

L'état de conservation de l'habitat est médiocre du fait de l'urbanisation ou de son abandon au niveau alpin. Il reste cependant commun au niveau local et régional. Sur le site il est fonctionnel et accueille de nombreuses espèces d'insectes. C'est également le terrain de chasse de l'avifaune et des Chiroptères.

L'habitat des prairies méso-xérophiles à Brome dressé est commun. Il s'agit d'un habitat communautaire, menacé, où la biodiversité végétale et animale (insectes en particulier) est forte. Il est fonctionnel au niveau écologique. L'enjeu local de conservation est qualifié de fort.

4.2.4 Prairies mésophiles pâturées des Alpes

Statut phytosociologique et réglementaire

	CODE ET CARACTERISATION
CORINE BIOTOPE	38.3 Prairies à fourrage des montagnes
EUNIS	E2.31 Prairies de fauche montagnardes
EUR 27	6520-4 Prairies fauchées montagnardes et subalpines des Alpes et du Jura

Cet habitat regroupe les prairies à fourrage, mésophiles, riches en espèces, des étages montagnard et subalpin (principalement au-dessus de 600 m), sous des climats froids et humides et des sols peu ou pas pentus. Cet habitat fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 38.3 des Prairies à fourrage des montagnes, et est intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires sous le code 6520-4 des Prairies fauchées montagnardes et subalpines des Alpes et du Jura.

Description

Cet habitat est dominé par de nombreuses espèces mésophiles à méso-hygrophiles, avec la présence de l'Alchémille vert jaune (*Alchemilla xanthochlora* Rothm.), de la Grande astrance (*Astrantia major* L.), du Cumin des prés (*Carum carvi* L.), du Plantain moyen (*Plantago media* L.), du Trolle d'Europe (*Trollius europaeus* L.), de la Berce commune (*Heracleum sphondylium* L.), du Bouton d'or (*Ranunculus acris* L.), de la Véronique petit chêne (*Veronica chamaedrys* L.), du Pissenlit (*Taraxacum officinale* F.H.Wigg.), etc.

Fonctionnement et dynamique

Les surfaces de cet habitat sont importantes sur le site, en mosaïque avec les boisements d'Aulne et Frêne. C'est un habitat peu connu et variable, dépendant du climat et des niveaux trophiques.

Etat de conservation et menaces

Il est commun et dans un bon état de conservation tant au niveau local qu'au niveau régional, mais semble tout de même menacé par des pratiques agricoles changeante, entraînant un appauvrissement des espèces fouragères de cet habitat et la perte de sa valeur patrimoniale.

L'habitat des prairies pâturées est un habitat commun et peu menacé en altitude, bien que cité comme habitat communautaire. L'enjeu local de conservation de cet habitat est qualifié de fort.

4.2.5 Communautés alpines acidiphiles sciaphiles à mousses

Statut phytosociologique et réglementaire

	CODE ET CARACTERISATION
CORINE BIOTOPE	36.1 Groupements des combes à neige
EUNIS	E4.111 Communautés alpines acidiphiles des combes à neige à mousses
EUR 27	/

Cet habitat regroupe les Végétation des aires où se conserve tardivement une couche de neige. Les mousses, les hépatiques, les macrolichens, les graminoides, les fougères et de petites herbacées peuvent être dominants. Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 36.1. Cet habitat n'est pas intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires

Description

La strate arborée est absente. Les espèces arbustives et herbacées ont un recouvrement de l'ordre de 30 % avec en particulier l'Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea* L., 1753) et la Grande Pâquerette des bois (*Bellidiastrum michelii* Cass., 1817). La strate muscinale est dominante (80%) avec l'Hylocomie brillante (*Hylocomium splendens* (Hedw.) Schimp., 1852), la Mnier annuelle (*Mnium hornum* Hedw., 1801), ...

Fonctionnement et dynamique

Cet habitat est localisé dans un talweg ombragé où la neige est stockée et reste longtemps au printemps. Evolution lente vers un boisement à Epicéa.

Etat de conservation et menaces

Cet habitat est assez rare dans les Alpes et n'occupe que des surfaces réduites. Il est dans un état de conservation moyen (du fait de la présence de la piste qui l'a dégradé).

L'habitat des communautés alpines acidiphiles sciaphiles à mousses est peu fréquent au niveau local et régional, et dans un état de conservation moyen. L'enjeu local de conservation est qualifié de faible.

4.2.6 Gazons à Sesslerie bleuâtre des Alpes

Statut phytosociologique et réglementaire

	CODE ET CARACTERISATION
CORINE BIOTOPE	36.431 Versants à Sesslerie et Laïches sempervirentes
EUNIS	E4.432 Gazons à Sesslerie bleue et Laïche sempervirente des Alpes méridionales
EUR 27	6170-9 Pelouses calcicoles orophiles méso-xérophiles des Alpes sur lithosols

Cet habitat regroupe les Pelouses en gradins ou en guirlandes, xéro-thermophiles, riches en espèces, des étages alpin et subalpin du nord et du sud-est des Alpes, et localement, du Jura, sur les versants ayant des sols superficiels et un enneigement de courte durée. Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 36.431. Cet habitat est intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires sous le code 6170-9 des pelouses calcicoles orophiles méso-xérophiles des Alpes sur lithosols.

Description

La strate arborée et arbustive sont absentes (absence de sol). Les espèces herbacées ont un recouvrement de l'ordre de 30 % avec en particulier la Sesslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea* (L.) Ard., 1763), ...

Fonctionnement et dynamique

Cet habitat est localisé sur une pente forte rocheuse exposée au Sud où la neige ne reste pas longtemps. Habitat climacique.

Etat de conservation et menaces

Cet habitat est assez rare dans les Alpes, avec des surfaces réduites. Il est dans un bon état de conservation tant au niveau local qu'au niveau régional.

L'habitat des Gazons à Sesslerie bleuâtre des Alpes est peu fréquent au niveau local et régional, et dans un bon état de conservation. L'enjeu local de conservation est qualifié de fort.

4.2.7 Friches herbacées rudérales

Statut phytosociologique et réglementaire

	CODE ET CARACTERISATION
CORINE BIOTOPE	87.2 Zones rudérales
EUNIS	E5.13 Communautés d'espèces rudérales des constructions rurales récemment abandonnées
EUR 27	/

Cet habitat regroupe les communautés de plantes pionnières, introduites ou nitrophiles colonisant des terrains vagues, des milieux naturels ou semi-naturels perturbés, des bords de routes et d'autres espaces interstitiels. Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 87.2, et n'est pas intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires.

Description

La végétation est composée d'espèces communes supportant le piétinement et la fauche régulière. Sur le site, cet habitat est présent sur les bordures du parking avec des espèces des prairies voisines.

Fonctionnement et dynamique

Habitat commun, non menacé d'origine anthropique.

L'habitat des bords de route est commun et non menacé. Sur le site, il est présent entre les différents bâtiments de la zone et le long des voiries. L'enjeu local de conservation de cet habitat est qualifié de négligeable.

4.2.8 Friches herbacées hautes à Framboisier et Epilobe à feuilles étroites

Statut phytosociologique et réglementaire

	CODE ET CARACTERISATION
CORINE BIOTOPE	31.9711 Clairières à Epilobes et Digitale
EUNIS	G5.841 Clairières à Épilobe et Digitale
EUR 27	/

Cet habitat regroupe les communautés transitoires d'herbacées colonisant les clairières récentes. Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 31.9711, et n'est pas intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires.

Description

La végétation est composée d'espèces caractéristiques des sols remaniés. Sur le site, cet habitat est présent entre le long de la piste et du ruisseau, avec le Framboisier (*Rubus idaeus* L., 1753) et l'Epilobe en épi (*Chamaenerion angustifolium* (L.) Scop., 1771).

Fonctionnement et dynamique

Habitat commun, non menacé d'origine anthropique.

L'habitat des friches herbacées hautes à Framboisier et Epilobe à feuilles étroites est commun et non menacé. Sur le site, il est présent entre le ruisseau et la piste. L'enjeu local de conservation de cet habitat est qualifié de faible.

4.2.9 Boisement résineux mésophile à Epicéa et Airelle

Statut phytosociologique et réglementaire

	CODE ET CARACTERISATION
CORINE BIOTOPE	42.211 Pessières à Airelle
EUNIS	G3.1B1 Pessières à Airelles
EUR 27	9410 Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnards à alpins (<i>Vaccinio-piceetea</i>)

Cet habitat regroupe les forêts de *Picea abies* pour la plupart acidophiles, mésophiles, subalpines des Alpes externes, intermédiaires et internes, avec *Oxalis acetosella*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Vaccinium myrtillus*, *Calamagrostis villosa* et la mousse *Hylocomium splendens*. Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 42.211 des pessières à Airelles, et est intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires sous le code 9410 des « Forêts acidophiles à *Picea* des étages montagnards à alpins (*Vaccinio-piceetea*) ».

Description

Dominé exclusivement par l'Epicéa commun (*Picea abies* (L.) H.Karst., 1881), le recouvrement arboré est important et proche de 90 %. Les espèces arbustives et herbacées sont peu présentes et composées par des espèces comme le Chèvrefeuille noir (*Lonicera nigra* L., 1753), le Prénanthe pourpre (*Prenanthes purpurea* L., 1753), la Myrtille (*Vaccinium myrtillus* L., 1753), l'Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea* L., 1753) et des mousses. Cet habitat est présent sur le plateau proche du parking.

Fonctionnement et dynamique

Sur le site, il est difficile de trancher sur ce qui est issu de la gestion sylvicole (plantation) et des facteurs écologiques (plateau d'altitude). C'est un habitat climacique plus ou moins dégradé, et géré ponctuellement.

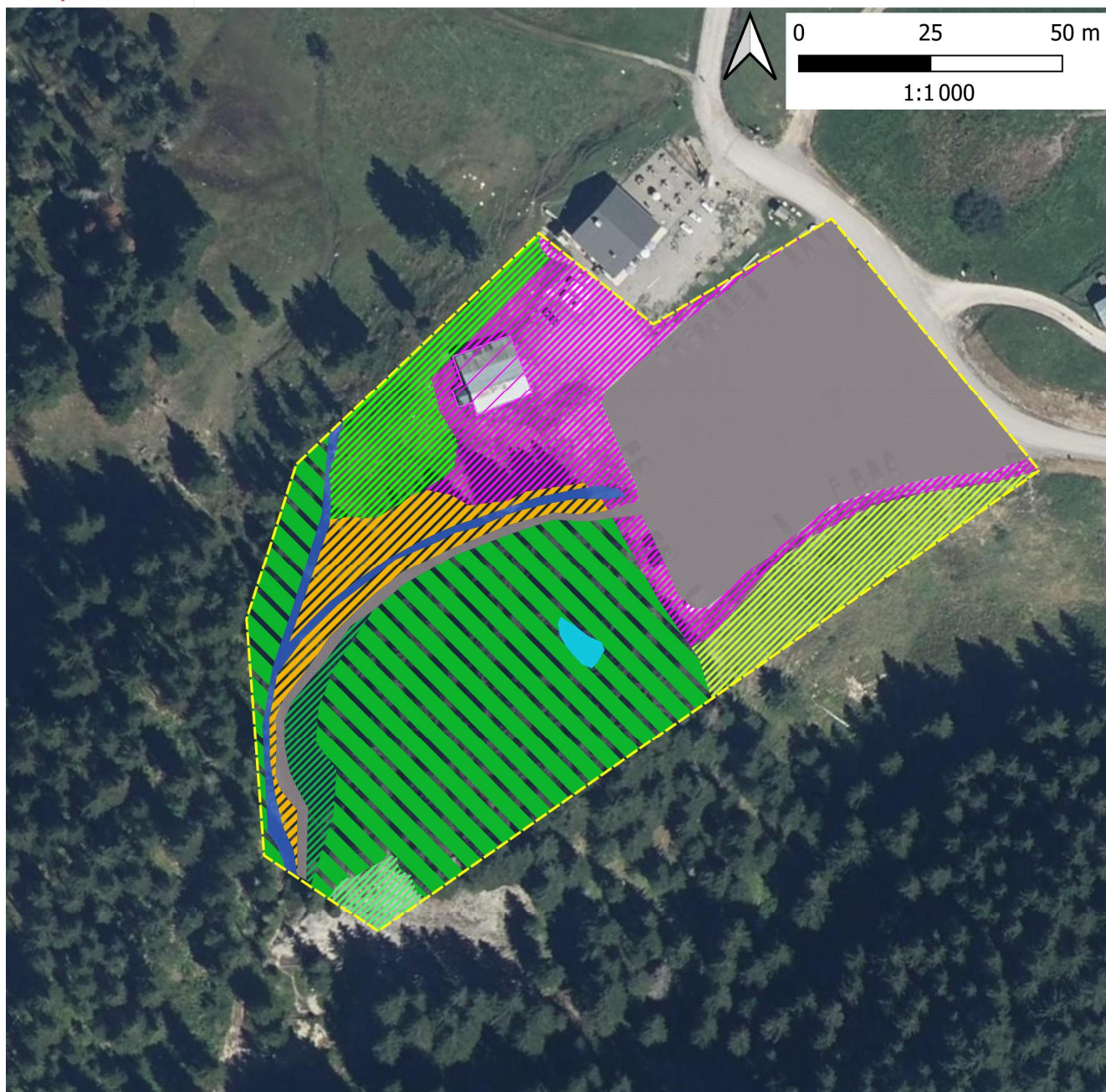
Etat de conservation et menaces

Peu menacé et bien répandu dans les Alpes externes, l'état de conservation est qualifié de médiocre sur le site.

**L'habitat des pessières à Airelles est un habitat communautaire, il est fréquent et non menacé.
L'enjeu local de conservation est qualifié de modéré.**

4.2.10 Évaluation des enjeux écologiques concernant les habitats naturels et semi-naturels

Les habitats ont été cartographiés sur l'ensemble de la zone de projet et sont présentés page suivante.



Légende

 Périmètre de prospection

Habitats naturels

 Bas-marais forestier à Populage des marais

 Ruisseau

 Prairie méso-xérophile à Brome dressé

 Prairies mésophiles pâturées des Alpes

 Communautés alpines acidiphiles sciaphiles à mousses

 Gazons à Seslérie bleue des Alpes

 Fiches herbacées rudérales

 Fiches herbacées hautes à Framboisier et Epilobe à feuilles étroites

 Boisement résineux mésophile à Epicéa et Airelle

 Bâtiments

 Parking et piste

Fig. 9 - Cartographie des habitats du site

4.2.11 Bilan des sensibilités des habitats naturels

Code EUNIS	Nom EUNIS	Code N2000	Enjeu HE	Surface (ha)	Surface (%)	Rareté locale	Rareté régionale	Etat de conservation	Enjeu
D4.1 x G3.1B1	Bas marais forestier à Populage des marais	7230-1	Présence potentielle d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	0,004	0,38%	RR	AR	Moyen	FORT
C2.21	Ruisseau	-	Présence potentielle d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	0,026	2,26%	R	AR	Mauvais	MODERE
E1.262E	Prairie méso-xérophile à Brome dressé	6210-16	Présence d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	0,076	6,66%	AR	C	Bon	FORT
E2.31	Prairies mésophiles pâturées des Alpes	6520-4	Présence d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	0,066	5,79%	AR	C	Moyen	MODERE
E4.111	Communautés alpines acidiphiles sciaphiles à mousses	-	Présence potentielle d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	0,023	2,03%	R	AR	Moyen	FAIBLE
E4.4311	Gazons à Sesslerie bleuâtre des Alpes	6170-9	Présence potentielle d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	0,014	1,25%	R	AR	Bon	FORT
E5.13	Friches herbacées rudérales	-	Habitat sans potentialité d'espèces protégée, rare ou menacée	0,155	13,63%	AC	C	Mauvais	NEGLIGEABLE
G5.841	Friches herbacées hautes à Framboisier et Epilobe à feuilles étroites	-	Habitat sans potentialité d'espèces protégée, rare ou menacée	0,059	5,22%	AR	AR	Bon	FAIBLE
G3.1B1	Boisement résineux mésophile à Epicéa et Airelle	9410	Présence d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	0,374	33,00%	C	AR	Moyen	MODERE
J1	Bâtiments	-	Habitat sans potentialité d'espèces protégée, rare ou menacée	0,015	1,32%	R	C	Mauvais	NEGLIGEABLE
J4.2	Parking et piste	-	Habitat sans potentialité d'espèces protégée, rare ou menacée	0,323	28,47%	C	C	Mauvais	NEGLIGEABLE

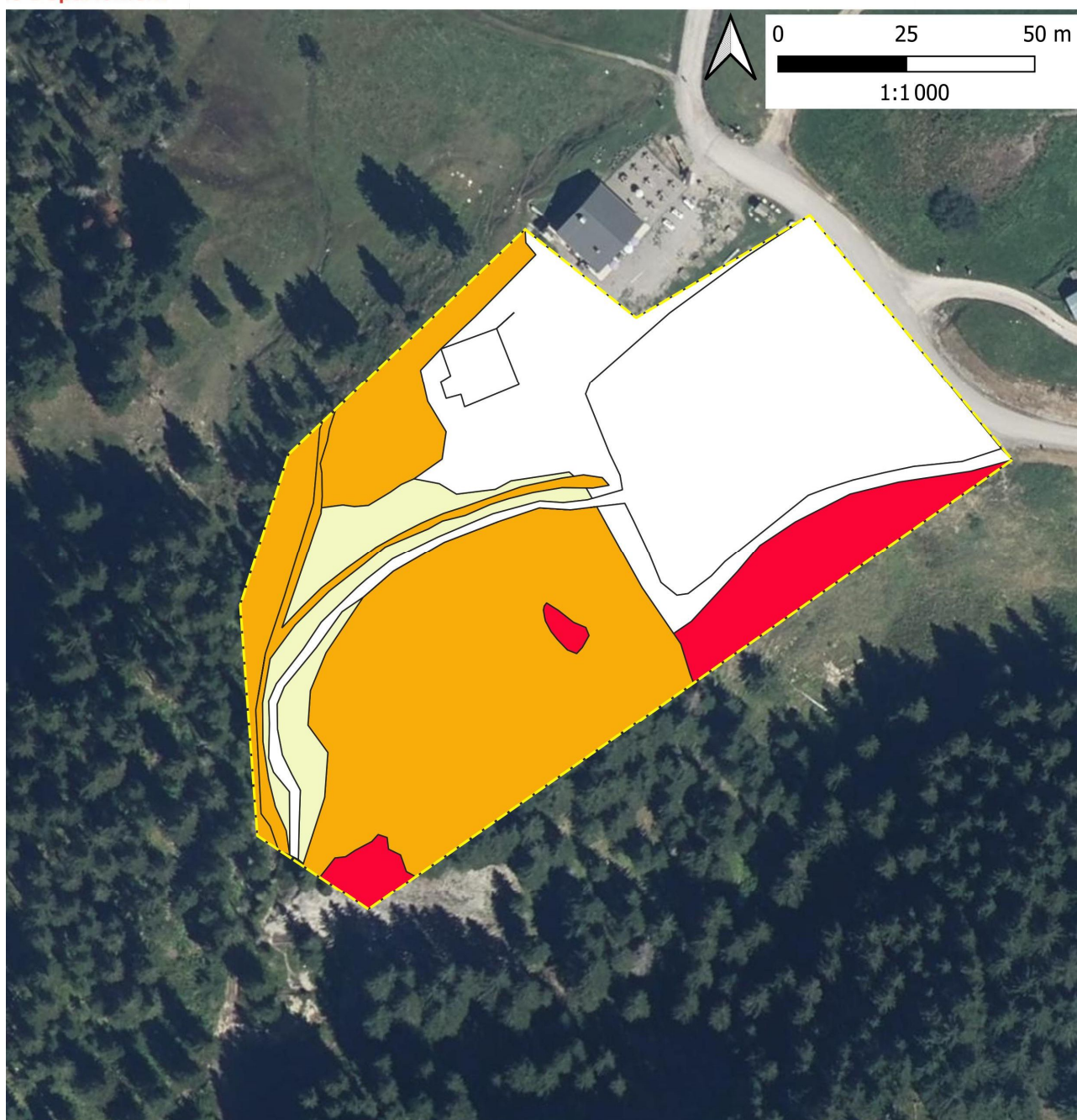
Tabl. 12 - Enjeux des habitats naturels du site

Les habitats naturels du site sont typiques de l'étage subalpin inférieur. Seuls les habitats anthropisés des friches herbacées rudérales des bords de parking ne sont pas fonctionnels au niveau écologique, à cause de perturbations anthropiques, notamment au niveau des sols, qui ne permettent pas à la faune et à la flore de se développer de manière optimale.

Trois de ces habitats présentent des enjeux de conservation forts, au regard des menaces qui pèsent sur ces habitats et de leurs inscriptions à l'annexe I de la Directive habitat comme habitat prioritaire ou habitat communautaire. Il s'agit du bas marais forestier à Populage des marais, de la prairie méso-xérophile à Brome dressé et des gazons à Séslerie bleuâtre des Alpes.

Trois habitats présentent des enjeux de conservation modérés, les prairies mésophiles pâturées des Alpes et les boisements résineux mésophiles à Epicéa et Airelles (habitats inscrits à la Directive Habitat) et le Ruisseau (moteur de la dynamique écologique).

Les autres habitats naturels présents ne présentent pas d'enjeu élevé.



Légende

 Périmètre de prospection

Enjeux des habitats naturels

 Enjeux de conservation majeurs

 Enjeux de conservation forts

 Enjeux de conservation modérés

 Enjeux de conservation faibles

 Enjeux de conservation négligeables

Fig. 10 - Cartographie des enjeux

4.3 LA FLORE ET LES BRYOPHYTES

Sur l'ensemble du périmètre de projet, l'ensemble des espèces végétales (112) a été recensée dans les différents habitats. Certaines d'entre elles présentent des enjeux intrinsèques notables, notamment parce qu'elles sont protégées au niveau national, régional, ou départemental, inscrites sur les listes rouges nationale ou régionale, ou bien encore parce que ce sont des espèces menacées inscrites sur les listes rouges nationales ou régionales. La liste des espèces recensées est présentée en annexe C de ce document.

4.3.1 Espèces protégées

Aucune espèce végétale protégée n'a été relevée sur le site d'étude.

4.3.2 Espèces réglementées

1 espèce d'Orchidées est présente sur le site et est inscrites à l'annexe B de la Convention de Washington sur le commerce international des espèces protégées autorisées mais d'une façon réglementée et limitée à un niveau qui ne compromet pas la survie de l'espèce :

- **L'Orchis de Fusch** - *Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó, 1962

Cette espèce est présente ponctuellement dans les prairies mésophiles pâturées. Elle n'est pas menacée au niveau local ou régional.

L'enjeu local de conservation des espèces réglementées est qualifié de faible.

4.3.3 Espèces végétales rares

Aucune espèce végétale n'a été relevée sur le site d'étude.

4.3.4 Espèces végétales exotiques envahissantes

Aucune espèce végétale exotique envahissante n'a été relevée sur le site.

4.3.5 Bilan des sensibilités de la flore

112 espèces végétales ont été inventoriées. Aucune ne présente de sensibilité au regard de la législation ou de leur inscription sur les listes rouges régionales ou nationales. La réalisation d'un dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées n'est pas à prévoir pour les espèces végétales.

Les espèces patrimoniales listées dans la bibliographie communale ont été recherchées aux périodes optimales de développement de chacune dans leurs habitats, sans qu'aucune espèce ne soit relevée.

Aucune espèce végétale exotique envahissante n'a été relevée sur le site.

4.4 MAMMIFERES

4.4.1 Les espèces présentes sur le site

14 espèces de Mammifères ont été inventoriées et sont présentées dans le tableau suivant.

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
60345	<i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774 Barbastelle d'Europe	DH An.II	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Caves et et souterrains	Bâtiments et boisements de feuillus en plaine	Milieus ouverts à végétation structurée	Nombreux contacts dès le début de nuit. Reproduction certaine	Boisements	FAIBLE
61057	<i>Capreolus capreolus</i> Linnaeus, 1758 Chevreuril			LC	LC	NEGLIGEABLE	Forêts, zones de régénération, prairies et clairières	Fourrés, herbes hautes	Herbivore sélectif, bourgeons, fruits, graines et feuilles selon la saison	Transit et nourrissage estival	Boisements et prairies	NEGLIGEABLE
61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758 Cerf élaphe			LC	LC	NEGLIGEABLE	Forêts, zones de régénération, prairies et clairières	Fourrés, herbes hautes	Herbivore	Transit et nourrissage estival	Boisements et prairies	NEGLIGEABLE
61283	<i>Chionomys nivalis</i> Martins, 1842 Campagnol des neiges			LC	LC	NEGLIGEABLE	1000-3000 m - Alpages rocaillieux, forêts claires, éboulis	Alpages rocaillieux, forêts claires, éboulis	Végétaux, graines et baies	Cycle biologique complet	Prairies	NEGLIGEABLE
61290	<i>Clethrionomys glareolus</i> Schreber, 1780 Campagnol roussâtre			LC	LC	NEGLIGEABLE	Forêts à sous-bois développé	Alentours du nid	Végétaux, graines et petits animaux (insectes et lombrics)	Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
61699	<i>Lepus timidus</i> Linnaeus, 1758 Lièvre variable			NT	VU	FORTE	Tous les milieux alpins	Tous les milieux alpins	Capable de digérer des écorces d'arbres et se faire purger avec graviers et terre	Transit hivernal	Lisières et prairies	FAIBLE

Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
60658	<i>Martes martes</i> Linnaeus, 1758 Martre des pins			LC	LC	NEGLIGEABLE	Forêts de résineux, de feuillus ou mixte de 0 m jusqu'à la limite forestière	Mise bas dans une cavité d'arbre, une crevasse rocheuse, plus rarement dans un terrier	Carnivore opportuniste, se nourrit de rongeurs, oiseaux, amphibiens, insectes, fruits, cadavres	Traces, chasse, reproduction possible	Boisements	NEGLIGEABLE
200118	<i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817 Murin de Daubenton	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et mines	Arbres à cavités et ponts à proximité d'eau	Toux milieux humides	Quelques contacts en milieux de nuit, reproduction possible	Boisements	FAIBLE
60383	<i>Myotis mystacinus</i> Kuhl, 1817 Murin à moustaches	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et mines	Bâtiments et cavités arboricoles	Zones humides	Quelques contacts en milieux de nuit, reproduction possible	Boisements	FAIBLE
60461	<i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817 Noctule de Leisler	DH An.IV	PN Art.2	NT	LC	MODEREE	Arbres à cavités et bâtiments	Arbres près des lisières	Forêts, plans d'eau	Contacts réguliers toute la nuit, reproduction probable	Boisements	MODEREE
60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774 Pipistrelle commune	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Tous types de milieux	Tous types de milieux hors grottes et mines	Tous types de milieux	Contacts réguliers toute la nuit, reproduction probable	Boisements et bâtiments	MODEREE
61153	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 Écureuil roux		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Forêts	Forêts	Graines, noix	Traces, nourrissage hivernal, reproduction possible	Boisements	FAIBLE

Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
60981	<i>Sus scrofa Linnaeus, 1758</i> Sanglier			LC	LC	NEGLIGEABLE	Du maquis à la forêt mixte ou de montagne, marais, landes et marais	Mise bas dans un trou plus ou moins aménagé dans la végétation basse	Omnivore, généralement lié aux chênes et aux hêtres, parfois invertébrés, charognes	Transit et nourrissage	Boisements et prairies	NEGLIGEABLE
60585	<i>Vulpes vulpes Linnaeus, 1758</i> Renard roux			LC	LC	NEGLIGEABLE	Forêts, lisières, prairies, villes	Mise bas dans un terrier, souvent de blaireau, lapin ou marmotte, ou une cavité naturelle dans des rochers ou des souches.	Carnivore opportuniste de petits mammifères, oiseaux, fruits, déchets	Transit et nourrissage	Boisements et prairies	NEGLIGEABLE

Légende

Protections

Protection communautaire (DH) - Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Protection nationale (PN) - Arrêté du 23 avril 2007 version consolidée au 07 octobre 2012, fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Listes rouges

Liste Rouge Nationale (LR-N) - UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France

Liste Rouge Régionale (LR-RA) - De Thiersant M.P. & Deliry C. (coord.) 2008 - Liste Rouge résumée des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. Version 3 (14 mars 2008). - CORA Faune Sauvage : 22 pp Absence de liste rouge PACA validée

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Enjeux : valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce : négligeable / faible / modéré / fort / majeur

Tabl. 13 - Liste des Mammifères relevés sur le site

L'Ecureuil roux est une espèce forestière stricte. Des traces de cette espèce et un adulte ont été observés dans les boisements au milieu du site. Le nid n'a pas pu être repéré de manière certaine, cependant cette espèce est considérée comme reproductrice possible sur le site. Les enjeux de conservation au niveau local sont donc qualifiés de faibles.

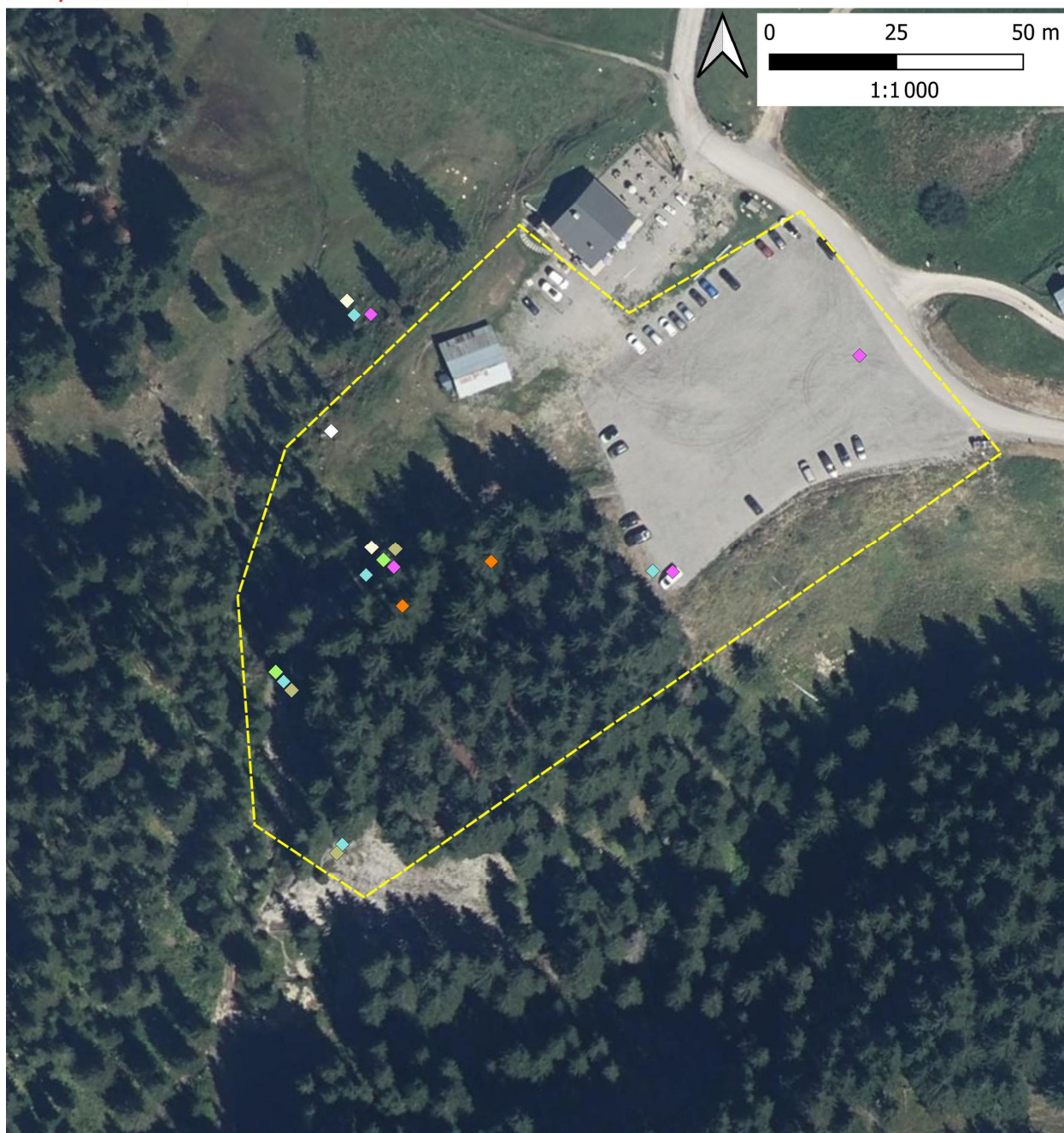
La Noctule de Leisler et la Barbastelle d'Europe sont des espèces de Chiroptères (chauve-souris) forestières présentes en période de parturition (mise bas et élevage), et probablement en hivernage en milieu forestier ou dans des bâtiments. Ces espèces ont été contactées en début et fin de nuit dans les boisements du site, ce qui sous-entend que leur gîte estival est situé à proximité immédiate voire sur le site. Les enjeux de conservation au niveau local sont donc respectivement qualifiés de modérés et faibles. La Pipistrelle commune, plus ubiquiste, a été contactée également toute la nuit. Elle a son gîte estival dans les boisements ou les bâtiments proches. Les enjeux de conservation au niveau local sont qualifiés de modérés.

D'autres espèces forestières de Chiroptères ont été contactées en milieu de nuit en activité de chasse ou de transit actif le long des lisières : le Murin de Daubenton et le Murin à moustaches. La reproduction de ces espèces reste possible à proximité ou sur le site, cependant l'absence de contact en début et fin de nuit montre que ce n'est pas le cas actuellement. Les enjeux de conservation au niveau local sont donc qualifiés de faibles.

Les autres espèces de Mammifères contactées sont des espèces non protégées, les enjeux de conservation au niveau local sont donc qualifiés de négligeables, sauf pour le Lièvre variable en transit sur le site (absence de traces de reproduction), pour lequel les enjeux de conservation au niveau local sont qualifiés de faibles.

4.4.2 Localisation des espèces sensibles

Cf. page suivante.



Légende

- | | |
|--|---|
| Périmètre de prospection | ◆ Murin à moustaches |
| Mammifères à enjeux | ◆ Murin de Daubenton |
| ◆ Barbastelle d'Europe | ◆ Noctule de Leisler |
| ◆ Ecureuil roux | ◆ Pipistrelle commune |
| ◆ Lièvre variable | |

Fig. 11 - Localisation des espèces sensibles

4.4.3 Bilan des sensibilités des Mammifères

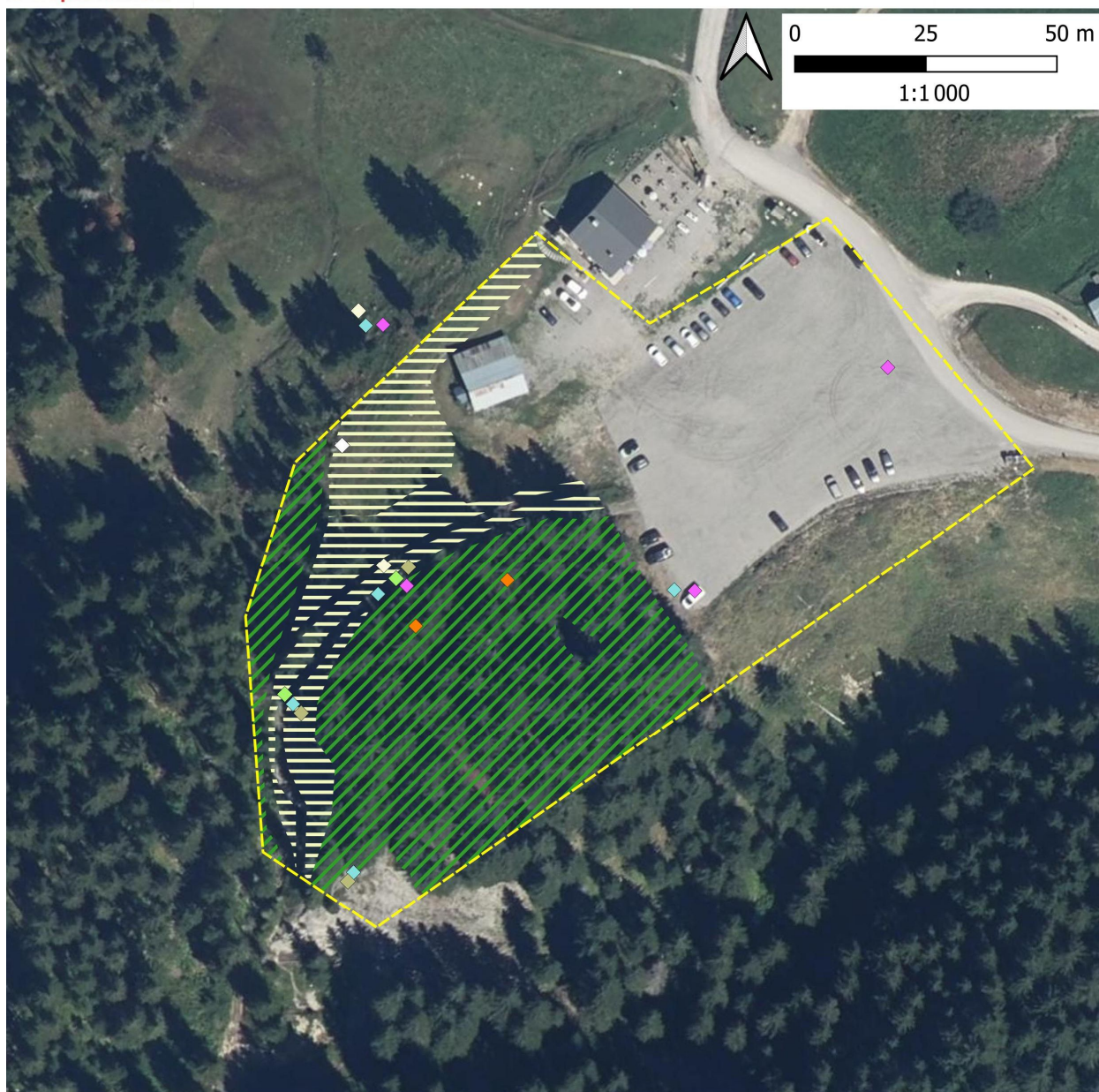
14 espèces de Mammifères ont été contactées sur le site d'étude. Parmi elles, 7 espèces sont protégées et/ou menacée :

- **Espèces strictement forestières : Barbastelle d'Europe, Noctule de Leisler, et Ecureuil roux,**
- **Espèces forestières opportunistes : Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Pipistrelle commune**
- **Espèces des prairies et lisières : Lièvre variable**

Cependant après analyse de la sensibilité de chacune de ces espèces en fonction des habitats présents sur le site et de leur utilisation, les enjeux de conservation sont qualifiés de modérés pour la Noctule de Leisler et la Pipistrelle commune, Chiroptères qui utilisent les boisements du site pour l'estivage et la reproduction et potentiellement les bâtiments proches. Les enjeux de conservation sont qualifiés de faibles pour l'Ecureuil roux, le Murin de Daubenton, le Murin à moustaches, la Barbastelle d'Europe et le Lièvre variable.

Les autres espèces protégées contactées utilisent les lisières et/ou boisements du site pour la chasse ou le transit, aucun indice de reproduction n'ayant été identifié. Les enjeux de conservation sont donc qualifiés négligeables pour ces espèces.

Plusieurs espèces sensibles supplémentaires dont citées dans la bibliographie, le Loup, le Lynx et le Crossope aquatique. Aucune trace de ces espèces n'a été relevée malgré des recherches spécifiques diurnes, crépusculaires et nocturnes dans les habitats favorables de ces espèces.



Légende

 Périmètre de prospection

Mammifères à enjeux

◆ Barbastelle d'Europe

◆ Ecureuil roux

◆ Lièvre variable

◆ Murin à moustaches

◆ Murin de Daubenton

◆ Noctule de Leisler

◆ Pipistrelle commune

Habitats d'espèces

▨ Boisements : domaine vital de l'Ecureuil roux et de reproduction des chiroptères forestiers (Barbastelle, Noctule, Pipistrelle, Murins)

▨ Fourrés et prairies : Habitat de reproduction et d'hivernage du Lièvre variable

Fig. 12 - Habitats d'espèces sensibles

4.5 AVIFAUNE

4.5.1 Espèces présentes

26 espèces d'oiseaux ont été relevées sur le site par observation directe ou par écoute des chants. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
2891	<i>Accipiter gentilis</i> Linnaeus, 1758 Autour des palombes		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Boisements jusqu'à 2000 m à proximité de champs et prairies	Oiseaux moyens : pigeons, corvidés, turdidés	Transit		NEGLIGEABLE
3723	<i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758 Pipit des arbres		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire ou transhumance à basse altitude	Lisières, clairières, landes	Insectivore	Reproduction possible	Boisement	FAIBLE
2645	<i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758 Aigle royal	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Sédentaire	Escarpements rocheux de montagne	Opportuniste : passereaux, rongeurs, mammifères	Transit		NEGLIGEABLE
3522	<i>Asio otus</i> Linnaeus, 1758 Hibou moyen-duc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Milieux semi-boisés de conifères principalement, sur un vieux nid	Micromammifères	Reproduction probable	Boisement	FAIBLE
2623	<i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758 Buse variable		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Régions boisées, cultivées	Opportuniste : micromammifères, reptiles, insectes	Transit		NEGLIGEABLE
4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758 Grand corbeau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, arbres	Omnivore, nécrophage, détritophage	Reproduction probable	Boisement	FAIBLE
4503	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758 Corneille noire			LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Régions cultivées, habitées	Omnivore, prédatrice et nécrophage	Reproduction certaine	Boisement	NEGLIGEABLE

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne**
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
3611	<i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758 Pic épeiche		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous milieux boisés	Insectivore	Reproduction probable	Boisement	FAIBLE
3608	<i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758 Pic noir	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Futaies	Insectivore	Reproduction possible	Boisement	FAIBLE
4564	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758 Pinson des arbres		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous milieux avec des arbres	Mixte : insectes et graines	Reproduction certaine	Boisement	FAIBLE
4466	<i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758 Geai des chênes			LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Bois, forêt	Omnivore	Reproduction possible	Boisement	NEGLIGEABLE
2962	<i>Lyrurus tetrix</i> Linnaeus, 1758 Tétras lyre	DO An.I	C	NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Lisières des forêts, mosaïques d'habitats	Majoritairement végétarien (feuilles, bourgeons, graines, fruits) complété par invertébrés	Place de chant à proximité	Lisières	NEGLIGEABLE
2844	<i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758 Milan royal	DO An.I	PN Art.3 CNPN An.I	VU	NT	FORTE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique du Nord	Régions montueuses boisées	Nécrophage, détritophage, poissons morts, micromammifères	Transit		NEGLIGEABLE
3941	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758 Bergeronnette grise		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Régions habitées et maisons	Insectivore	Reproduction probable	Bâtiments	FAIBLE
4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> Linnaeus, 1758 Cassenois moucheté		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères de montagne	Graines de conifères, fruits charnus	Reproduction probable	Boisement	FAIBLE

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
3764	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758 Mésange charbonnière		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, jardins, parcs, jusqu'à 2000 m	Insectivore, graines en hiver	Reproduction probable	Boisement	FAIBLE
534751	<i>Periparus ater</i> Linnaeus, 1758 Mésange noire		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères de montagne	Mixtes : graines de conifères et insectes	Reproduction certaine	Boisement	FAIBLE
4035	<i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774 Rougequeue noir		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, édifices	Insectivore, flexible	Reproduction certaine	Bâtiments	FAIBLE
4289	<i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758 Pouillot fitis		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur : Afrique du sud, Sahara et quelques uns au nord su Sahara	Bois clairs et broussailles jusqu'à 1300 m	Insectivore	Reproduction possible	Boisement	FAIBLE
3984	<i>Prunella collaris</i> Scopoli, 1769 Accenteur alpin		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur partiel à basses altitudes	Rochers	Mixte : insectes et graines	Reproduction certaine	Prairies	MODEREE
459638	<i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820 Roitelet triple bandeau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères, également de feuillus en plaine, jusqu'à 1600 m	Insectivore	Reproduction certaine	Boisement	FAIBLE
4257	<i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758 Fauvette à tête noire		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Forêts, haies, jardins et parcs	Mixte : insectes et graines	Reproduction probable	Boisement et lisières	FAIBLE
3967	<i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758 Troglodyte mignon		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bord des cours d'eau dans les bois, jardins, landes, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Reproduction probable	Boisement et lisières	FAIBLE

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne**
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
4129	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831 Grive musicienne		C	LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Bois, lisières	Mixte : insectes et baies	Reproduction probable	Lisières	NEGLIGEABLE
4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758 Merle à plastron		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères	Invertébrés, baies	Reproduction probable	Boisement	FAIBLE
4142	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758 Grive draine		C	LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Bois clairs	Mixte : insectes et baies	Reproduction probable	Lisières	NEGLIGEABLE

Légende

Protections

Protection communautaire (DO) - Annexe I de la Directive Oiseaux : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Protection Spéciale (ZPS) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté

Protection nationale (PN) - Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Listes rouges

Liste Rouge Nationale (LR-N) - UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

Liste Rouge Régionale (LR-RA) - De Thiersant M.P. & Deliry C. (coord.) 2008 - Liste Rouge résumée des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. Version 3 (14 mars 2008). - CORA Faune Sauvage : 22 pp

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Enjeux : valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce : faible / modéré / fort / très fort

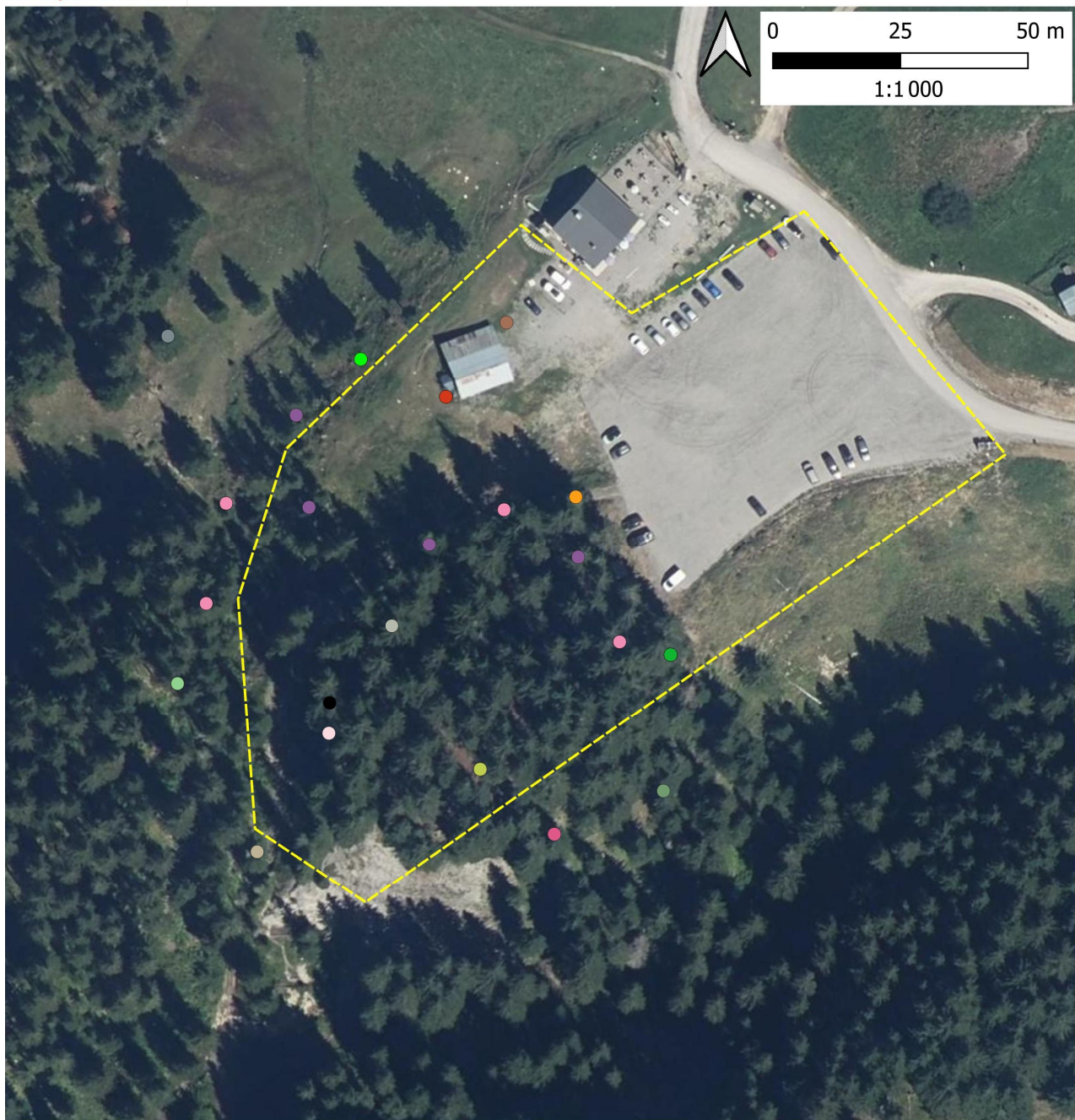
Tabl. 14 - Liste des Oiseaux relevés sur le site et leur sensibilité

Les espèces contactées peuvent être regroupées comme suit :

- Les espèces du cortège forestier et des lisières, nicheuses certaines (mâles chanteurs, présence d'indice de nids ou de nourrissage de portée) ou probables (mâles chanteurs éloignés du site, pas de comportement de nourrissage ou de défense du territoire observés), protégées : le Pipit des arbres, le Hibou moyen-duc, le Grand corbeau, le Pic épeiche, le Pic noir, le Pinson des arbres, le Cassenoix moucheté, la Mésange charbonnière, la Mésange noire, le Pouillot fitis, le Roitelet triple bandeau, la Fauvette à tête noire, le Troglodyte mignon, et le Merle à plastron. Ces espèces utilisent les boisements du site pour réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique, notamment la reproduction, phase sensible de ce cycle biologique. Les enjeux de conservation au niveau local sont qualifiés de faibles.
- Les espèces du cortège prairial, nicheuses certaines (mâles chanteurs, présence d'indice de nids ou de nourrissage de portée), protégées et menacées : l'Accenteur alpin. Cette espèce utilise probablement les prairies du site pour réaliser tout ou une partie de son cycle biologique, notamment la reproduction, phase sensible de ce cycle biologique. Les enjeux de conservation au niveau local sont qualifiés de modérés.
- Les espèces du cortège des milieux artificialisés, nicheuses probables (mâles chanteurs éloignés du site, pas de comportement de nourrissage ou de défense du territoire observés) : la Bergeronnette grise et le Rougequeue noir. Ces espèces utilisent les bâtiments du site pour réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique, notamment la reproduction, phase sensible de ce cycle biologique. Les enjeux de conservation au niveau local sont qualifiés de faibles.
- Les espèces protégées en transit au-dessus du site, dont les enjeux de conservation sont qualifiés de négligeables.
- Les espèces non protégées, dont les enjeux de conservation sont qualifiés de négligeables

4.5.2 Localisation des Oiseaux à enjeux

Cf. : page suivante.



Légende

 Périmètre de prospection	● Grand Corbeau	● Pinson des arbres
Avifaune à enjeux	● Hibou Moyen-Duc	● Pipit des arbres
● Accenteur alpin	● Merle à plastron	● Pouillot fitis
● Bergeronnette grise	● Mésange charbonnière	● Roitelet triple bandeau
● Casse-noix moucheté	● Mésange noire	● Rougequeue noir
● Fauvette à tête noire	● Pic épeiche	

Fig. 13 - Localisation des Oiseaux à enjeux

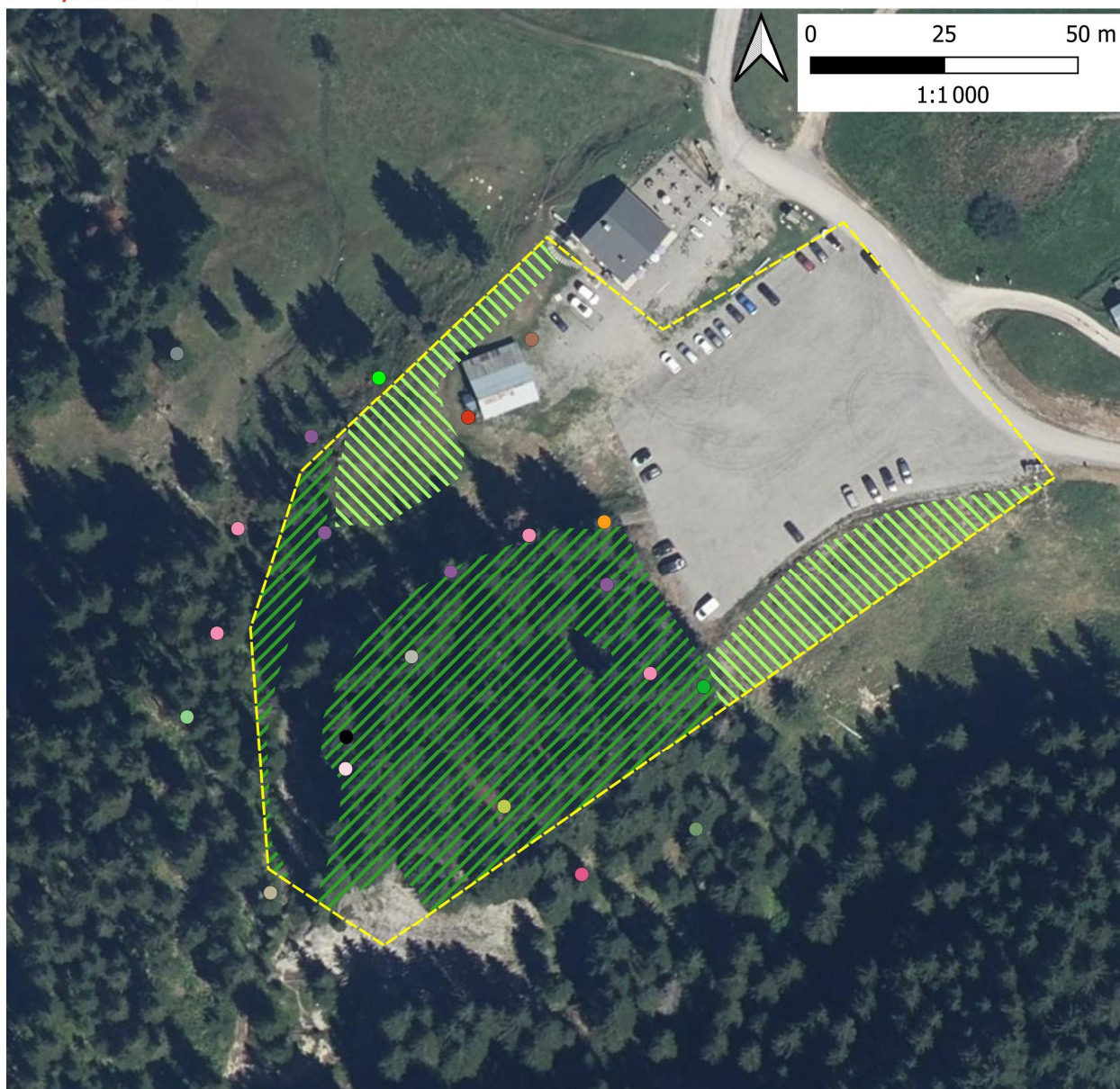
4.5.3 Bilan des sensibilités des Oiseaux

Parmi les 26 espèces d'Oiseaux contactées, 23 présentent des enjeux de conservation intrinsèques importants. Il s'agit essentiellement d'espèces des boisements. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction des exigences propres à chacune et de leur statut reproducteur et/ou hivernant, permet de faire ressortir 14 espèces sensibles nicheuses ou potentiellement nicheuses : le Pipit des arbres, le Hibou moyen-duc, le Grand corbeau, le Pic épeiche, le Pic noir, le Pinson des arbres, le Cassenoix moucheté, la Mésange charbonnière, la Mésange noire, le Pouillot fitis, le Roitelet triple bandeau, la Fauvette à tête noire, le Troglodyte mignon, le Merle à plastron, l'Accenteur alpin, la Bergeronnette grise et le Rougequeue noir. Elles utilisent les habitats du site pour réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique (zone d'hivernage et/ou d'estivage, de reproduction et de chasse). Leurs enjeux sur le site sont qualifiés de faibles à modérés.

Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, l'analyse des potentialités en fonction des habitats présents sur le site et des exigences propres à chaque espèce fait ressortir de nombreuses espèces, notamment forestières. Il s'agit d'espèces loquaces qui auraient pu être entendues ou vues si elles avaient été présentes. Elles n'ont pas été contactées sur site.

Une recherche de zone d'hivernage et en période de reproduction (place de chant) du Tétraz lyre a également été menée sans succès. Un contact éloigné en période de chant a été réalisé. Cette espèce n'est pas reproductrice ou hivernante sur le site, les habitats ne sont pas favorables.

La reproduction et l'hivernage sont des phases sensibles du cycle biologique des oiseaux. La destruction des habitats dans le cadre du projet devra intégrer leur utilisation par ces espèces protégées, et de leurs habitats (également protégés), par la mise en place de mesures dédiées (Éviter et Réduire) qui devront « annuler » les effets négatifs du projet, telles que la mise en œuvre d'un planning de travaux hors période de reproduction (mars à août).



Légende

 Périmètre de prospection

Avifaune à enjeux

● Accenteur alpin

● Bergeronnette grise

● Casse-noix moucheté

● Fauvette à tête noire

● Grand Corbeau

● Hibou Moyen-Duc

● Merle à plastron

● Mésange charbonnière

● Mésange noire

● Pic épeiche

● Pic noir

● Pinson des arbres

● Pipit des arbres

● Pouillot fitis

● Roitelet triple bandeau

● Rougequeue noir

Habitats d'espèces

/// Boisements : habitat de reproduction de l'Avifaune du cortège forestier

/// Prairies et pelouses d'altitude : habitat de reproduction de l'Accenteur alpin

Fig. 14 - Bilan des sensibilités de l'Avifaune

4.6 REPTILES ET AMPHIBIENS

4.6.1 Espèces présentes

Un Reptile a été relevé sur le site et deux amphibiens. Ces espèces sont présentées dans le tableau suivant.

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
HERPETOFAUNE - Amphibiens												
259	<i>Bufo bufo</i> Linnaeus, 1758 Crapaud commun		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Forêts	Espèce ubiquiste	Invertébrés divers: araignées, vers, limaces, insectes	Reproduction et hivernage probables	Ruisseau, boisements	FAIBLE
351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758 Grenouille rousse		PN Art. 4	LC	NT	MODEREE	Boisements et ruisseaux	Etangs forestiers, mares et lacs d'altitude	Petits crustacés aquatiques, mollusques, vers, invertébrés	Reproduction certaine et hivernage probable	Ruisseau, boisements	MODEREE
HERPETOFAUNE - Reptiles												
77756	<i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768 Lézard des murailles	DH An.IV	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Anfractuosités des rochers, trous souterrains, interstices des murs	Amas ensoleillés de pierres	Insectes divers	Reproduction et hivernage certains	Zones anthropisées	FAIBLE

Légende

Protections

Protection communautaire (DH) - Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Protection nationale (PN) - Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection

de la nature

Listes rouges

Liste Rouge Nationale (LR-N) - UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

Liste Rouge Régionale (LR-RA) - De Thiersant M.P. & Deliry C. (coord.) 2008 - Liste Rouge résumée des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. Version 3 (14 mars 2008). - CORA Faune Sauvage : 22 pp

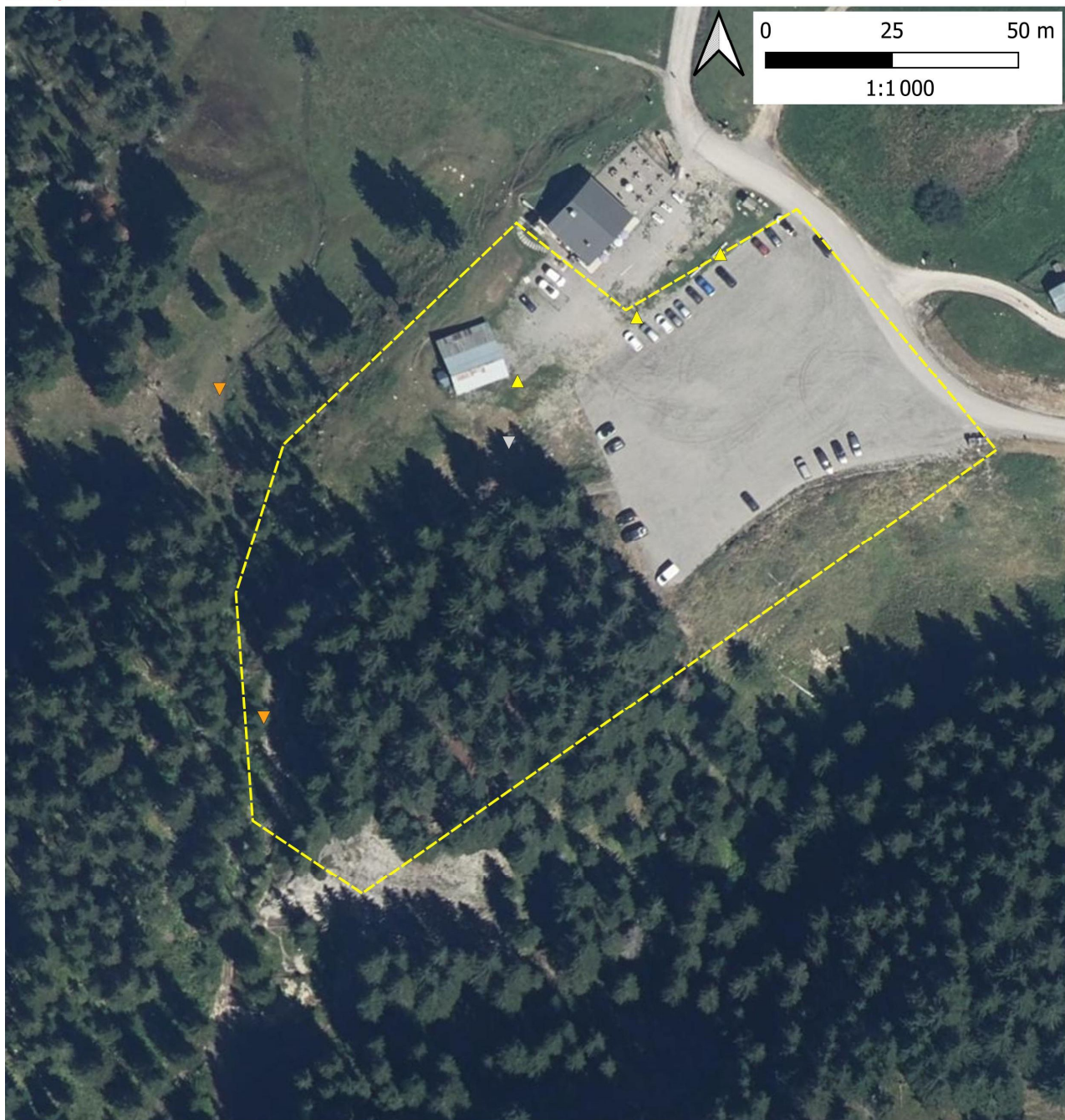
RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Enjeux : valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce : faible / modéré / fort / très fort

Tabl. 15 - Liste des Reptiles relevés sur le site et sensibilités

4.6.2 Localisation des reptiles à enjeux

Cf. : page suivante.



Légende

Périmètre de prospection

Herpétofaune à enjeux

- ▼ Amphibien - Crapaud commun
- ▼ Amphibien - Grenouille rousse
- ▲ Reptile - Lézard des murailles

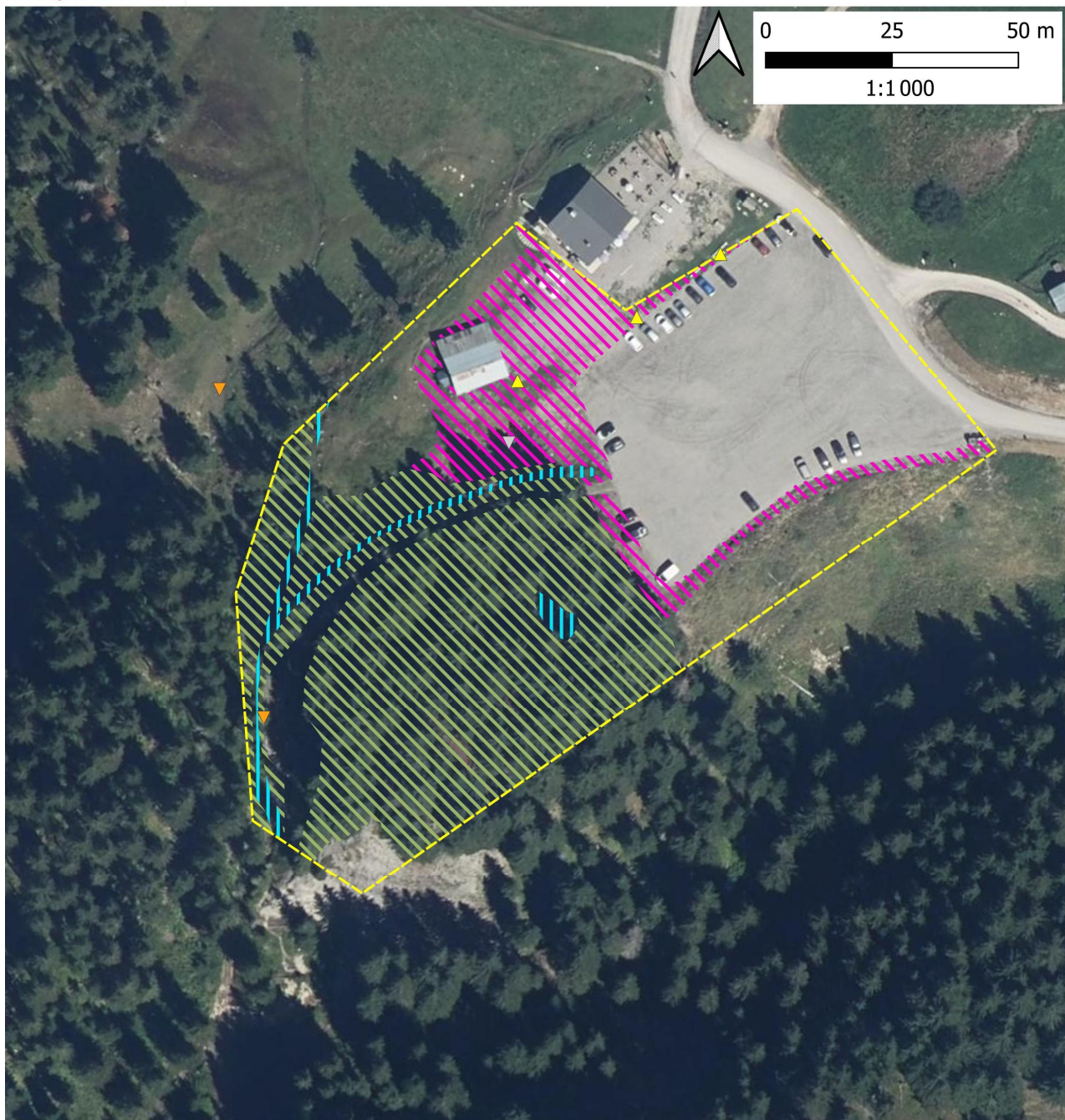
Fig. 15 - Localisation des Reptiles et Amphibiens à enjeux

4.6.3 Bilan des sensibilités des Reptiles et Amphibiens

Un Reptile a été relevé sur le site. Le Lézard des murailles fréquente les zones rudérales et souvent anthropisées, ainsi que les lisières des prairies. Il utilise potentiellement le site pour réaliser tout ou une partie de son cycle biologique. Les enjeux de conservation sont qualifiés de faibles sur le site.

Deux Amphibiens, le Crapaud commun et la Grenouille rousse utilisent le ruisseau pour se reproduire (pontes et individus observés), et probablement les boisements pour hiverner. Les enjeux de conservation sont respectivement qualifiés de faibles et modérés pour ces deux espèces sur le site.

Les espèces citées dans la bibliographie ont été recherchées sans succès.



Légende

 Périmètre de prospection

Herpétofaune à enjeux

▼ Amphibien - Crapaud commun

▼ Amphibien - Grenouille rousse

▲ Reptile - Lézard des murailles

Habitats d'espèces

 Friches rudérales ouvertes : domaine vital du Lézard des murailles

 Ruisseau et zone humide : habitats de reproduction des Amphibiens

 Boisements et friches : habitats d'hivernage des Amphibiens

Fig. 16 - Bilan des sensibilités de l'Herpéto faune

4.7 INVERTEBRES

4.7.1 Espèces présentes

54 espèces d'invertébrés ont été relevées sur le site. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
ENTOMOFAUNE - Coléoptères												
222287	Ancistronycha abdominalis Fabricius, 1798 Téléphore violacé					NEGLIGEABLE				Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
10539	Anoplotrupes stercorosus (Hartmann in Scriba, 1791) Géotrupe des bois					NEGLIGEABLE		Forêts		Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
8358	Carabus auratus Linnaeus, 1761 Carabe doré					NEGLIGEABLE	Hiverne à l'état adulte	Prairies même humides	Escargots, limaces, parfois opportuniste de larves, vers...	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
8395	Carabus intricatus Linnaeus, 1761 Carabe des arbres					NEGLIGEABLE		Forêts	Mollusques terrestres, larves, vers	Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
8321	Cicindela campestris Linnaeus, 1758 Cicindèle champêtre					NEGLIGEABLE	Pas d'hivernation (simple activité ralentie)	Milieux ouverts	Carnivore	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
223044	Cicindela maroccana Fabricius, 1801 Cicindèle du Maroc					NEGLIGEABLE	Quasi-inactivité : sous roches, débris végétaux	Milieux humides	Carnivore (petits insectes)	Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
242311	<i>Ips typographus</i> Linnaeus, 1758 Scolyte de l'épicéa					NEGLIGEABLE	Dans les troncs qu'ils ont attaqués	Boisements de conifères	Ecorces d'arbres (épicéas, pins)	Cycle biologique complet	Boisements	NEGLIGEABLE
241438	<i>Oreina gloriosa</i> Fabricius, 1781 Chrysomèle des adénostyles					NEGLIGEABLE	Abris naturels (crevasses, écorces) ou humains protégés du froid	Tous les milieux à Adenostyles	Végétarienne (feuilles d'égantiers sauvages et rosaceae)	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
10375	<i>Silpha tyrolensis</i> Laicharting, 1781 Silphe du Tyrol					NEGLIGEABLE	Diapause sous écorces, feuilles mortes, dans fissures, souches ou sol	Tous milieux à proximité de Carcasses	Opportuniste : proies vivantes qu'elle trouve	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
11202	<i>Vibidia duodecimguttata</i> Poda, 1761 Coccinelle à 12 points					NEGLIGEABLE	Crevasses arbres, sous les écorces, dans feuilles mortes, sous rochers et fissures de bâtiments	Tous milieux végétalisés	Mycophage	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
ENTOMOFAUNE - Dermaptères												
65991	<i>Forficula auricularia</i> Linnaeus, 1758 Forficule, Pince-Oreille					NEGLIGEABLE	Fissures dans les murs, écorces d'arbres, tas de feuilles, écorces de rochers	Tous les milieux à l'abri de la lumière le jour	Plantes, matières en décomposition, pucerons et autres insectes	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
ENTOMOFAUNE - Diptères												

Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
224757	<i>Bombylius medius</i> Linnaeus, 1758 Bombyle moyen					NEGLIGEABLE	Larves dans le sol	Lieux ensoleillés et fleuris	Nectar de fleurs	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
23942	<i>Myathropa florea</i> Linnaeus, 1758 Éristale des fleurs					NEGLIGEABLE	Larves ou pupes	Tous milieux avec présence d'eau stagnante	Nectar et pollen	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
27637	<i>Sarcophaga carnaria</i> Linnaeus, 1758 Mouche à damier					NEGLIGEABLE	Diapause en abris naturels extérieurs et bâtiments	Cadavres et excréments	Viandes et matières organiques en décomposition	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
24321	<i>Sphaerophoria scripta</i> Linnaeus, 1758 Syrphe prote-plume					NEGLIGEABLE	Abris naturels et bâtiments	Prairies	Nectar et pollen	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
22346	<i>Tabanus bovinus</i> Linnaeus, 1758 Taon des bœufs					NEGLIGEABLE	Diapause, migration ou développement larvaire	Prairies	Hématophage	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
227392	<i>Tipula hortorum</i> Linnaeus, 1758 Grande Tipule					NEGLIGEABLE	Dépend du climat : peuvent hiberner dans des abris naturels si climat froid	Zones humides et prairies inondables	Détritivore	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
227297	<i>Tipula maxima</i> Poda, 1761 Grande Tipule					NEGLIGEABLE		Zones humides et prairies inondables		Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
ENTOMOFAUNE - Hemiptères												

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne**
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
51923	<i>Cercopis vulnerata</i> Rossi, 1807 Cercope sanguin					NEGLIGEABLE	Abris naturels	Boisements et lisières	Sève des plantes	Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
51946	<i>Cicadella viridis</i> Linnaeus, 1758 Cicadelle verte					NEGLIGEABLE	Nymphe dans le sol	Milieux humides, tourbeux ou marécageux, et broussailles	Sève des végétaux	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
51619	<i>Palomena prasina</i> Linnaeus, 1761 Punaise verte					NEGLIGEABLE	Abris naturels (feuilles, bois, écorces, fissures de rochers) + humains	Milieux variés	Polyphage, sève des plantes	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
51677	<i>Pyrrhocoris apterus</i> Linnaeus, 1758 Gendarme					NEGLIGEABLE	Fentes de rochers, de vieux murs ou dans les écorces d'arbres	Tous milieux	Piqueurs- suceurs, omnivores (notamment fructification des malvacées)	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
ENTOMOFAUNE - Hyménoptères												
239523	<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758 Abeille					NEGLIGEABLE	Reste dans le nid	Tous les milieux	Miel	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
239536	<i>Bombus humilis</i> Illiger, 1806 Bourdon variable					NEGLIGEABLE	Sous-terre, cavités rocheuses, végétaux, compost, sous bâtiments	Prairies et champs fleuris	Nectar et pollen	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE

Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
53097	<i>Bombus lapidarius</i> Linnaeus, 1758 Bourdon à queue rousse					NEGLIGEABLE	Terriers abandonnés, cavités dans le sol, végétation dense, sous bâtiments, compost	Prairies et champs fleuris	Nectar et pollen	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
53101	<i>Bombus ruderarius</i> Müller, 1776 Bourdon cul rouge					NEGLIGEABLE	Habitat d'hivernage des futures reines : sous le sol, la végétation, cavités naturelles, bâtiments	Tous les milieux	Nectar et pollen	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
53104	<i>Bombus terrestris</i> Linnaeus, 1758 Bourdon terrestre					NEGLIGEABLE	Nid dans le sol	Tous les milieux	Nectar et pollen	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
239678	<i>Eucera longicornis</i> Linnaeus, 1758 Abeille solitaire					NEGLIGEABLE	Crevasses écorces d'arbres, feuilles mortes, cavités naturelles, abris rocheux, structures humaines	Lieux herbus à <i>Ophrys apifera</i>	Nectar et pollen	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
199813	<i>Formica lugubris</i> Zetterstedt, 1838 Fourmi des bois					NEGLIGEABLE	Phase hypogée : nids dans le sol et dans les cavités naturelles	Boisements de conifères ou mixtes	Nectar de fleurs et sécrétion de pucerons	Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
52792	<i>Formica rufibarbis</i> Fabricius, 1793 Fourmis rousse					NEGLIGEABLE	Nids dans les zones forestières ou boisées	Lisières de boisements	Omnivore (sucre et insectes)	Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
52817	<i>Lasius niger</i> Linnaeus, 1758 Petite fourmi noire					NEGLIGEABLE	Nids souterrains	Tous les milieux	Miellat des pucerons	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
52883	<i>Polistes gallicus</i> Linnaeus, 1767 Polyste gaulois					NEGLIGEABLE	Reines qui hibernent dans des cavités naturelles ou artificielles	Tous les milieux	Prédateur, nectar, fruits	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
ENTOMOFAUNE - Lépidoptères												
608364	<i>Aglais io</i> Linnaeus, 1758 Paon-du-jour			LC	LC	NEGLIGEABLE	Cavités naturelles ou artificielles	Bois clairs et prairies humides à Orties	Chatons de saule et fleurs de pruneliers	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
53754	<i>Aglais urticae</i> Linnaeus, 1758 Petite Tortue			LC	LC	NEGLIGEABLE	Anfractuosités des rochers, des arbres et des habitations	Prairies et lisières humides à Orties		Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
54339	<i>Aporia crataegi</i> Linnaeus, 1758 Gazé			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chrysalide	Prairies et <i>prunus</i> et/ou <i>crataegus</i>	Feuilles d'aubépine et prunelier + rarement arbres fruitiers	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE

Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
840947	<i>Arctia plantaginis</i> Linnaeus, 1758 Ecaille du Plantain					NEGLIGEABLE	Chenilles dans la mousse	Bois clairs, friches, prairies humides à Plantain	Plantes herbacées et feuilles	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
54307	<i>Callophrys rubi</i> Linnaeus, 1758 Argus vert			LC	LC	NEGLIGEABLE	Nymphal	Prairies et friches à Légumineuses	Plantes (rosaceae)	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
647725	<i>Coenonympha gardetta</i> Prunner, 1798 Satyrion			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chenille dans la végétation basse	Prairies alpines et subalpines à Graminées	Plantes herbacées	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
641941	<i>Colias crocea</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785 Souci			LC	LC	NEGLIGEABLE	Migrateur au nord de l'Europe, autochtone dans le sud de le France	Friches fleuries à <i>Trifolium sp.</i>	Plantes hôtes de la chenille : luzerne et trèfle	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
249061	<i>Diacrisia sannio</i> (Linnaeus, 1758) Bordure ensanglantée					NEGLIGEABLE	Chenille	Prairies, sèches à humides	Veronica spp., Plantago spp., Gallium spp., Tarxacum spp., etc.	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE

Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
247775	<i>Emmelina monodactyla</i> Linnaeus, 1758 Ptérophore commun					NEGLIGEABLE	Ceuf, chenilles, chrysalides ou adultes (abris naturels)	Tous milieux à Liserons	<i>Pas de nectar/ convolvulus arvensis, calystegia soldanella, calystegia sepium, chenopodium, atriplex, ipomoea batatas</i>	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
53459	<i>Erebia manto</i> Denis & Schiffermüller, 1775 Moiré variable			LC	DD	NEGLIGEABLE	Chrysalide sous abris naturels	Prairies fleuries humides à <i>Festuca sp.</i>	Nectar de fleurs, excréments d'animaux et minéraux du sol/ Poacées (<i>festuca rubra</i>)	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
53902	<i>Fabriciana adippe</i> Denis & Schiffermüller, 1775 Moyen Nacré			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chenille dans l'œuf	Lieux herbus buissonneux, clairières	Nectar de fleur / violaceae	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
54376	<i>Leptidea sinapis</i> Linnaeus, 1758 Piérade de la Moutarde			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chrysalide	Lisières et clairières de bois clairs à Fabacées	<i>Fabaceae</i> : lotiers, vesces et gesses	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
219833	<i>Pieris napi</i> Linnaeus, 1758 Piérade du Navet			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chrysalide	Milieux ouverts et humides à Brassicacées	Nectar de fleurs / Brassicacés : ailliaire officinale, cardamine des près	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE

Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
ENTOMOFAUNE - Odonates												
65440	<i>Aeshna cyanea</i> Müller, 1764 Aeschne bleue			LC	LC*	NEGLIGEABLE	Larves aquatiques dans des habitats aquatiques abrités	Zones humides	Prédateur aérien	Cycle biologique complet	Zones humides	NEGLIGEABLE
65473	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815 Anax empereur			LC	LC*	NEGLIGEABLE	Larves aquatiques dans des habitats aquatiques abrités	Eaux stagnantes à végétation importante	Carnivore (à l'état de larve comme à l'état adulte)	Cycle biologique complet	Zones humides	NEGLIGEABLE
INVERTEBRES - Arachnides												
457320	<i>Aculepeira ceropegia</i> Walckenaer, 1802 Araignée des Chênes					NEGLIGEABLE		Lisières arbustives	Insectes volants	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE
INVERTEBRES - Mollusques												
64245	<i>Arianta arbustorum</i> Linnaeus, 1758 Hélice des bois			LC	LC	NEGLIGEABLE	Ne survit pas	forêts, bois et bosquets		Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
64180	<i>Arion fasciatus/sylvaticus</i> Nilsson, 1823 Loche grisâtre					NEGLIGEABLE	Dans sa coquille sous abris naturels	Vieilles forêts	Herbivore	Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
64185	<i>Arion rufus</i> Linnaeus, 1758 Grande loche					NEGLIGEABLE	Dans sa coquille sous abris naturels	Prairies, landes, haies, bois, cultures, jardins	Plantes fraîches, charognes (absorbées par sa radula)	Cycle biologique complet	Prairies et lisières	NEGLIGEABLE

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèces			Utilisation des habitats du site		Sensibilité sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Reproduction ou hivernage	Habitats utilisés	
64248	<i>Cepaea nemoralis</i> Linnaeus, 1758 Escargot des haies			LC	LC	NEGLIGEABLE	Dans sa coquille sous abris naturels	bois, haies, friches, dunes et prairies	Matière végétale en décomposition, feuilles, tiges et débris végétaux	Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
64260	<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758 Escargot de Bourgogne	An V		LC	LC	NEGLIGEABLE	Dans sa coquille sous abris naturels	Forêts et habitats ouverts, jardins, vignobles.	Herbivore, frugivore	Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE
163108	<i>Euconulus fulvus</i> (O.F. Müller, 1774) Conule des bois			LC	LC	NEGLIGEABLE				Cycle biologique complet	Boisements et lisières	NEGLIGEABLE

Légende

Protections

Protection communautaire (DH) - Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Protection nationale (PN) - Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Listes rouges

Liste Rouge Nationale (LR-N) - UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN & Opie (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Ephémères de France métropolitaine. Paris, France.

UICN Comité français, OFB, MNHN & AsFrA (2023). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Araignées de France métropolitaine. Paris, France.

UICN Comité français, OFB & MNHN (2021). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mollusques continentaux de France métropolitaine. Paris, France.

Liste Rouge Régionale (LR-RA) - Baillet (Yann) & Guicherd (Grégory), 2018. Dossier de présentation de la liste rouge Rhopalocères & Zygènes de Rhône-Alpes. Flavia APE, Trept, 19 pp.

SARDET, E. (coord.), 2018. Liste rouge des Orthoptères de la région Rhône-Alpes. Etude commandée et financée par DREAL Auvergne-

Rhône-Alpes. 32 pp + 3 Annexes

Cyrille Deliry & le Groupe Sympetrum, 2014. Liste Rouge des Odonates de la région Rhône-Alpes - Collection Concepts & Méthodes - Groupe Sympetrum

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Enjeux : valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce : faible / modéré / fort / très fort

Tabl. 16 - Liste des Insectes relevés sur le site et enjeux

4.7.2 Bilan des sensibilités des Invertébrés

Sur les 54 espèces d'invertébrés relevés sur le site, aucune espèce ne présente des sensibilités notables.

La bibliographie fait ressortir deux espèces protégées de papillons des milieux ouverts, l'Apollon et l'Azure du Serpolet. Ces espèces n'ont pas été contactées lors des inventaires.

4.8 SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES

Les inventaires ont été menés afin de prendre en compte un cycle biologique complet, tenant compte de l'altitude et du développement de la végétation. Ils ont eu lieu de février à septembre 2025.

Aucun zonage réglementaire n'intéresse directement le site (proximité d'un site Natura 2000) et seul un zonage de ZNIEFF de type II est présent (proximité d'une ZNIEFF de type I). L'ensemble des données du site Natura 2000 et des ZNIEFF a été pris en compte dans les analyses. Aucun dossier réglementaire supplémentaire ne découle de la présence des zonages proches.

Les habitats naturels du site sont typiques de l'étage subalpin inférieur. Seuls les habitats anthropisés des friches herbacées rudérales des bords de parking ne sont pas fonctionnels au niveau écologique, à cause de perturbations anthropiques, notamment au niveau des sols, qui ne permettent pas à la faune et à la flore de se développer de manière optimale. Trois de ces habitats présentent des enjeux de conservation forts, au regard des menaces qui pèsent sur ces habitats et de leurs inscriptions à l'annexe I de la Directive habitat comme habitat prioritaire ou habitat communautaire. Il s'agit du bas marais forestier à Populaire des marais, de la prairie méso-xérophile à Bromes dressés et des gazons à Seslérie bleuâtre des Alpes. Trois habitats présentent des enjeux de conservation modérés, les prairies mésophiles pâturées des Alpes et les boisements résineux mésophiles à Epicéa et Aïrilles (habitats inscrits à la Directive Habitat) et le Ruisseau (moteur de la dynamique écologique). Les autres habitats naturels présents ne présentent pas d'enjeu élevé.

112 espèces végétales ont été inventoriées. Aucune ne présente de sensibilité au regard de la législation ou de leur inscription sur les listes rouges régionales ou nationales. La réalisation d'un dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées n'est pas à prévoir pour les espèces végétales. Les espèces patrimoniales listées dans la bibliographie communale ont été recherchées aux périodes optimales de développement de chacune dans leurs habitats, sans qu'aucune espèce ne soit relevée. Aucune espèce végétale exotique envahissante n'a été relevée sur le site.

14 espèces de Mammifères ont été contactées sur le site d'étude. Parmi elles, 7 espèces sont protégées et/ou menacées :

- Espèces strictement forestières : Barbastelle d'Europe, Noctule de Leisler, et Ecureuil roux,
- Espèces forestières opportunistes : Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Pipistrelle commune
- Espèces des prairies et lisières : Lièvre variable

Cependant après analyse de la sensibilité de chacune de ces espèces en fonction des habitats présents sur le site et de leur utilisation, les enjeux de conservation sont qualifiés de modérés pour la Noctule de Leisler et la Pipistrelle commune, Chiroptères qui utilisent les boisements du site pour l'estivage et la reproduction et potentiellement les bâtiments proches. Les enjeux de conservation sont qualifiés de faibles pour l'Ecureuil roux, le Murin de Daubenton, le Murin à moustaches, la Barbastelle d'Europe et le Lièvre variable. Les autres espèces protégées contactées utilisent les lisières et/ou boisements du site pour la chasse ou le transit, aucun indice de reproduction n'ayant été identifié. Les enjeux de conservation sont donc qualifiés négligeables pour ces espèces. Plusieurs espèces sensibles supplémentaires dont citées dans la bibliographie, le Loup, le Lynx et le Crossope aquatique. Aucune trace de ces espèces n'a été relevée malgré des recherches spécifiques diurnes, crépusculaires et nocturnes dans les habitats favorables de ces espèces.

Parmi les 26 espèces d'Oiseaux contactées, 23 présentent des enjeux de conservation intrinsèques importants. Il s'agit essentiellement d'espèces des boisements. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction des exigences propres à chacune et de leur statut reproducteur et/ou hivernant, permet de faire ressortir 14 espèces sensibles nicheuses ou potentiellement nicheuses : le Pipit des arbres, le Hibou moyen-duc, le Grand corbeau, le Pic épeiche, le Pic noir, le Pinson des arbres, le Cassenoix moucheté, la Mésange charbonnière, la Mésange noire, le Pouillot fitis, le Roitelet triple bandeau, la Fauvette à tête noire, le Trogodyte mignon, le Merle à plastron, l'Accenteur alpin, la Bergeronnette grise et le Rougequeue noir. Elles utilisent les habitats du site pour réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique (zone d'hivernage et/ou d'estivage, de reproduction et de chasse). Leurs enjeux sur le site sont qualifiés de faibles à modérés. Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, l'analyse des potentialités en fonction des habitats présents sur le site et des exigences propres à chaque espèce fait ressortir de nombreuses espèces, notamment forestières. Il s'agit d'espèces loquaces qui auraient pu être entendues ou vues si elles avaient été présentes. Elles n'ont pas été contactées sur site. Une recherche de zone d'hivernage et en période de reproduction (place de chant) du Tétraz lyre a également été menée sans succès. Un contact éloigné en période de chant a été réalisé. Cette espèce n'est pas reproductrice ou hivernante sur le site, les habitats ne sont pas favorables.

Un Reptile a été relevé sur le site. Le Lézard des murailles fréquente les zones rudérales et souvent anthropisées, ainsi que les lisières des prairies. Il utilise potentiellement le site pour réaliser tout ou une partie de son cycle biologique. Les enjeux de conservation sont qualifiés de faibles sur le site. Deux Amphibiens, le Crapaud commun et la Grenouille rousse utilisent le ruisseau pour se reproduire (pontes et individus observés), et probablement les boisements pour hiverner. Les enjeux de conservation sont respectivement qualifiés de faibles et modérés pour ces deux espèces sur le site. Les espèces citées dans la bibliographie ont été recherchées sans succès.

Sur les 54 espèces d'invertébrés relevés sur le site, aucune espèce ne présente des sensibilités notables. La bibliographie fait ressortir deux espèces protégées de papillons des milieux ouverts, l'Apollon et l'Azuré du Serpolet. Ces espèces n'ont pas été contactées lors des inventaires.

5 MESURES D'ATTENUATION DES EFFETS DU PROJET

5.1 CONSERVATION DES HABITATS

Critères de la mesure	Indicateurs et définitions des critères de la mesure	
Espèces concernées par la mesure	Espèce cible	Autres espèces bénéficiant de la mesure
	Faune forestière	Ensemble des espèces animales et végétales
Objectif de la mesure	Conserver les habitats forestiers (pessière) favorables à la biodiversité	
Efficacité de la mesure	Forte	
Equivalence temporelle	Immédiate	
Equivalence écologique	Forte	
Equivalence géographique	Identique	
Gains attendus de la mesure	Réduction de l'impact lié à la suppression d'habitats naturels et d'habitats d'espèces, permettant une conservation de la dynamique des populations locale	
Effets de la mesure sur d'autres taxons	Absence d'effet cumulé	

Un habitat présent, la pessière, est favorable à la biodiversité du site, et potentiellement à des espèces patrimoniales (rares ou protégées). La mesure consiste à protéger cet habitat et d'adapter le projet pour ne pas les impacter. Les bénéfices de cette mesure d'évitement sont repris dans le tableau suivant.

Effets du projet	Effet du projet initial	Effet du projet après mesure	Remarques
Destruction d'habitats d'espèces et d'habitats naturels en mosaïque	Diminution forte de la biodiversité et de la capacité d'accueil des habitats	Espèces et habitats non impactées	

5.2 ADAPTATION DU PLANNING DE TRAVAUX

Critères de la mesure	Indicateurs et définitions des critères de la mesure	
Espèces concernées par la mesure	Espèce cible	Autres espèces bénéficiant de la mesure
	Toutes les espèces protégées	Ensemble des espèces animales et végétales
Objectif de la mesure	Réduire les impacts des travaux lors des phases sensibles du cycle biologique des espèces (reproduction, léthargie hivernale, hivernage)	
Efficacité de la mesure	Modérée à forte	
Equivalence temporelle	Immédiate	
Equivalence écologique	Forte	
Equivalence géographique	Identique	
Gains attendus de la mesure	Réduction de l'impact sur les périodes sensibles des espèces protégées et donc sur les individus en reproduction et en hivernage, sur le succès reproducteur des espèces, sur la conservation de la dynamique des populations	
Effets de la mesure sur d'autres taxons	Absence d'effet cumulé	

L'objectif de la planification de la période de travaux est de supprimer autant que possible la destruction des individus d'espèces protégées et/ou leur perturbation pendant les phases sensibles de leur cycle biologique. Sur le site, les enjeux concernent les Mammifères, l'Avifaune et les Reptiles et Amphibiens.

Les Chiroptères utilisent le site essentiellement en transit et pour la chasse. Les périodes sensibles sont celles de l'hivernage (novembre à mars en fonction des conditions météorologiques locales) et la période d'élevage des juvéniles (juin juillet).

Les Oiseaux du site utilisent le site essentiellement en période printanière et estivale. Toutes sont sensibles au printemps, entre avril et août.

Les Reptiles ont une activité du printemps (avril à l'automne (octobre) et hivernent en hiver.

Les Amphibiens ont une activité de reproduction en fin d'hiver et printemps (février à mai) dans les fossés, et hivernent dans les haies et boisements proches

Ce planning prend également en compte les objectifs fonctionnels de la réalisation de tels aménagements, et les contraintes liées au site en lui-même (altitude, température, conditions météorologiques, topographie).

La période de sensibilité des espèces correspond la période de reproduction (élevage des juvéniles) et à la période d'hivernage ou hibernation. Le tableau ci-après présente les périodes de réalisation des travaux en fonction de la sensibilité des différentes phases des espèces protégées.

Espèce		Mois	Phénologie de l'espèce											
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Mammifères	Ecureuil roux	H	H	H			R	R	R			H	H	
	Barbastelle, Pipistrelle	H	H	H			R	R	R			H	H	
	Autres Chiroptères	H	H	H			R	R	R			H	H	
Oiseaux	Cortèges urbains			R	R	R	R	R	R					
	Cortège des boisements			R	R	R	R	R	R					
	Cortèges des friches		R	R	R	R	R	R	R					
Reptiles	Lézard des murailles	H	H	H	R	R	R	R	R			H	H	
Insectes	Odonates, lépidoptères	H	H	H			R	R	R			H	H	
Phasage des travaux														
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Année N														
Coupe des arbres														
Diamètre du tronc < 30 cm					Nidification reproduction									
Diamètre du tronc > 30 cm		Hivernage Chiroptères			Nidification reproduction						Hivernage Chiroptères			
Année N+1														
Terrassement														
Pistes et accès		Hivernage Reptiles			Dérangement Oiseaux et Reptiles						Hivernage Reptiles			
Déblais/remblais		Hivernage Reptiles			Dérangement Oiseaux et Reptiles						Hivernage Reptiles			

Légende :

En vert : période sur laquelle les travaux peuvent s'envisager sans préconisation particulière ;

En orange : période de travaux envisageable après passage d'un écologue ;

En rouge : période de reproduction des espèces interdite aux travaux

R : période de reproduction des espèces

H : période d'hivernage des espèces

Tabl. 17 - Période de travaux en fonction des phénologies spécifiques

Les travaux doivent donc suivre un planning contraint et par étapes, notamment dans sa phase initiale :

- Déboisement et abattage des arbres après le 15 août (début septembre recommandé) et jusqu'en octobre : durant cette période, les mammifères et les oiseaux ne sont plus en phase de reproduction, les juvéniles sont indépendants et peuvent s'enfuir, les chauves-souris et les reptiles ne sont pas entrés en hibernation. Cette opération de déboisement permettra de supprimer l'effet attractif du site. Cette phase peut également être réalisée en hiver pour les arbres ayant un diamètre inférieur à 30 cm à la base (arbres jeunes, à faible potentiel de gîte ou cavité, habitat favorable aux Chiroptères).

Pour les arbres ayant un diamètre supérieur à 30 cm de diamètre à la base, la coupe en période hivernale est proscrite.

- Début des terrassements en automne, par une journée douces et ensoleillée, pour permettre la fuite des potentiels Reptiles présents sur la zone de travaux. Ces terrassements peuvent se poursuivre en hiver si les coupes et débroussailllements ont été réalisés préalablement aux périodes ad hoc et que les gîtes potentiels des Reptiles ont été éliminés.

Les bénéfices de cette mesure de réduction sont repris dans le tableau suivant.

Effets du projet	Effet du projet initial	Effet du projet après mesure	Remarques
Perturbation d'espèces en phase sensible (reproduction et/ou hivernage)	Espèces impactées	Espèces non impactées	
Dérangement dans ou à proximité d'habitats favorables à la reproduction ou l'hivernage	Dérangement	Dérangement réduit ou limité à des périodes non sensibles	

Tabl. 18 - Bénéfices attendus de la mesure

5.3 REALISATION DES ABATTAGES DE MOINDRE IMPACT D'ARBRES A CAVITES

Critères de la mesure	Indicateurs et définitions des critères de la mesure	
Espèces concernées par la mesure	Espèce cible	Autres espèces bénéficiant de la mesure
	Chauves-souris arboricoles	Ecureuil roux Avifaune forestière (pics)
Objectif de la mesure	Réduction de l'impact de l'abattage sur des potentielles chauves-souris présentes dans les cavités des arbres	
Efficacité de la mesure	Modérée à forte	
Equivalence temporelle	Immédiate	
Equivalence écologique	Forte	
Equivalence géographique	Identique	
Gains attendus de la mesure	Réduction de l'impact sur les espèces des cavités arboricoles potentiellement présentes lors des travaux, conservation des individus en leur permettant de fuir	
Effets de la mesure sur d'autres taxons	Absence d'effet cumulé	

Bien qu'aucun arbre favorable aux chiroptères n'ait été identifié, cette mesure vise à appliquer le principe de précaution en cas de découverte d'arbres potentiellement intéressant pour les Chiroptères et l'avifaune du cortège des forêts, bois et haies.

Le balisage des arbres sera réalisé avant travaux par un écologue. Il s'agira d'identifier et de baliser les

arbres gîtes potentiels à chiroptères parmi ceux à abattre. La présence de Chiroptères reste toujours ponctuellement possible, il est donc nécessaire de réaliser les travaux au moment où les espèces ne sont pas présentes. La coupe douce sera donc favorisée, et la mise en place de chaussettes anti-retour permettra de réduire le risque de dérangement et de destruction d'espèces sensibles. Les mesures de précaution suivantes seront alors intégrées dans le cahier des charges du marché des travaux, pour l'abattage des quelques arbres à enjeux préalablement balisés :

- En automne, de septembre à octobre (après la période de reproduction des Oiseaux et Chiroptères et avant la période de léthargie hivernale pour ces derniers) ;
- Les chutes des arbres devront être dirigées vers des zones non sensibles, sur l'emprise des travaux uniquement. D'une façon générale, ne pas élaguer les branches.
- Les arbres avec cavités seront abattus au moyen d'un engin avec un bras équipé d'une scie circulaire avec pinces. Le chiroptérologue vérifiera ensuite l'absence de chiroptères dans les arbres concernés (prospection de la cavité avec une torche ou un endoscope, repérage du guano, odeur d'ammoniac...). Dans le cas où la présence de chauves-souris est confirmée, l'arbre, avec l'entrée de la cavité face au ciel, devra être laissé in situ pendant 24 h pour permettre aux chauves-souris de quitter définitivement le gîte. Une chaussette anti-retour pourra être disposée sur l'entrée de la cavité une fois la sortie des individus effective pour éviter tout retour



Fig. 17 - Image d'une scie circulaire avec pinces

- Les troncs et branches seront laissées sur le site afin de favoriser la diversité de biotopes, et donc la richesse floristique et faunistique dès que cela sera possible.

Les bénéfices de cette mesure de réduction sont repris dans le tableau suivant.

Effets du projet	Effet du projet initial	Effet du projet après mesure	Remarques
Perturbation/dérangement d'espèces arboricoles protégées	Risque de mortalité d'individus	Réduction de la mortalité	Ce protocole permet de laisser une option de fuite à l'animal après l'abattage.

Tabl. 19 - Bénéfices attendus de la mesure

6 CONCLUSION

Les habitats naturels situés sur la zone de projet accueillent des espèces protégées, essentiellement des espèces du cortège forestier et des boisements.

Le projet peut impacter les espèces fréquentant ces habitats, de façon plus ou moins importante, notamment lors des périodes de sensibilités de leur cycle biologique respectif (reproduction essentiellement sur le site). Les habitats du site sont fonctionnels ce qui induit fortement la biodiversité globale. Le projet doit s'attacher à conserver cette fonctionnalité en limitant les effets négatifs et en permettant à la dynamique végétale de s'exprimer.

Les travaux d'aménagements impacteront les espèces fréquentant ces habitats, de façon plus ou moins importante, les espèces forestières étant les plus impactées en cas de coupes d'arbres. La reproduction et l'hivernage sont des phases sensibles du cycle biologique des espèces animales. La destruction des habitats d'espèces dans le cadre du projet devra intégrer leur utilisation par ces espèces protégées, et de leurs habitats (également protégés), par la mise en place de mesures dédiées (Éviter et Réduire) qui devront « annuler » les effets négatifs du projet, telles que la mise en œuvre d'un planning de travaux hors période de reproduction (mars à août). En cas d'effets résiduels après la mise en œuvre de ces mesures, un dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées sera nécessaire.

Annexe A. LISTE DES ESPECES VEGETALES A ENJEUX LISTEES DANS LA BIBLIOGRAPHIE

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR-RA	DH	Autres	LR-N	LR-RA			
INPN	82420	Ericaceae	<i>Andromeda polifolia</i> L., 1753 Andromède	PN Art. 1				LC	EN	MAJEURE	800-1600 m - Tourbières bombées, landes tourbeuses	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	82504	Primulaceae	<i>Androsace helvetica</i> (L.) All., 1785 Androsace de Suisse	PN Art. 1				VU	LC	FORTE	2200-3000 m - Alluvions des torrents	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	82529	Primulaceae	<i>Androsace pubescens</i> DC., 1805 Androsace pubescente	PN Art. 1				LC	LC	FAIBLE	2200-3000 m - Rochers calcaires stables ou délités	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	88509	Cyperaceae	<i>Carex firma</i> Mygind ex Host, 1797 Laîche rigide	PN Art. 1				VU	VU	FORTE	1700 - 2300 m - Rochers calcaires	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	88562	Cyperaceae	<i>Carex heleonastes</i> Ehrh. ex L.f., 1782 Laîche des marais	PN Art. 1				EN		MAJEURE	700-1500 m - Tourbières de transition neutro-alkalines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	88632	Cyperaceae	<i>Carex limosa</i> L., 1753 Laîche des tourbières	PN Art. 1					EN	MAJEURE	0-2600 m - Bas-marais tremblants, tourbières de transition	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	154761	Cyperaceae	<i>Carex magellanica</i> subsp. <i>irrigua</i> (Wahlenb.) Hiitonen Laîche de Magellan	PN Art. 1				NT		MODEREE	1400-2200 m - Sources, bas marais tourbeux subalpins acidiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	94041	Orchidaceae	<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753 Sabot de Vénus	PN Art. 1		An II	CB I CW-A-B	NT	LC	MODEREE	300-1800 m - Ourlets thermophiles et sous- bois basiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	94068	Cystopteridaceae	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv., 1827 Cystoptéris des montagnes	PN Art. 1				LC	NT	MODEREE	800-2300 m - Ravins forestiers, rochers et éboulis ombragés, surtout sur calcaire	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR-RA	DH	Autres	LR-N	LR-RA			
INPN	95056	Lycopodiaceae	<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub, 1975 Lycopode des Alpes	PN Art. 1		An V		LC	LC	FAIBLE	1000-2300 m - Landes ouvertes psychrophiles arctico alpines acidiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	95442	Droseraceae	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753 Rossolis à feuilles rondes	PN Art. 1				LC	NT	MODEREE	0-2000 m - Tourbières à sphaignes, landes tourbeuses	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	97133	Apiaceae	<i>Eryngium alpinum</i> L., 1753 Panicaut des Alpes	PN Art. 1		An II	CB I	NT	EN	MAJEURE	1400-2300 m - Mégaphorbiaies et prairies de fauches basiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	99185	Liliaceae	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809 Gagée jaune	PN Art. 1					LC	FAIBLE	200-2200 m - sous-bois herbacés et ourlets à humus doux, pelouses subalpines eutrophiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	113682	Pinaceae	<i>Pinus mugo</i> Turra, 1764 Pin mugho	PN Art. 1				LC	LC	FAIBLE	1600-2400 m - Fourrés et landes subalpins	Nulles à faibles - Habitats absents
	115891	Primulaceae	<i>Primula lutea</i> Vill., 1787 subsp. <i>lutea</i>	PN Art. 1						FAIBLE	400-2200 m - Rochers calcaires	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	121500	Scheuchzeriaceae	<i>Scheuchzeria palustris</i> L., 1753 Scheuchzérie des tourbières	PN Art. 1					VU	FORTE	600-1700 m - Dépressions inondées de tourbières bombées, gouilles de cicatrisation	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	128084	Typhaceae	<i>Typha minima</i> Funck, 1794 Petite massette	PN Art. 1			CB-1	LC	EN	MAJEURE	0-800 m - Alluvions des cours d'eau	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN/ZNIEFF	87218	Poaceae	<i>Calamagrostis canescens</i> (Weber) Roth, 1789 Calamagrostide blanchâtre		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-1200 m - Mégaphorbiaies, Magnocariçaies et roselières turfcloles mésotrophiles à eutrophiles	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR-RA	DH	Autres	LR-N	LR-RA			
INPN	88614	Cyperaceae	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh., 1784 Laîche à fruit barbu		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-2200 m - Tourbières de transition alcalines à acidiphiles, radeaux tremblants	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	88762	Cyperaceae	<i>Carex pauciflora</i> Lightf. Laîche pauciflore		PR-RA				EN	MAJEURE	500-2200 m - Tourbières bombées actives acides à sphaignes	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	90561	Orchidaceae	<i>Chamorchis alpina</i> (L.) Rich., 1817 Chaméorchis des Alpes		PR-RA		CW-B	NT	LC	MODEREE	1800-2600 m - Pelouses alpines basiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	94287	Orchidaceae	<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Saut. ex Rchb.) Soó, 1962 Dactylorhize de Traunsteiner		PR-RA		CW-B	NT	NT	MODEREE	200-2400 m - Tourbières et bas-marais, surtout basiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	94756	Caryophyllaceae	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill., 1789 Œillet mignardise		PR-RA			LC	LC	FAIBLE	400-2200 m - Pelouses xérophiles des corniches calcaires	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	96454	Orchidaceae	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw., 1800 Épipactis à petites feuilles		PR-RA		CW-B	LC	LC	FAIBLE	0-1700 m - sous-bois herbacés et ourlets thermophiles surtout basiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	96664	Ericaceae	<i>Erica carnea</i> L., 1753 Bruyère des neiges		PR-RA			LC	NT	MODEREE	800-2300 m - Sous-bois montagnards et subalpins, principalement de pinède à <i>Pinus sylvestris</i> , rarement pelouses	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	100614	Orchidaceae	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817 Gymnadenie odorante		PR-RA		CW-B	VU	LC	FORTE	0-2400 m - Pelouses mésophiles à hygrophiles, surtout basiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR-RA	DH	Autres	LR-N	LR-RA			
INPN	103628	Asteraceae	<i>Inula helvetica</i> Weber, 1784 Inule de Vaillant		PR-RA			LC	NT	MODEREE	0-1200 m - Mégaphorbiaies et ourlets +/- hygrophiles, ripisylves	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	104123	Juncaceae	<i>Juncus arcticus</i> Willd., 1799 Jonc arctique		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	1800-2800 m - Bas- marais acidiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	109213	Hydrocharitaceae	<i>Najas marina</i> L., 1753 Naïade marine		PR-RA			DD		FAIBLE	0-400 m - Herbiers dulçaquicoles eutrophiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	113620	Lentibulariaceae	<i>Pinguicula grandiflora</i> Lam., 1789 Grassette à grandes fleurs		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	700-2200 m - Bas marais basiphiles oligotrophiles, parfois suintements sur rochers	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	115228	Potamogetonaceae	<i>Potamogeton alpinus</i> Balb., 1804 Potamot des Alpes		PR-RA			VU	VU	FORTE	2-2200 m - Herbiers dulçaquicoles acidiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	116542	Ericaceae	<i>Pyrola media</i> Sw., 1804 Pyrole moyenne		PR-RA				LC	FAIBLE	100-2200 m - sous-bois herbacés et landes acidiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	120048	Salicaceae	<i>Salix glaucosericea</i> Flod., 1943 Saule glauque		PR-RA			LC	LC	FAIBLE	1600-2600 m - Pelouses rocaillies et éboulis acidiphiles ouverts	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	126034	Lamiaceae	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753 Germadrée des marais		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-1300 m - Prairies hygrophiles ouvertes ou inondables	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	127191	Cyperaceae	<i>Trichophorum alpinum</i> (L.) Pers., 1805 Scirpe de Hudson		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	800-2500 m - Bas- marais et tourbières de transition	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	128343	Ericaceae	<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schmalh., 1871 Canneberge à petits fruits		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	800-1600 m - Tourbières bombées	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité Rhone Alpes	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site
				PN / CNPN	PR-RA	DH	Autres	LR-N	LR-RA			
ZNIEFF	88400	Cyperaceae	<i>Carex brunnescens</i> (Pers.) Poir., 1813 Laïche brunâtre						NT	MODEREE	1400-2300 m - Landes et pessières acidiphiles	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
ZNIEFF	88468	Cyperaceae	<i>Carex diandra</i> Schrank, 1781 Laïche à deux étamines					NT	EN	MAJEURE	0-1800 m - Tremblants tourbeux oligotrophiles	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	88472	Cyperaceae	<i>Carex dioica</i> L., 1753 Laïche dioïque						EN	MAJEURE	0-1700 m - Bas marais tourbeux basiphiles	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	92217	Rosaceae	<i>Comarum palustre</i> L., 1753 Potentille des marais					LC	LC	FAIBLE	0-2000 m - Tourbières flottantes	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	96861	Cyperaceae	<i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753 Linaigrette vaginée					LC	LC	FAIBLE	0-2300 m - Tourbières bombées acides matures ou en voie d'assèchement	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	112577	Orobanchaceae	<i>Pedicularis foliosa</i> L., 1767 Pédiculaire feuillée					LC	LC	FAIBLE	1200-2300 m - Prairies et mégaphorbaies subalpines	Nulles à faibles - Habitats absents
ZNIEFF	114243	Poaceae	<i>Poa hybrida</i> Gaudin, 1808 Pâturin hybride					LC	LC	FAIBLE	1200-1800 m - Sous-bois humides, mégaphorbiaies, couloirs herbeux ombragés sur calcaires	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Légende

Protection

Protection nationale (PN) : Arrêté du 13 mai 1982 : Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 1

Nom d'espèce : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Protection Régionale Rhône-Alpes (PR-RA) : Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale

Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/CEE (DH2) : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté

Réglementation

Convention de Berne (CB-1) : Convention relative à la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels de l'Europe, notamment des espèces et des habitats dont la conservation nécessite la coopération de plusieurs Etats, et de promouvoir une telle coopération.

Convention de Washington (CW-B) : Application de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) au sein de l'Union européenne : Annexe B

Listes rouges

Liste Rouge France : UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.

Liste Rouge régionale : 2015, Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central - Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes. 52 pages.

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Enjeux

Valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce : faible / modéré / fort / très fort / extrêmement fort

Potentialité sur le site : définie les potentialités en fonction des milieux présents : habitats présents, favorables ou non, habitats absents, espèces potentielles

Périodes d'observations optimales : définie la période à laquelle l'espèce peut être observée. Cette période permet, en fonction des potentialités sur le site, de caler un planning d'inventaire précis et de moduler les méthodes de prospections

Tabl. 20 - Liste des espèces végétales patrimoniales et sensibles citées dans la bibliographie communale et analyses des potentialités

Annexe B. LISTE DES ESPECES ANIMALES A ENJEUX LISTEES DANS LA BIBLIOGRAPHIE

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
MAMMIFERES											
N2000	60345	<i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774 Barbastelle d'Europe	DH An.II	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Caves et et souterrains	Bâtiments et boisements de feuillus en plaine	Milieux ouverts à végétation structurée	Modérées à fortes Habitats présents favorables
INPN	60577	<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758 Loup	DH An.II	PN Art.2	VU	VU	FORTE	Tous les milieux naturels (espèce opportuniste)	Tous les milieux naturels (espèce opportuniste)	Ongulés, micromammifères Tous les milieux naturels	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	61098	<i>Capra ibex</i> Linnaeus, 1758 Bouquetin des Alpes		PN Art.2	NT	LC	MODEREE	Falaises entrecoupées de vires	Falaises entrecoupées de vires	Herbivore	Nulles à faibles - Habitats absents
N2000	60612	<i>Lynx lynx</i> Linnaeus, 1758 Lynx boréal	DH An.II	PN Art.2	EN	EN	MAJEURE	Zones forestières avec sous-bois denses et couverts	Forêts boréales	Carnivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	200118	<i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817 Murin de Daubenton	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et mines	Arbres à cavités et ponts à proximité d'eau	Toux milieux humides	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	60383	<i>Myotis mystacinus</i> Kuhl, 1817 Murin à moustaches	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et mines	Bâtiments et cavités arboricoles	Zones humides	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	60127	<i>Neomys fodiens</i> Pennant, 1771 Crossope aquatique		PN Art.2	LC	VU	FORTE	Fossés humides dans les prés, cours d'eau, lacs et étangs, zones humides de montagne	Rivières, ruisseaux, berges, talus et zones humides	Invertébrés aquatiques	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774 Pipistrelle commune	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Tous types de milieux	Tous types de milieux hors grottes et mines	Tous types de milieux	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
N2000	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Schreber, 1774 Grand rhinolophe	DH An.II DH An.IV	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Grottes et mines	Bâtiments, plus rarement grottes, en faible altitude	Boisements clairs, proches de champs	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
N2000	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800 Petit rhinolophe	DH An.II DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FORTE	Cavités souterraines	Bâtiments, grottes et arbres, jusqu'à 1200m	Boisements et jardins urbains arborés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	61153	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 Écureuil roux		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Forêts	Forêts	Graines, noix	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
AVIFAUNE											
INPN	4597	<i>Acanthis flammea</i> Linnaeus, 1758 Sizerin flammé		PN Art.3 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Transhumance en Octobre	Forêts, vergers, jardins	Granivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	2891	<i>Accipiter gentilis</i> Linnaeus, 1758 Autour des palombes		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Boisements jusqu'à 2000 m à proximité de champs et prairies	Oiseaux moyens : pigeons, corvidés, turdidés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	2895	<i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758 Épervier d'Europe		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Régions boisées denses jusqu'à 2000 m	Petits passereaux	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4192	<i>Acrocephalus palustris</i> Bechstein, 1798 Rousserolle verderolle		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur dans les savanes du Sud-Est de l'Afrique	Végétation basse des marais, prés humides		Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4342	<i>Aegithalos caudatus</i> Linnaeus, 1758 Mésange à longue queue		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel, en bande	Bois, bosquets, haies, jusqu'à 1800 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
N2000	3533	<i>Aegolius funereus</i> Linnaeus, 1758 Chouette de Tengmalm	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères et de Hêtres en montagne	micromammifères	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN / N2000	2869	<i>Aegypius monachus</i> Linnaeus, 1766 Vautour moine	DO An.I	PN Art.3	EN		MAJEURE	Sédentaire	Montagnes et collines boisées de Pin sylvestre	Charognard	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2971	<i>Alectoris graeca</i> Meisner, 1804 Perdrix bartavelle	DO An.I	C	NT	NT	MODEREE	Hivernage à basse altitude	1000 à 2000 m - Terrains accidentés et rocaillieux en montagne	Mixte : granivore et insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	1958	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758 Sarcelle d'hiver		C	VU		FORTE	Migrateur partiel	Etangs avec roseaux, marais et tourbières, jusqu'en montagne	Invertébrés (mollusques, insectes, crustacés)	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	1966	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758 Canard colvert			LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Zones humides, berges des lacs et rivières, forêts alluviales	Omnivore en reproduction, végétarien en intersaison	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3726	<i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758 Pipit farlouse		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Sqédentaire ou migrateur dans le bassin méditerranéen	Tourbières, landes et prairies humides, cultures	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3733	<i>Anthus spinoletta</i> Linnaeus, 1758 Pipit spioncelle		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur partiel - Berges, marais, milieux littoraux du pourtour méditerranéen	1400-2500 m - Prairies et pelouses alpines avec rochers	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3723	<i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758 Pipit des arbres		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire ou transhumance à basse altitude	Lisières, clairières, landes	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3551	<i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758 Martinet noir		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique au Sud de l'équateur	Milieux rupestres, habitations	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN / N2000	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758 Aigle royal	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Sédentaire	Escarpements rocheux de montagne	Opportuniste : passereaux, rongeurs, mammifères	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758 Héron cendré		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bords des cours d'eau et des plans d'eau bordés d'arbres, parfois marais	Crustacés, poissons, amphibiens, petits mammifères	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3522	<i>Asio otus</i> Linnaeus, 1758 Hibou moyen-duc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Milieus semi-boisés de conifères principalement, sur un vieux nid	micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN / N2000	199294	<i>Bonasa bonasia</i> Linnaeus, 1758 Gélinotte des bois	DO An.I		NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Forêts mixtes et touffues, riches en noisetiers	Omnivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2623	<i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758 Buse variable		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Régions boisées, cultivées	Opportuniste : micromammifères, reptiles, insectes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4583	<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758 Chardonneret élégant		PN Art.3	VU	LC	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Vergers, jardins, bois clairs, à proximité de zones ouvertes	Granivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4576	<i>Carduelis citrinella</i> Pallas, 1764 Venturon montagnard		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Sédentaire ou migrateur partiel	700-2000 m - Pâturages boisés de conifères	Granivore et insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3791	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820 Grimpereau des jardins		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Vieilles forêts, jusqu'à 1800 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	3784	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758 Grimpereau des bois		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères et Hêtraies jusqu'à 1800 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4582	<i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758 Verdier d'Europe		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Jardins, parcs, taillis, bois clairs, jusqu'à 1500 m	Granivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
N2000	2514	<i>Ciconia nigra</i> Linnaeus, 1758 Cigogne noire	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	EN		MAJEURE	Migrateur sub-saharien	Forêts peu occupées à grands arbres	Poissons, invertébrés et petits mammifères	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3958	<i>Cinclus cinclus</i> Linnaeus, 1758 Cinacle plongeur		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Zones humides	Invertébrés, crustacés, mollusques	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2873	<i>Circaetus gallicus</i> Gmelin, 1788 Circaète Jean-le-Blanc	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique	Versants montagneux, bois, clairières, jusqu'à 1600 m	Couleuvres, serpents	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2878	<i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758 Busard des roseaux	DO An.I	PN Art.3	NT		MODEREE	Migrateur partiel (surtout les continentaux aux abords de la méditerranée, Afrique de l'ouest, sub-saharienne)	Marais avec étendues de roseaux denses, jusqu'aux zones plus sèches, en plaine	Amphibiens, micromammifères, reptiles, insectes	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2881	<i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1758 Busard Saint-Martin	DO An.I	PN Art.3	LC	EN	MAJEURE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique de l'Ouest	Marais, landes, terres cultivées	micromammifères, passereaux, amphibiens	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> Linnaeus, 1758 Grosbec casse-noyaux		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Forêts, boqueteaux, parcs	Granivore, grosses graines et noyaux	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758 Grand corbeau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, arbres	Omnivore, nécrophage, détritophage	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	3053	<i>Crex crex</i> Linnaeus, 1758 Râle des genêts	DO An.I	PN Art.3	EN		MAJEURE	Migrateur au Sud de l'Afrique	Prairies humides et marais herbeux, zones plus sèches en montagne	Mixte : granivore et insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3465	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758 Coucou gris		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud de l'Afrique	Régions boisées	Insectivore, vers, chenilles	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	1027359	<i>Curruca curruca</i> (Linnaeus, 1758) Fauvette babillarde		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Nord-Est de l'Afrique, et Moyen Orient	Lisières, arbustes, haies arbustives, jardins	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	534742	<i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758 Mésange bleue		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, jardins, parcs, roseaux, jusqu'à plus de 1500 m	Insectivore et granivore en hiver	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	459478	<i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle de fenêtre		PN Art.3	NT	LC	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Régions rurales ou urbaines, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3611	<i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758 Pic épeiche		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous milieux boisés	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN / N2000	3608	<i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758 Pic noir	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Futaies	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4663	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766 Bruant fou		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Versants rocheux, près secs jusqu'à 2700 m	Mixte	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4659	<i>Emberiza cirrus</i> Linnaeus, 1758 Bruant zizi		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Haies, vignes, jardins, plutôt ensoleillés, jusqu'à 1400 m	Granivore	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4657	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758 Bruant jaune		PN Art.3	VU	NT	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Friches arbustives, landes et fourrés de montagnes	Mixte : granivore, insectivore en période de reproduction	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4001	<i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758 Rougegorge familier		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous les milieux boisés jusqu'à 2000 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	2676	<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758 Faucon émerillon	DO An.I	PN Art.3	LC	RE	MAJEURE	Migrateur : Nord de l'amérique du Sud, Afrique, Inde et Vietnam	<i>Non nicheur en France</i> landes découvertes, falaises et dunes	Petits passereaux	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771 Faucon pèlerin	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Falaises, montagne, landes	Oiseaux	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758 Faucon hobereau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur dans les savanes arborées sud africaines	Boisements clairs, plaines Utilise de vieux nids de corneilles ou rapaces	Petits passereaux	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758 Faucon crécerelle		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Rochers et falaises, boisements écartés, sur d'anciens nids	micromammifères, insectes, lézards	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2674	<i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766 Faucon kobez	DO An.I	PN Art.3	NA	NA	FAIBLE	Migrateur en Afrique	Pelouses avec buissons, lisières, sur d'anciens nids de corvidés	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4327	<i>Ficedula albicollis</i> Temminck, 1815 Gobemouche à collier	DO An.I	PN Art.3	NT		MODEREE	Migrateur au sud est de l'Afrique	Bois clairs de feuillus ou mixtes, vergers, avec arbres à cavités	Insectivore et quelques baies	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4330	<i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas, 1764 Gobemouche noir		PN Art.3	VU	EN	MAJEURE	Migrateur au Sud du Sahara	Bois clairs de feuillus ou mixtes, vergers, avec arbres à cavités jusqu'à 1500 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4564	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758 Pinson des arbres		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous milieux avec des arbres	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4568	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758 Pinson du nord		PN Art.3	DD		FAIBLE	Migrateur de Scandinavie, hivernage dans les hêtraies et lisières	<i>Non nicheur en France</i>	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2543	<i>Gallinago gallinago</i> Linnaeus, 1758 Bécassine des marais		C			MAJEURE	Migrateur partiel (populations nordiques vers l'Europe de l'Ouest)	Marais, prairies humides, landes tourbeuses	Invertébrés (insectes, crustacés, mollusques)	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	3507	<i>Glaucidium passerinum</i> Linnaeus, 1758 Chevêchette d'Europe	DO An.I	PN Art.3	NT	LC	MODEREE	Sédentaire	Vieilles forêts, régions montagneuses froides et humides	micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN / N2000	2852	<i>Gypaetus barbatus</i> Linnaeus, 1758 Gypaète barbu	DO An.I	PN Art.3	EN		MAJEURE	Sédentaire	Massifs montagneux, sur falaises	Nécrophage : Os, tendons, ligaments	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN / N2000	2860	<i>Gyps fulvus</i> Hablizl, 1783 Vautour fauve	DO An.I	PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Régions montagneuses et plaines sur les hautes falaises	Nécrophage	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3696	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle rustique		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Régions rurales et suburbaines, à proximité d'eau	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758 Pie-grièche écorcheur	DO An.I	PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur au Sud de l'Afrique	Buissons, haies, broussailles, jusqu'à 1800 m	Gros insectes	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	889047	<i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758 Linotte mélodieuse		PN Art.3	VU	LC	FORTE	Migrateur en Afrique du Nord-Est et Turquie	Haies, vignes, landes, à proximité de zones ouvertes	Granivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	534750	<i>Lophophanes cristatus</i> Linnaeus, 1758 Mésange huppée		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères principalement	Mixte : insectivores et granivore en hiver	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4603	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758 Bec-croisé des sapins		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de résineux	Graines de conifères	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
N2000	3670	<i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758 Alouette lulu	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur partiel au Sud	Lieux secs ensoleillés, landes, pâturages, avec arbres épars	Mixte : insectivores et granivore en hiver	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2962	<i>Lyrurus tetrix</i> Linnaeus, 1758 Tétras lyre	DO An.I	C	NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Lisières des forêts, mosaïques d'habitats	Majoritairement végétarien (feuilles, bourgeons, graines, fruits) complété par invertébrés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	2818	<i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758 Harle bièvre		PN Art.3	NT	VU	FORTE	Migrateurs : zones méridionales	Zones humides arborés pour le nid	Piscivore et invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2840	<i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783 Milan noir	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique tropicale	Bois, lacs, cours d'eau	Nécrophage, détritophage, poissons morts, insectes	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	2844	<i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758 Milan royal	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	VU	NT	FORTE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique du Nord	Régions montagneuses boisées	Nécrophage, détritophage, poissons morts, micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4084	<i>Monticola saxatilis</i> Linnaeus, 1758 Monticole de roche		PN Art.3	NT	EN	MAJEURE	Migrateur au Sud du Sahara	Rochers, ruines, jusqu'à 2500 m	Insectes, baies	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4537	<i>Montifringilla nivalis</i> Linnaeus, 1766 Niverolle alpine		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Rochers des pelouses alpines	Mixte	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3941	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758 Bergeronnette grise		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Régions habitées et maisons	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3755	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771 Bergeronnette des ruisseaux		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rives des eaux courantes	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3741	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758 Bergeronnette printanière		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Prés humides et pâturages, landes, friches	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4319	<i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764 Gobemouche gris		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Bois clairs, lisières, bocages, jusqu'à 1500 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> Linnaeus, 1758 Cassenoix moucheté		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères de montagne	Graines de conifères, fruits charnus	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4064	<i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758 Traquet motteux		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Pâturages rocheux, éboulis, dunes, landes	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
N2000	2660	<i>Pandion haliaetus</i> Linnaeus, 1758 Balbuzard pêcheur	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	VU		FORTE	Migrateur : Afrique du Nord, péninsule ibérique	Bordures des plans d'eau douce ou de mer, sur corniches, grands arbres ou pylônes	Poissons	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3764	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758 Mésange charbonnière		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, jardins, parcs, jusqu'à 2000 m	Insectivore, graines en hiver	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4525	<i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758 Moineau domestique		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Habitations	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	534751	<i>Periparus ater</i> Linnaeus, 1758 Mésange noire		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères de montagne	Mixtes : graines de conifères et insectes	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN / N2000	2832	<i>Pernis apivorus</i> Linnaeus, 1758 Bondrée apivore	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Boisements avec clairières et prairies	Insectivore : larves, hyménoptères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	2440	<i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758 Grand Cormoran		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Côtes, estuaires, lagunes, lacs et rivières	Poissons	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4035	<i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774 Rougequeue noir		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, édifices	Insectivore, flexible	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> Linnaeus, 1758 Rougequeue à front blanc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur entre l'Afrique du Nord et l'Afrique tropicale	Bois, parcs, vergers, jardins	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4269	<i>Phylloscopus bonelli</i> Vieillot, 1819 Pouillot de Bonelli		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud du Sahara	Bois clairs ensoleillés, souvent de conifères, taillis, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4280	<i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887 Pouillot véloce		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique du Nord	Boisements de tous types	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> Bechstein, 1793 Pouillot siffleur		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur : Afrique Tropicale	Futaies de Hêtre ou Chêne à sous-bois maigres, plus rarement de conifères, jusqu'à 1500 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4289	<i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758 Pouillot fitis		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur : Afrique du sud, Sahara et quelques uns au nord du Sahara	Bois clairs et broussailles jusqu'à 1300 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN / N2000	3638	<i>Picoides tridactylus</i> Linnaeus, 1758 Pic tridactyle	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I		EN	MAJEURE	Migrateur : au sud	Bois clairs de conifères, jusqu'à 1500 m	Larves xylophages et coléoptères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3603	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758 Pic vert		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois clairs, lisières, parcs, vergers	Fourmis et larves, insectes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	534752	<i>Poecile montanus</i> Conrad, 1827 Mésange boréale		PN Art.3	VU	DD	FORTE	Sédentaire	Sous-bois denses de feuillus, au bord des cours d'eau et marais	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	534753	<i>Poecile palustris</i> Linnaeus, 1758 Mésange nonnette		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, marais, haies, jusqu'à 1200 m	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3984	<i>Prunella collaris</i> Scopoli, 1769 Accenteur alpin		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur partiel à basses altitudes	Rochers	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3978	<i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758 Accenteur mouchet		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Buissons, taillis	Mixte : insectes et graines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3692	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> Scopoli, 1769 Hirondelle de rochers		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Nord de la Méditerranée	Rochers et régions suburbaines jusqu'à 2000 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4485	<i>Pyrrhonorax graculus</i> Linnaeus, 1766 Chocard à bec jaune		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Parois rocheuses de montagne	Omnivore, détritophage	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	4488	<i>Pyrrhonorax pyrrhonorax</i> Linnaeus, 1758 Crave à bec rouge	DO An.I	PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Parois rocheuses de montagne	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	4619	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> Linnaeus, 1758 Bouvreuil pivoine		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Migrateur au Sud de l'Europe	Forêts des montagnes	Granivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	459638	<i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820 Roitelet triple bandeau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères, également de feuillus en plaine, jusqu'à 1600 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	4308	<i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758 Roitelet huppé		PN Art.3	NT	VU	FORTE	Sédentaire	Bois de résineux, principalement d'Epicéas, de tous types	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	3688	<i>Riparia riparia</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle de rivage		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateurs : zones plus chaudes	Régions ouvertes à proximité d'eau	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4049	<i>Saxicola rubetra</i> Linnaeus, 1758 Tarier des prés		PN Art.3 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Migrateur en Afrique	Prairies humides, landes, milieux plus secs en montagnes, jusqu'à 2400 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	199425	<i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766 Tarier pâtre		PN Art.3	NT	LC	MODEREE	Sédentaire ou erratique	Lieux découverts, végétation basse de buissons, jusqu'à 1500 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
N2000	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758 Bécasse des bois		C	LC	NT	MODEREE	Migrateur : France	Régions boisées	Vers, insectes, petits mollusques	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4571	<i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766 Serin cini		PN Art.3	VU	NT	FORTE	Migrateur en Syrie ou Lybie, sédentaire pour les populations de basses altitude	Parcs, jardins, boisements clairs jusqu'à 1800 m	Mixte : insectes et graines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3774	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758 Sittelle torchepot		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Bois clairs de feuillus ou mixtes, avec présence d'arbres à cavités	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	836222	<i>Spatula querquedula</i> Linnaeus, 1758 Sarcelle d'été		C	VU		FORTE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Zones humides à végétation riveraine abondante	Omnivore, à dominante végétarienne	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	889056	<i>Spinus spinus</i> Linnaeus, 1758 Tarin des aulnes		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire dans les boisements d'Aulne ou Bouleau	Forêts d'Epicéas en montagne, jusqu'à 1700 m	Granivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758 Chouette hulotte		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, parcs, jardins	micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4257	<i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758 Fauvette à tête noire		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Forêts, haies, jardins et parcs	Mixte : insectes et graines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	4254	<i>Sylvia borin</i> Boddaert, 1783 Fauvette des jardins		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne ou Afrique du Sud	Sous-bois, taillis, haies, parc et jardins	Insectivore, fruits	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3561	<i>Tachymarptis melba</i> Linnaeus, 1758 Martinet à ventre blanc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique tropicale	Rochers et falaises exposées	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
N2000	2964	<i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758 Grand Tétras	DO An.I	C	VU		FORTE	Sédentaire	Taïga, forêts de conifères et mixtes à sous-bois riches en Ericacées	Mixte : Bourgeons, aiguilles et pousses de conifères, insectes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	3780	<i>Tichodroma muraria</i> Linnaeus, 1758 Tichodrome échelette		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Sédentaire ou migrateur partiel à basse altitude	Rochers, falaises, gorges	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	2603	<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758 Chevalier culblanc		PN Art.3	LC	DD	FAIBLE	Migrateurs : sub-saharien, pourtours méditerranéens et zones côtières	<i>Non nicheur en France</i> Marais, rivages des cours d'eau, étang	Invertébrés divers	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	3967	<i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758 Troglodyte mignon		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bord des cours d'eau dans les bois, jardins, landes, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758 Merle à plastron		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères	Invertébrés, baies	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758 Huppe fasciée		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique tropicale	Lisières de bois, vergers, parcs, sites ouverts, souvent dans les arbres d'ornement	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
HERPETOFAUNE - Amphibiens											
INPN	259	<i>Bufo bufo</i> Linnaeus, 1758 Crapaud commun		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Forêts	Espèce ubiquiste	Invertébrés divers: araignées, vers, limaces, insectes	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758 Grenouille rousse		PN Art. 4	LC	NT	MODEREE	Boisements et ruisseaux	Etangs forestiers, mares et lacs d'altitude	Petits crustacés aquatiques, mollusques, vers, invertébrés	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
INPN	444430	<i>Ichthyosaura alpestris</i> Laurenti, 1768 Triton alpestre		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Landes	Zones humides et Tourbières de montagne	Petits crustacés aquatiques, larves et œufs, invertébrés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
HERPETOFAUNE - Reptiles											
INPN	77490	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758 Orvet fragile		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Lisières et friches, Hêtraies. Milieux à forte couverture végétale, plutôt humide mais pas mouillé		Gastéropodes et lombrics, arthropodes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	77756	<i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768 Lézard des murailles	DH An.IV	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Anfractosités des rochers, trous souterrains, interstices des murs	Amas ensoleillés de pierres	Insectes divers	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	78130	<i>Vipera aspis</i> Linnaeus, 1758 Vipère aspic		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Coteaux rocheux, lisières, zone humide en montagne		Micrommamifères	Nulles à faibles - Habitats absents

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN	79278	<i>Zootoca vivipara</i> Jacquin, 1787 Lézard vivipare	DH An.IV	PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Landes et pelouses d'altitude, à proximité d'eau		Insectes divers	Nulles à faibles - Habitats absents
ENTOMOFAUNE - Lépidoptères											
INPN	53926	<i>Boloria aquilonaris</i> Stichel, 1908 Nacré de la Canneberge		PN Art.2	NT		MAJEURE	Au premier stade de développement du papillon sur sa plante hôte (tourbières acidophiles)	Tourbières à <i>Vaccinium oxycoccos</i>	Pousses et fleurs d'airelles canneberges	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	53631	<i>Coenonympha tullia</i> (Müller, 1764) Fadet des tourbières		PN Art.2	VU	CR	MAJEURE	La chenille hiverne et termine son développement au printemps	Tourbières, landes humides et marécages	<i>Rhynchospora alba</i> , <i>Eriophorum vaginatum</i> , <i>Eriophorum angustifolium</i> , <i>Carex rostrata</i>	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN / N2000	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> Rottemburg, 1775 Damier de la Succise	An. II	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Chenille en groupe dans un nid	Prairies humides et tourbières à <i>Scabiosa</i>	<i>Knautia arvensis</i> , <i>Succisa pratensis</i> , <i>Scabiosa columbaria</i> , <i>Lonicera periclymenum</i> , <i>L. implexa</i>	Nulles à faibles - Habitats absents
INPN	54496	<i>Parnassius apollo</i> Linnaeus, 1758 Apollon	IV	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Chenille dans l'œuf	Pierriers à <i>Sedum sp.</i>	<i>Sedum album</i> , <i>S. telephium</i> et sedums apparentés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INPN	631133	<i>Phengaris arion</i> Linnaeus, 1758 Azuré du Serpolet	IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Chenille	Prairies rocheuses à <i>Thymus serpyllum</i>	<i>Thymus sp.</i> . Symbiose avec <i>Myrmica sabuleti</i> et <i>M. scabrinodis</i>	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Origine de la donnée	CDREF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialités de reproduction ou d'hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INPN / N2000	631135	<i>Phengaris teleius</i> Bergsträsser, 1779 Azuré de la Sanguisorbe	II	PN Art.2 CNP An.I	VU	EN	MAJEURE	Larve	Prairies humides à Sanguisorbes	Œufs et jeunes larves de fourmis pour la chenille / nectar de fleur pour l'adulte	Nulles à faibles - Habitats absents
ENTOMOFAUNE - Odonates											
INPN	65352	<i>Leucorrhinia dubia</i> Vander Linden, 1825 Leucorrhine douteuse			NT	VU*	FORTE	Larve aquatique dans habitat d'eau douce	Tourbières, mares, étangs et lacs acides en milieu boisé, jusqu'à 2300 m	Prédateur aquatique et aérien	Nulles à faibles - Habitats absents

Légende

Protections nationales (PN)

Nom d'espèce : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature
 Arrêté du 23 avril 2007 version consolidée au 07 octobre 2012, fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire
 Arrêté du 3 mai 2007 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire
 Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection.
 Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire

Protections communautaires

Annexe I de la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 modifiée, dite « Directive Oiseaux » (DO-I) : espèces dont la protection nécessite la mise en place des Zones de Protection Spéciales (ZPS)
Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » (DH-II) : Annexe II : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Listes rouges

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France
 UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France
 UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France
 UICN France, MNHN, Opie & SEF (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France -Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique
 UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France

Xavier BIROT-COLOMB, Rémi METAIS, Francisque BULLIFFON, Nicolas DEGRAMONT, Bastien MERLANCHON, Julien GIRARD-CLAUDON (coordination) (2025). Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Tabl. 21 - Liste des espèces animales patrimoniales et sensibles citées dans la bibliographie communale et analyses des potentialités

Annexe C. LISTE DES ESPECES VEGETALES RELEVÉES SUR LE SITE

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne**

DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR- RA	LR-N	LR-RA
79783	Sapindaceae	Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore						LC	LC
79908	Asteraceae	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille						LC	LC
80183	Asteraceae	Adenostyles alliariae (Gouan) A.Kern., 1871	Adenostyle à feuilles d'alliaire						LC	LC
80591	Poaceae	Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire						LC	
80990	Lamiaceae	Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante						LC	LC
81088	Rosaceae	Alchemilla glabra Neygenf., 1821	Alchémille glabre						LC	LC
610820	Rosaceae	Alchemilla mollis (Buser) Rothm., 1934	Alchémille molle							
717721	Rosaceae	Alchemilla petiolulans Buser, 1903	Alchémille						LC	
81195	Rosaceae	Alchemilla xanthochlora Rothm., 1937	Alchémille vert jaune						LC	LC
82922	Poaceae	Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante						LC	LC
82999	Fabaceae	Anthyllis vulneraria L., 1753	Anthyllide vulnéraire						LC	LC
83912	Poaceae	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé						LC	LC
84936	Apiaceae	Astrantia major L., 1753	Grande Astrance						LC	LC
85439	Poaceae	Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente						LC	LC
85720	Asteraceae	Bellidiastrum michelii Cass., 1817	Grande Pâquerette des montagnes						LC	LC
86081	Polygonaceae	Bistorta officinalis Delarbre, 1800	Langue de Bœuf						LC	LC
994837	Amaranthaceae	Blitum bonus-henricus (L.) Rchb., 1832	Chénopode du bon Henri						LC	LC
86289	Poaceae	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné						LC	
86512	Poaceae	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé						LC	LC
87540	Ranunculaceae	Caltha palustris L., 1753	Populage des marais						LC	LC
88510	Cyperaceae	Carex flacca Schreb., 1771	Laîche glauque						LC	LC
88691	Cyperaceae	Carex montana L., 1753	Laîche des montagnes						LC	LC

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
88775	Cyperaceae	Carex pilulifera L., 1753	Laîche à pilules						LC	LC
88905	Cyperaceae	Carex sylvatica Huds., 1762	Laîche des bois						LC	LC
89250	Apiaceae	Carum carvi L., 1753	Cumin des prés						LC	LC
89619	Asteraceae	Centaurea jacea L., 1753	Centaurée jacée						LC	LC
89730	Asteraceae	Centaurea uniflora Turra, 1765	Centaurée à une fleur						LC	LC
90328	Apiaceae	Chaerophyllum aureum L., 1762	Cerfeuil doré						LC	LC
90359	Apiaceae	Chaerophyllum villarsii W.D.J.Koch, 1837	Cerfeuil de villard						LC	LC
90483	Onagraceae	Chamaenerion angustifolium (L.) Scop., 1771	Épilobe en épi						LC	LC
91330	Asteraceae	Cirsium ferox (L.) DC., 1805	Cirse féroce						LC	LC
91382	Asteraceae	Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	Cirse des marais						LC	LC
91430	Asteraceae	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun						LC	LC
92127	Colchicaceae	Colchicum autumnale L., 1753	Colchique d'automne						LC	LC
92282	Asparagaceae	Convallaria majalis L., 1753	Muguet						LC	LC
93282	Iridaceae	Crocus vernus (L.) Hill, 1765	Crocus de printemps						LC	LC
611749	Boraginaceae	Cynoglossum montanum L., 1753								
93840	Boraginaceae	Cynoglossum officinale L., 1753	Cynoglosse officinale						LC	LC
94207	Poaceae	Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré						LC	LC
94257	Orchidaceae	Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs		CW-B				LC	LC
94503	Apiaceae	Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage						LC	LC
4754	Dicranaceae	Dicranum scoparium Hedw., 1801	Dicrane à balais							
95793	Boraginaceae	Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune						LC	LC
96030	Poaceae	Elytrigia campestris (Godr. & Gren.) Kerguélen, 1987	Chiendent des champs						LC	LC
96180	Onagraceae	Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé						LC	LC

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
96508	Equisetaceae	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs						LC	LC
98717	Rosaceae	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine des prés						LC	LC
98865	Rosaceae	Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage						LC	LC
99366	Rubiaceae	Galium album Mill., 1768	Gaillet dressé						LC	
99582	Rubiaceae	Galium verum L., 1753	Gaillet jaune						LC	LC
100104	Geraniaceae	Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles						LC	LC
100136	Geraniaceae	Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées						LC	LC
100142	Geraniaceae	Geranium robertianum L., 1753	Herbe à Robert						LC	LC
100160	Geraniaceae	Geranium sylvaticum L., 1753	Géranium des bois						LC	LC
100215	Rosaceae	Geum rivale L., 1753	Benoîte des ruisseaux						LC	LC
101300	Apiaceae	Heracleum sphondylium L., 1753	Patte d'ours						LC	LC
6013	Hylocomiaceae	Hylocomium splendens (Hedw.) Schimp., 1852	Hylocomie brillante							
1039508	Cupressaceae	Juniperus communis var. saxatilis Pall., 1789	Genévrier nain							
105247	Fabaceae	Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés						LC	LC
105795	Asteraceae	Leucanthemum ircutianum DC., 1838	Marguerite						LC	
106574	Caprifoliaceae	Lonicera nigra L., 1753	Chèvrefeuille noir						LC	LC
106653	Fabaceae	Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé						LC	LC
106854	Juncaceae	Luzula pilosa (L.) Willd., 1809	Luzule de printemps						LC	LC
107649	Fabaceae	Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline						LC	LC
107800	Orobanchaceae	Melampyrum sylvaticum L., 1753	Melampyre sylvatique						LC	LC
4917	Mniaceae	Mnium hornum Hedw., 1801	Mnie annuelle							
109104	Boraginaceae	Myosotis sylvatica Hoffm., 1791	Myosotis des forêts						LC	
113221	Poaceae	Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés						LC	LC

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
113362	Campanulaceae	Phyteuma betonicifolium Vill., 1787	Raiponce à feuilles de Bétoine						LC	LC
113432	Pinaceae	Picea abies (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun						LC	LC
113708	Pinaceae	Pinus uncinata Ramond ex DC., 1805	Pin à crochets						LC	
113906	Plantaginaceae	Plantago media L., 1753	Plantain moyen						LC	LC
113924	Plantaginaceae	Plantago ovata Forssk., 1775	Plantain à feuilles ovales							
114153	Poaceae	Poa chaixii Vill., 1786	Pâturin de Chaix						LC	LC
114297	Poaceae	Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois						LC	LC
114416	Poaceae	Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun						LC	LC
114616	Asparagaceae	Polygonatum verticillatum (L.) All., 1785	Sceau de Salomon verticillé						LC	LC
115813	Asteraceae	Prenanthes purpurea L., 1753	Prénanthe pourpre						LC	LC
116902	Ranunculaceae	Ranunculus aconitifolius L., 1753	Renoncule à feuilles d'aconit						LC	LC
116903	Ranunculaceae	Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or						LC	LC
117174	Ranunculaceae	Ranunculus platanifolius L., 1767	Renoncule à feuilles de platane						LC	LC
6111	Hylocomiaceae	Rhytidiadelphus loreus (Hedw.) Warnst., 1906	Hypne courroie							
6115	Hylocomiaceae	Rhytidiadelphus squarrosus (Hedw.) Warnst., 1906								
118073	Rosaceae	Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens						LC	LC
119149	Rosaceae	Rubus idaeus L., 1753	Framboisier						LC	LC
119418	Polygonaceae	Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés						LC	LC
119435	Polygonaceae	Rumex alpinus L., 1753	Rumex des Alpes						LC	LC
119977	Salicaceae	Salix caprea L., 1753	Saule marsault						LC	LC
120823	Caryophyllaceae	Saponaria ocymoides L., 1753	Saponaire faux-basilic						LC	LC
123071	Poaceae	Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre						LC	LC
123683	Caryophyllaceae	Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé						LC	LC

**Projet de construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée Est du plateau des Glières, au lieu-dit Chez la Jode
sur la commune de Glières-Val-de-Borne
DIAGNOSTIC FAUNE - FLORE ET DEFINITION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR- RA	LR-N	LR-RA
124205	Asteraceae	Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge d'or						LC	LC
124308	Rosaceae	Sorbus aucuparia L., 1753	Sorbier des oiseleurs						LC	LC
125677	Asteraceae	Taraxacum officinale Weber ex F.H.Wigg., 1780	Pissenlit commun						LC	
127029	Asteraceae	Tragopogon pratensis L., 1753	Salsifis des prés						LC	LC
127337	Fabaceae	Trifolium hybridum L., 1753	Trèfle hybride						LC	LC
127439	Fabaceae	Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés						LC	LC
127660	Poaceae	Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812	Trisetè commune						LC	LC
141949	Poaceae	Trisetum flavescens subsp. flavescens (L.) P.Beauv., 1812	Avoine dorée						LC	
127872	Ranunculaceae	Trollius europaeus L., 1753	Trolle d'Europe						LC	LC
128042	Asteraceae	Tussilago farfara L., 1753	Tussilage						LC	LC
128268	Urticaceae	Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque						LC	LC
128298	Urticaceae	Urtica urens L., 1753	Ortie brulante						LC	LC
128345	Ericaceae	Vaccinium myrtillus L., 1753	Myrtille						LC	LC
128355	Ericaceae	Vaccinium vitis-idaea L., 1753	Airelle rouge						LC	LC
128416	Caprifoliaceae	Valeriana montana L., 1753	Valériane des montagnes						LC	LC
128520	Melanthiaceae	Veratrum album L., 1753	Vérâtre blanc						LC	LC
128808	Plantaginaceae	Veronica beccabunga L., 1753	Cresson de cheval						LC	LC
128832	Plantaginaceae	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne							
128938	Plantaginaceae	Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale						LC	LC
129003	Plantaginaceae	Veronica serpyllifolia L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet						LC	LC
129669	Violaceae	Viola riviniana Rchb., 1823	Violette de Rivinus						LC	LC

Légende

Protection

Nom d'espèce : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Protection nationale (PN) : Arrêté du 13 mai 1982 : Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 1

Protection Régionale Rhône Alpes (PR-RA) : Arrêté interministériel du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale

Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/CEE (DH2) : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté

Réglementation

Convention de Berne (CB-1) : Convention relative à la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels de l'Europe, notamment des espèces et des habitats dont la conservation nécessite la coopération de plusieurs Etats, et de promouvoir une telle coopération.

2Une attention particulière est accordée aux espèces, y compris les espèces migratrices, menacées d'extinction et vulnérables.

Convention de Washington (CW-B) : Application de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) au sein de l'Union européenne : Annexe B

Listes rouges

Liste Rouge France : UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.

Liste Rouge régionale : Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central - Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes. 52 pages (2015)

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Tabl. 22 - Liste des espèces végétales relevées sur le site